

L'apport de la théorie des schémas de genre à l'examen de la répartition des rôles et des défis associés, de même que du fonctionnement multidimensionnel de parents biologiques et de beaux-parents en famille recomposée

Annie Gagné

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa
dans le cadre des exigences partielles du programme de
Doctorat en psychologie clinique

École de Psychologie
Faculté des Sciences Sociales
Université D'Ottawa

© Annie Gagné, Ottawa, Canada, 2020

À la mémoire de ma douce maman, Diane.

Sommaire

Avec quatre mariages canadiens sur dix se terminant en divorce (Institut Vanier de la Famille, 2010), les schémas traditionnels de la famille se voient bousculés. À ce jour, les familles dites « nucléaires » ne représentent qu'une portion des constellations familiales. En 2016, on comptait 12,4% de familles recomposées au Canada (Institut Vanier de la Famille, 2018). Malgré les coûts émotionnels et financiers engendrés par la dissolution d'une union amoureuse avec enfant, le désir de connexion à l'autre demeure un besoin universel et plusieurs choisissent de reformer un couple. Comparativement aux couples de première union, ces couples évoluant en famille recomposée ont un fonctionnement qui leur est propre en termes de stress psychologique (Lee-Baggeley, Preece, & DeLongis, 2005), d'instabilité conjugale (DeLongis, 2005), d'ajustement à leur réalité familiale (Craig & Johnson, 2011) et de gestion des responsabilités parentales (Schramm, 2007). À l'aide de la théorie des schémas de genre de Bem (1981), le but général de la thèse était d'obtenir une compréhension élargie des liens entre le rôle de genre endossé par les participants (féminité, masculinité et androgénie) et leur fonctionnement multidimensionnel, ainsi que sur la construction de leur rôle parental et les défis associés.

Le but de la première étude quantitative était de tester un modèle conceptuel explorant les liens entre l'endossement de caractéristiques appartenant aux registres de la féminité (p. ex., être sensible, doux et faire preuve de compassion) et/ou de la masculinité (p. ex., être autonome, ambitieux et compétitif) sur les fonctionnements intrapersonnel (stress psychologique et perception des compétences parentales), interpersonnel (ajustement dyadique) et familial (ajustement à la recomposition familiale) d'individus évoluant au sein d'un couple en famille recomposée, en contrôlant pour le fait de jouer un rôle parental exclusivement ou les deux rôles simultanément (parent biologique et beau-parent). Ce modèle a été examiné auprès de 52 parents biologiques ayant au moins un enfant de moins de 18 ans à charge, ainsi qu'auprès de 57 beaux-

parents. Les participants ont rempli en ligne les questionnaires suivants : *Inventaire des rôles sexuels* (Bem, 1974), *Échelle d'ajustement dyadique* (Spanier, 1976), *Mesure de stress psychologique* (Lemyre, Tessier, & Fillion, 1990), *Échelle de perception des compétences parentales* (Gibaud-Wallston, 1977) et *Échelle d'ajustement à la recomposition familiale* (Crosbie-Burnett, 1989). Les résultats des analyses de modélisation par équations structurelles ont mis en lumière que les parents biologiques avec un plus grand répertoire de caractéristiques masculines OU féminines rapportent un plus faible niveau d'ajustement dyadique. Lorsque ces mêmes parents s'identifient plus fortement à des caractéristiques féminines ET masculines, ils notent toutefois un meilleur ajustement dyadique. Chez les beaux-parents, l'identification simultanée à des caractéristiques féminines ET masculines augmente leur niveau de stress psychologique, tout en augmentant leur perception de leurs compétences parentales, tandis que le fait de s'identifier plus fortement à la féminité OU à la masculinité est associé à un plus faible niveau de stress, mais à une perception plus faible de leurs compétences parentales. De plus, les beaux-parents exerçant également le rôle de parent biologique ont rapporté vivre moins de stress psychologique, ainsi qu'une meilleure perception de leurs compétences parentales que les beaux-parents exerçant uniquement ce rôle.

S'inscrivant en continuité avec la première étude et adoptant un devis de recherche mixte (qualitatif et descriptif), la seconde étude avait pour premier objectif de brosser un portrait exhaustif de la façon dont les couples évoluant en familles recomposées négocient leurs responsabilités parentales et les défis découlant de leur type d'union. Un second objectif visait à examiner de nouveau les variables d'intérêt étudiées à la première étude afin de fournir un éclairage sur le niveau de fonctionnement de chacun de ces couples. Enfin, le troisième objectif avait pour but d'explorer comment l'appariement du rôle de genre entre chaque membre du

couple informe leur façon de négocier leurs responsabilités et défis, et teinte leur fonctionnement général. Dix couples évoluant au sein d'une famille recomposée ont participé à une entrevue semi-structurée à leur lieu de résidence. Utilisant l'approche inductive générale (Thomas, 2006), huit thématiques en lien avec les rôles parentaux ont émergé des analyses (p. ex., *parent biologique comme principal responsable de la discipline, beau-parent comme co-responsable des soins de son bel-enfant*). Cinq thématiques sont ressorties quant aux défis découlant de la recomposition familiale (p. ex., *acceptation du beau-parent par le bel-enfant, divergence entre les styles disciplinaires parentaux entre les membres du couple recomposé*). La phase d'interprétation des résultats a fait ressortir la présence de trois types d'appariement de genre chez les couples recomposés interrogés, soit (1) un groupe dont un des partenaires adopte un genre androgyne et l'autre un genre traditionnel (*Androgyne-Traditionnel*), (2) un groupe dont les deux partenaires endossent un rôle de genre féminin (*Féminin-Féminin*), et (3) un groupe dont les deux partenaires endossent un rôle de genre traditionnel (*Traditionnel-Traditionnel*).

Les résultats de la première étude permettent de constater que malgré leur expérience commune de la famille recomposée, les parents biologiques et les beaux-parents diffèrent quant aux liens entre leurs rôles de genre endossés et leur fonctionnement dans diverses sphères. Avec sa composante qualitative, la deuxième étude a quant à elle permis de capturer des nuances dans l'expérience des participants vis-à-vis le partage du territoire parental (rôles parentaux et défis). L'unicité dans l'expérience de chacun des couples souligne l'importance de ne pas apposer un cadre conceptuel trop restreint pour comprendre les difficultés rattachées à leur transition familiale.

Cette thèse est une monographie qui inclue quatre chapitres qui réfèrent à l'introduction générale, la première étude (composante quantitative), la deuxième étude (composante mixte), et

enfin une discussion générale. À titre informatif, les objectifs généraux sont présentés dans l'introduction générale et ensuite répétés à l'intérieur de chacune des études, en plus des hypothèses pour la composante quantitative. En complément à la discussion générale, chacune des études se termine par une courte discussion des résultats, ainsi qu'une présentation des limites méthodologiques associées à l'étude.

Remerciements

Le parcours des études doctorales n'est pas linéaire : il est rempli de hauts et de bas, ainsi que de réussites et de défis. Il nous fait grandir, et teste parfois nos limites. Au-delà de cela, il nous permet de rencontrer des gens extraordinaires et inspirants. J'aimerais d'abord offrir mes plus sincères remerciements à ma directrice de thèse, Dre Marie-France Lafontaine. Marie-France, il m'est très difficile de mettre en mots l'immense gratitude que je ressens à ton égard. Tu as accepté de me prendre sous tes ailes dans un moment de grande vulnérabilité, avec respect et sans jugement. Ta patience et ton soutien inconditionnel m'ont d'abord permis de prendre confiance en mon projet de recherche, et ensuite en mes propres habiletés à le mener à terme. Je te remercie pour les nombreuses heures que tu m'as dévouées dans ton horaire chargé, ainsi que nos nombreux échanges qui ont été inspirants sur les plans intellectuels et personnels. Tu as su être une base de sécurité incroyable, et je te serai éternellement reconnaissante du soutien que tu m'as offert à travers nos années de collaboration. Je me compte choyée d'avoir pu travailler avec toi, clinicienne et chercheure brillante, et femme sensible et inspirante. Saches que ce que tu m'as offert me suivra toute ma vie, et me permettra d'être une meilleure clinicienne et personne.

J'aimerais également remercier le Dre Julie Gosselin de m'avoir permis d'accéder au programme de psychologie clinique, et surtout, par cette décision, de me permettre de pratiquer la plus belle profession qui soit. J'aimerais également prendre le temps de remercier les Drs Jean-François Bureau, Paul Greeman et Sophie Lebel pour leur soutien incroyable à travers ce (long!) parcours. Merci d'abord de votre humanité et de votre grande disponibilité à mon égard. Merci également pour vos commentaires et suggestions à l'endroit de mon projet doctoral qui m'ont permis de l'améliorer. Je suis reconnaissante du temps que vous m'avez accordé, ainsi que de la qualité de votre aide témoignant de vos grandes expertises. Je tiens également à remercier

Dre Diane Dubeau, qui par ses suggestions, tant du point de vue de la forme que du contenu de la thèse, a permis de la rendre meilleure.

J'aimerais également remercier les membres de ma cohorte : Patricia, Marie-Ève, Jonathan, Héloïse D., Héloïse, Nicolas et Jamie Lyn. Nous avons partagé tellement de moments importants ensemble qui resteront à jamais graver dans ma mémoire. Je suis fière de vous compter parmi mes amis, mais surtout, je suis fière des psychologues doués que vous êtes devenus. J'aimerais également remercier mes partenaires de laboratoire, Sophie, Marie-Pier, Natasha et Isabelle pour nos nombreuses discussions partagées et pour le soutien mutuel à travers les années. Vous avez rendu mon parcours de recherche tellement plus plaisant, puisque je pouvais le faire à vos côtés. Je vous remercie pour votre écoute et votre amitié de longue date.

Je souhaite également prendre le temps de remercier les membres de mon équipe au Centre Psychologique de l'Est d'Ottawa. Merci à Catherine Dumouchel, Josée Fitzpatrick et Geneviève Bouchard qui sont non seulement des partenaires d'affaire, mais également des sœurs de cœur. Merci pour votre soutien inconditionnel. Ce que nous avons créé ensemble est de loin ma plus grande fierté à ce jour. Merci aux gens extraordinaires qui constituent notre équipe; je suis privilégiée de travailler à vos côtés. Je tiens à souligner l'aide incroyable que m'a offerte Josée sur le plan statistique; merci d'avoir pris le temps de répondre à mes nombreuses questions et d'avoir été à mes côtés dans ce processus. Je tiens également à remercier Vanessa Tassé, qui est devenue une grande amie à travers les aléas de la thèse. Merci d'avoir été une partenaire de rédaction hors pair.

J'aimerais également prendre le temps de remercier des membres importants de ma famille. Merci à mes tantes de cœur Guylaine, Christine et Lynda pour leur soutien. Merci également à Louise, François, Julie et Catherine : je vous aime de tout mon cœur. Un immense

merci à mon conjoint, Erik, qui m’a prouvé à maintes reprises au sein de nos nombreuses années de vie commune comment il est un partenaire incroyable. Merci pour ton amour et ton regard inconditionnel, tu m’as donné des ailes en m’offrant une sécurité d’attachement. Tu es mon grand bonheur, du haut de tes 6 pieds et 4 pouces avec ton immense cœur. Un merci tout spécial à Cassi-Loup et Juliette, mes boules de poil bien aimées.

Finalement, j’aimerais prendre le temps de remercier ma Maman, Diane, qui nous a quitté à la fin de mon parcours doctoral. Merci d’avoir été ma plus grande source de soutien et d’inspiration. Merci d’avoir été *la meilleure maman du monde*. Merci d’avoir été un modèle de résilience et de bonté. Merci d’avoir été toi. Tu me manques à l’infini, et je sais que tu célèbres quelque part avec moi la fin de ce long parcours. Maman, je t’aimerai toujours et pour toujours.

Table des matières

Sommaire.....	iii
Remerciements	vii
Chapitre 1- Introduction générale.....	1
Portrait statistique des familles recomposées au Québec et ailleurs au Canada.....	2
Importance de s'intéresser aux couples en famille recomposée.....	3
Contexte culturel entourant la création des rôles familiaux et responsabilités parentales au sein de la famille recomposée.....	5
Connaissances actuelles sur les rôles et responsabilités parentaux et beaux-parentaux.....	6
Les défis de la recomposition familiale.....	8
Indicateurs du fonctionnement des couples en famille recomposée.....	11
Théories utilisées pour comprendre le vécu des couples en famille recomposée	12
L'éclairage de la théorie des schémas de genre sur le fonctionnement des membres du couple en famille recomposée	17
Théorie des schémas de genre	19
Identité de genre féminine	20
Identité de genre masculine	24
Identité de genre androgyne	27
Limites des connaissances actuelles	29
Objectifs généraux et contributions originales de la thèse	31
Chapitre 2- Première étude: composante quantitative.....	34
Objectifs et hypothèses de la composante quantitative	35
Méthode de la composante quantitative	36
Participants	36
Procédure.....	37
Instruments de mesure	38
Résultats de la composante quantitative.....	43
Analyses préliminaires	43
Analyses descriptives	44
Modélisation par équation structurelle	46
Discussion de la composante quantitative.....	50
Limites méthodologiques de la composante quantitative.....	56
Tableau 1	59
Tableau 2	60
Tableau 3	62
Tableau 4	63
Tableau 5	64

Tableau 6	66
Tableau 7	68
Figure 1.	69
Figure 2.	70
Figure 3.	71
Chapitre 3 - Deuxième étude: composante mixte.....	72
Objectifs et questions de recherche de la composante mixte	73
Méthode de la composante mixte	73
Participants	73
Procédure	74
Instruments de mesure	76
Plan d'analyse des données	77
Résultats de la composante mixte.....	80
Phase 1: <i>Description</i> des thématiques ressorties	80
Phase 2-a: <i>Analyse qualitative</i> des thématiques en fonction des rôles sexuels endossés par les participants	84
Phase 2-b: <i>Analyse descriptive</i> des résultats aux mesures auto-rapportées en fonction des rôles sexuels endossés par les participants.	97
Discussion de la composante mixte.....	101
Phase 3: Regard <i>interprétatif</i> des thématiques des rôles parentaux ressorties en fonction de l'appariement des rôles sexuels endossés par les participants et des résultats aux questionnaires auto-rapportés	103
Tableau 7	114
Tableau 8	115
Tableau 9	116
Figure 4	117
Figure 5	118
Figure 6	119
Figure 7.	120
Chapitre 4- Discussion générale.....	121
Sommaire des objectifs, résultats clés et forces de la thèse.....	122
Sommaire des interprétations issues des deux études combinées	126
Sommaire des limites des deux études et pistes de recherches futures	134
Implications cliniques.....	138
Conclusion générale	140
Références	142

Appendice A	169
Appendice B	171
Appendice C	174
Appendice D	176
Appendice E	179
Appendice F	183
Appendice G	186
Appendice H	191
Appendice I	194
Appendice J	197
Appendice K	204
Appendice L	211
Appendice M	214
Appendice N	217

Chapitre 1- Introduction générale

Introduction

En tant qu'être social, l'humain a foncièrement besoin de créer des liens significatifs avec les autres afin d'assurer sa survie (Baumeister & Leary, 1995; Bowlby, 1979; Ryan, 1995). Tout au long de son existence, celui-ci a besoin de la proximité physique et émotionnelle avec autrui afin de lui permettre de développer une vision stable et congruente de lui-même, de réguler ses émotions et de donner un sens à son existence (Cassidy & Shaver, 2016). Sachant que l'un des types de relation interpersonnelle étant la plus propice au développement de ces éléments est celle de la dyade conjugale (Cassidy & Shaver, 2016), il n'est pas surprenant de constater la forte motivation chez de nombreuses personnes à former un couple. Cette relation amoureuse est souvent porteuse de l'espoir de vivre unis et satisfaits jusqu'à la fin de leur existence, et potentiellement de fonder une famille. Malheureusement, ce rêve ne s'avère pas une réalité pour une vaste proportion de couples. En effet, quatre mariages canadiens sur dix se terminent en divorce (Institut Vanier de la Famille, 2010). Malgré les coûts émotionnels et financiers engendrés par la dissolution d'une union amoureuse avec enfant, le désir de connexion émotionnelle demeure un besoin universel et plusieurs choisissent de recréer une famille avec un nouveau partenaire amoureux suite à une rupture. Ce type de famille porte le nom de famille recomposée et se définit par la présence d'au moins un enfant d'une union précédente vivant sous le même toit que les nouveaux conjoints (Ministère de la Famille et des Aînés, 2011).

Portrait statistique des familles recomposées au Québec et ailleurs au Canada

Selon le recensement de la population Canadienne de 2016, 12,4% des enfants canadiens de moins de 24 ans vivaient dans une famille recomposée, tandis que ce pourcentage était légèrement plus élevé au Québec, avec 16,1% (Statistique Canada, 2016). À l'échelle canadienne, les familles recomposées étaient formées par un couple marié à 48,9% et par un

couple en union de fait à 51,08% (Statistique Canada, 2016). La proportion des couples en union de fait était considérablement plus élevée au Québec, avec un pourcentage de 68,97%. Certaines statistiques canadiennes suggèrent une propension beaucoup plus importante de séparation conjugale dans les unions de fait (environ cinq à six fois plus importante que dans les foyers mariés) (LeBourdais, Neill, & Marcil-Gratton, 2000; Marcil-Gratton, 1998). Il importe de spécifier que ces statistiques ne s'appliquent pas au Québec, où les unions de fait se terminent moins souvent par une rupture que dans le reste du Canada (Belleau, 2007). En effet, les unions de fait québécoises demeurent similaires aux foyers mariés québécois en termes de stabilité reflétant le caractère démographique unique de cette province (Wu, 2000).

Parmi l'ensemble de ces familles canadiennes, 46% étaient dites « complexes » (c'est-à-dire qu'elles comprenaient des enfants issus d'une union précédente d'un ou des deux membres du couple, et d'enfants étant nées au sein de l'union recomposée), 43% étaient des familles comprenant un beau-père (c'est-à-dire les membres de l'union, sont une mère, ses enfants et le beau-père), et 11% étaient des familles comprenant une belle-mère (c'est-à-dire que les membres de l'union sont un père, ses enfants et la belle-mère) (Institut Vanier de la Famille, 2018). Ces statistiques témoignent donc de la diversité des unions recomposées, ainsi que des trajectoires conjugales et familiales qui les précèdent. Ces constellations familiales laissent supposer des fonctionnements différents, facette qui sera examinée dans la présente thèse.

Importance de s'intéresser aux couples en famille recomposée

Contrairement aux couples de première union, les couples évoluant au sein d'une famille recomposée n'ont pas la possibilité de vivre une période de temps exclusivement réservée au développement et à la fortification de leurs liens conjugaux en raison des responsabilités parentales simultanées devant être honorées. Le fait de ne pas avoir de période exclusivement

consacrée au développement de la dyade amoureuse peut rendre le couple recomposé plus vulnérable, puisque cela peut miner leur capacité à développer une base conjugale solide, générer des difficultés importantes dans la rencontre de leurs besoins émotionnels respectifs, et ainsi engendrer des conflits et des tensions conjugales (Dupuis, 2007; Papernow, 2013). De plus, les individus évoluant en famille recomposée ne partagent pas une histoire commune permettant de développer des liens puissants entre chacun des membres de leur famille. Ils doivent donc apprendre à négocier leurs rituels familiaux, leurs relations interpersonnelles, ainsi que les habitudes familiales qui constitueront leur routine quotidienne (Braithwaite, Baxter, & Harper, 1998). Le couple recomposé se développe donc dans un contexte où ses frontières sont diffuses et perméables et où son sous-système conjugal est vulnérable en raison de l'affiliation intergénérationnelle prédominante entre le parent biologique et son enfant, ainsi que l'interférence possible de l'autre parent biologique dans le fonctionnement de la famille (Blais & Tessier, 1988; Gosselin, 2010; Sweeney, 2010). Il doit également se développer dans un contexte de pertes et de conflits de loyauté (Visser & Visser, 1988), complexifiant ainsi le processus d'intégration entre ses membres qui doivent apprendre à vivre avec des individus qui ne leur sont pas affiliés biologiquement.

Il va sans dire que la séparation parentale et la recomposition familiale engendrent une complexification de la cellule familiale moderne. Elles génèrent de nouveaux défis à gérer par les conjoints des familles recomposées (Cherlin, 2004), mais aussi une redéfinition des rôles parentaux et conjugaux, deux thématiques au cœur de la présente thèse. Les tendances démographiques canadiennes démontrent d'ailleurs que les couples qui constituent une deuxième ou une troisième union sont davantage à risque de se dissoudre que les couples issus d'une première union (Institut Vanier de la Famille, 2010). Cette statistique appuie donc le caractère

essentiel de poursuivre des recherches permettant de mieux comprendre les éléments favorisant le fonctionnement optimal des couples en famille recomposée, et par le fait même la réussite de ces familles.

Contexte culturel entourant la création des rôles familiaux et responsabilités parentales au sein de la famille recomposée

Peu de représentations sociales positives permettent de guider les adultes évoluant dans une famille recomposée. Plusieurs auteurs rapportent que les beaux-parents se sentent souvent dépourvus de repères afin de déterminer leur niveau d'engagement parental; particulièrement en ce qui a trait à la discipline, l'expression de l'affection envers leur bel-enfant et le partage des responsabilités financières (Cherlin, 2004; Falke & Larson, 2007; Felker, Fromme, Arnaut, & Stoll, 2002; Gosselin, 2010; Marsiglio, 2004; Schramm, 2007). Ce manque de modèle contribue donc à l'ambiguïté des rôles et des responsabilités face à la prise en charge des besoins émotionnels et instrumentaux des enfants (Felker & al., 2002; Golish, 2003; Parent, Beaudry, St-Jacques, Turcotte, Robitaille, Boutin, & Turpide, 2008). La rareté des représentations positives peut être notamment expliquée par la présence de stéréotypes négatifs face à la famille recomposée comme unité, ainsi que par rapport aux rôles des membres qui la constituent.

D'abord, la société occidentale tend à valoriser et à mettre sur un piédestal la famille nucléaire, et à percevoir plus négativement les constellations familiales qui s'en éloignent, telle la famille recomposée (Ganong & Coleman, 1997; Valiquette-Tessier, Gosselin, Thomassin, & Young, 2018; Valiquette-Tessier, Vandette, & Gosselin, 2016). Une étude réalisée par des chercheurs australiens s'intéressant aux stéréotypes contemporains associés à la recomposition familiale a permis de mettre en relief le contenu négatif des stéréotypes liés à la famille recomposée, notamment le fait qu'elle est perçue comme étant plus destructrice et caractérisée par davantage

de difficultés d'acceptation, d'adaptation et de communication entre ses membres que les familles nucléaires (Planitz & Feeney, 2009). En ce qui à trait aux rôles parentaux, il apparaît que les beaux-parents, à comportements égaux, sont perçus comme étant moins aimants et moins gentils que les parents biologiques (Claxton-Oldfield, 2008). Cette vision plus négative de la famille recomposée et de ces acteurs est véhiculée par plusieurs agents sociaux, notamment les films, les séries télévisées et les contes pour enfants (Claxton-Oldfield, 2000). Pensons par exemple à la méchante belle-mère qui amène à l'esprit l'image d'une femme malveillante qui se soucie peu du bien-être de ses beaux-enfants.

Connaissances actuelles sur les rôles et responsabilités parentaux et beaux-parentaux

Ne pouvant se reposer sur un consensus social pour composer avec les nouveaux rôles et responsabilités de la famille recomposée, le couple évoluant au sein de cette dernière se voit forcer à négocier ces rôles familiaux et responsabilités en fonction de leurs attentes respectives et celles des autres membres de la famille (p. ex., les beaux-enfants, les enfants biologiques et le parent biologique non-résident), et ce dans toute leur diversité. De façon surprenante, peu de chercheurs ont étudié les rôles parentaux et responsabilités familiales au sein des familles recomposées (Cartwright, 2010; Cassoni & Caldana, 2012; Favez, Wildmer, Doan, & Tissot, 2015), comme le fait la présente thèse. Les chercheurs dans le domaine de la recomposition familiale se sont majoritairement intéressés à la qualité de la relation entre le beau-parent et son bel-enfant, ainsi qu'aux impacts psychologiques de la recomposition familiale chez l'enfant (Cartwright, 2008; Coleman, Ganong, & Fine, 2000; Ganong, Coleman, & Jamison, 2011; King, Amato, & Lindstrom, 2015). Pourtant, maintes recherches ont mis en relief que le manque de clarté entourant la définition des rôles familiaux et le partage des responsabilités parentales peut engendrer des effets négatifs sur le fonctionnement de l'ensemble des membres de la famille

recomposée, et ultimement miner sa capacité à s'intégrer pleinement au sein de celle-ci (Cherlin, 1978; Degarmo & Forgatch, 2002; Ganong, Coleman, Jamison, & Feistman, 2015; Gosselin, 2010; Schwebel, Fine & Renner, 1991; Sweeney, 2010). L'étude de Stewart (2005) met également en relief le fait que cette ambiguïté des frontières semble affecter plus particulièrement la perception des femmes quant à la qualité et la stabilité de leur union conjugale en famille recomposée. Cela souligne l'importance de mieux comprendre les dimensions associées au processus de négociation entourant la gestion des rôles parentaux et des responsabilités qui y sont rattachées, et qui peuvent par le fait même diminuer l'ambiguïté des rôles et des responsabilités.

À notre connaissance, seul un groupe de chercheurs a généré des typologies de partages des responsabilités parentales entre les membres du couple recomposé plutôt que de s'intéresser seulement à l'expérience d'un des membres du couple recomposé. St-Jacques et Parent (2015) ont répertorié 4 types de logique (de pérennité, de substitution, d'exclusion et de monoparentalité) quant aux partages des responsabilités parentales entre le parent biologique et le beau-parent. Il s'agit ici d'un relevé de littérature de leurs propres recherches qualitatives réalisées auprès de beaux-pères et de belles-mères (Parent, Beaudry, St-Jacques, Turcotte, Robitaille, Boutin, & Turbide, 2008; St-Jacques, 2000), ainsi que des travaux de collègues (Le Gall & Martin, 1996). La logique de pérennité est décrite comme celle où les deux parents biologiques continuent d'être les principaux pourvoyeurs de l'ensemble des soins de leur enfant malgré que ce dernier ne soit pas toujours physiquement sous leur garde. Dans cette logique, le beau-parent devient une figure d'ajout au système parental et soutient le parent biologique au sein de ses responsabilités. À l'inverse, la logique de substitution, comme son nom l'indique, fait référence à un modèle où le beau-parent gardien prend la place du parent non-résident et

s'acquitte des responsabilités parentales, souvent parce que le parent biologique non-résident est peu impliqué dans la vie de son enfant. Ensuite, la logique d'exclusion fait référence à une famille où l'enfant issu d'une union précédente n'a pas le sentiment d'être inclus dans le nouveau projet familial qui s'articule autour du couple plutôt que de la famille. Finalement, la logique de monoparentalité se résume à un beau-parent dont le rôle familial est celui de conjoint seulement puisque le parent biologique s'acquitte de l'ensemble des responsabilités parentales, soit par choix unanime des membres du couple ou à la protestation de l'enfant face à la participation du beau-parent à la vie familiale. Malgré la richesse des informations présentées au sein de ses typologies du partage des rôles parentaux, il serait maintenant intéressant de leur apporter un éclairage théorique afin d'accentuer notre compréhension du phénomène et des déterminants sous-jacents à cette gestion des rôles.

Les défis de la recomposition familiale

Les couples recomposés sont exposés à plusieurs défis et problèmes découlant des particularités de leur type d'union, et ce en plus de devoir surmonter les défis communs aux familles traditionnelles intactes. Les caractéristiques en lien avec la structure particulière de leur famille recomposée, ainsi que la séquence des événements familiaux qui s'éloignent du modèle familial traditionnel créent d'importants défis à relever pour ses membres.

Adaptation à la recomposition familiale. Il apparaît d'abord difficile pour les membres de la famille recomposée d'y trouver une place et de développer un sentiment d'appartenance. Papernow (2013) fait référence à une dynamique d'inclusion et d'exclusion constante entre ces membres, qui tend à perdurer à travers le temps. Par exemple, la préséance du lien entre l'enfant et son parent biologique peut générer un sentiment de rejet et l'impression d'être un membre moins important pour le beau-parent. Cette subtile hiérarchie, découlant des liens biologiques

entre les membres de la famille recomposée, peut fragiliser la formation des liens affectifs entre chacun d'eux (Shapiro & Stewart, 2011; Sweeney, 2010). Des études font d'ailleurs état du déchirement pouvant être ressenti chez le parent biologique lorsque ce dernier doit négocier le temps passé entre son conjoint et son enfant, ce qui peut être perçu en retour, comme un manque de loyauté de la part de son partenaire amoureux (Afifi, 2003; Beaudry, Boisvert, Simard, Parent, & Tremblay, 2005; Coleman, Fine, Ganong, Downs, & Pauk, 2001; Eeden-Moorefield & Pasley, 2008). De plus, plusieurs familles recomposées rapportent avoir des difficultés à développer un sens de cohésion familiale et un sentiment d'appartenance commun. Olsen (2000) définit la cohésion familiale comme étant le degré auquel les membres de la famille se perçoivent émotionnellement connectés les uns avec les autres, ainsi que leur perception de leur identité familiale commune. Plusieurs études rapportent ainsi un niveau plus faible de cohésion et de sentiment d'appartenance au sein des familles recomposées par rapport aux familles nucléaires (Hetherington, 1993; O'Conner, Hetherington, & Clingempeel, 1997). Ce manque de cohésion est en partie explicable par le manque d'histoires et de souvenirs communs, particulièrement entre le beau-parent et le(s) enfant(s) de son partenaire (Felker, Fromme, Arnaut, & Stoll, 2002).

Acceptation du bel-enfant de sa nouvelle réalité familiale. Ensuite, la capacité de l'enfant à accepter sa nouvelle réalité familiale constitue un défi de taille. En effet, la formation du couple au sein d'une famille recomposée, bien qu'empreinte d'amour et d'espoir pour les deux partenaires amoureux, peut être associée à des deuils et à une difficulté d'adaptation à la nouvelle situation familiale pour les enfants (Papernow, 2013). Il semble que l'attention du parent porté sur son nouveau conjoint peut avoir comme effet de diminuer la qualité et la quantité des interactions entre le parent et son enfant, dans une période où ce dernier aurait besoin d'un encadrement parental soutenu afin de l'aider à négocier les émotions en lien avec la

dissolution de sa famille d'origine et la transition à sa nouvelle réalité familiale (Cartwright, 2008). Le beau-parent peut également ressentir des émotions négatives découlant du fait que, malgré son désir de développer une bonne relation avec l'enfant, l'évolution de la relation dépende davantage de son niveau de réceptivité (Bray & Easling, 2005).

Partage des responsabilités parentales. Un autre défi réfère au partage des responsabilités parentales entre le parent et le beau-parent, particulièrement en ce qui a trait à la discipline des enfants (Papernow, 2013). Contrairement au parent biologique, le beau-parent ne possède pas l'ensemble du contexte historique afin de contextualiser les comportements de son bel-enfant et n'a pas encore eu la chance de développer un lien d'attachement, car celui-ci est en cours de formation, si ce dernier même se développe, diminuant les capacités du beau-parent à puiser dans ces ressources internes afin de permettre l'autorégulation optimale de ses réactions émotionnelles. Plusieurs études indiquent que les principaux conflits rapportés par les couples recomposés concernent l'exercice des rôles parentaux et beau-parentaux, et plus précisément au niveau de la pratique de la discipline des enfants du conjoint (Beaudry, Boisvert, Simard, Parent, & Tremblay, 2005; Coleman et al., 2001; Schramm, 2007; Stanley, Markman, & Whitton, 2002). Les recherches démontrent que l'ambiguïté liée à la discipline des enfants constitue une source de stress et de tension considérable pour les membres du couple (Coleman et al., 2001). Le fait de ne pas avoir de limites claires quant à son rôle au sein de l'éducation des enfants, ainsi que le fait de ne pas se sentir soutenu dans sa pratique parentale par son conjoint peut avoir comme conséquence le développement de ressentiment envers son partenaire amoureux (Morrison & Thompson-Guppy, 1985). En plus des difficultés à déterminer qui est imputable à certaines responsabilités parentales au sein de leur famille, les couples recomposés peuvent également voir émerger des différences importantes dans leurs valeurs et leur vision de l'éducation des enfants,

ce qui peut être à la source de tensions conjugales. Le fait d'avoir des attentes communes sur la façon d'élever les enfants, ainsi que sur les droits et les devoirs de chacun est positivement lié à la qualité des relations intrafamiliales (Fine & Kurdek, 1994). De façon inverse, plus une famille est complexe et a de la difficulté à définir les attentes entourant les rôles de chacun, plus le couple évoluant en famille recomposée risque de voir son degré de satisfaction conjugale s'amoinrir (Kim, 2010).

Gestion des frontières relationnelles avec les ex-conjoints. Finalement, la gestion de la relation avec l'ex-conjoint, soit le parent biologique non-résident, demeure souvent un défi de taille pour les conjoints provenant d'une famille recomposée. En effet, le manque de vision commune face à l'éducation des enfants, ainsi que le pouvoir que l'ex-conjoint peut avoir en ce qui a trait à la prise de décision quant aux événements se déroulant sous le toit de la famille recomposée peuvent générer des tensions entre les membres du couple (Papernow, 2013). Cette influence continue de l'ex-conjoint d'un ou des deux partenaires peut également représenter une menace à la satisfaction conjugale des individus évoluant en union recomposée (McCarthy & Ginsberg, 2007). Par exemple, entretenir des sentiments négatifs quant à son ancien partenaire peut affecter la réussite d'une nouvelle union (Falke & Larson, 2007). En outre, le fait de vivre avec le bagage émotionnel d'une ancienne relation peut possiblement empêcher une personne de s'investir pleinement dans sa nouvelle relation amoureuse (Ganong, Coleman & Hans, 2006; Goetting, 1982; Visser, Visser, & Pasley, 2003; Schneller & Arditti, 2004).

Indicateurs du fonctionnement des couples en famille recomposée

Le contexte dans lequel le couple se forme, évolue et s'adapte à l'intérieur d'une famille recomposée peut être associé à un fonctionnement qui lui est propre. En comparaison aux couples faisant partie d'une famille nucléaire, les couples en famille recomposée rapportent

généralement vivre un plus haut niveau de stress psychologique (Bray & Berger, 1993; Lee-Baggley, Preece, & DeLongis, 2005; Zeppa & Norem, 1993), une plus grande instabilité conjugale (DeLongis, 2005), des difficultés plus marquées à s'adapter à leur réalité familiale (Craig & Johnson, 2011; Hetherington, 1993; Lamb, 2007; O'Conner, Hetherington & Clingempeel, 1997; Shapiro & Stewart, 2011), ainsi qu'une confusion plus grande en ce qui a trait à la définition des rôles parentaux et le partage des responsabilités parentales entre les adultes (Beaudry, & al., 2005; Coleman & al., 2001; Schramm, 2007). Il s'avère donc important de s'intéresser à ses fonctionnements au sein de recherches futures.

Théories utilisées pour comprendre le vécu des couples en famille recomposée

Depuis plusieurs décennies, la recherche s'intéressant au déploiement des dynamiques interpersonnelles et familiales au sein des familles recomposées repose sur une variété de théories sociologiques (p. ex., la théorie des systèmes familiaux, la théorie interactionniste symbolique, les théories féministes) afin de mieux comprendre les processus impliqués dans la définition des rôles parentaux. Plus récemment, les théories psychologiques (p. ex., la théorie de l'attachement, la théorie de la communication, la théorie des conflits et du stress) ont été utilisées afin de mieux comprendre comment certaines caractéristiques intra et interpersonnelles ont le potentiel d'influencer le fonctionnement général des familles recomposées. Un bref résumé des théories les plus saillantes en lien avec les thèmes de la thèse est présenté ci-dessous.

Théories utilisées pour comprendre la gestion des rôles parentaux et la perception des compétences parentales.

La théorie des systèmes familiaux. La théorie des systèmes familiaux (Bowen, 1971, 1972) est de loin la plus utilisée afin de comprendre le fonctionnement des familles recomposées. Elle permet d'examiner les dynamiques particulières entre les sous-systèmes (dyade conjugale,

dyade parent-enfant, dyade beau-parent-enfant, dyade entre les parents biologiques) de la famille recomposée et de comprendre comment ceux-ci s'inter-influencent et influencent le fonctionnement global de la famille dans son ensemble (Schrodt, Soliz, & Brathwaite, 2008). Une des grandes contributions de cette théorie est de permettre de mieux comprendre les difficultés plus prononcées pour les membres du couple de la famille recomposée à définir les règles régissant leurs rôles et leurs responsabilités parentales en raison de l'ambiguïté des frontières entre les différents sous-systèmes de la famille (Stewart, 2005; Weaver & Coleman, 2010). Rappelons que les frontières entre les membres du couple recomposé sont dites ambiguës en raison de l'affiliation intergénérationnelle prédominante entre le parent biologique et son enfant, ainsi que l'influence décisionnelle d'un parent biologique non-résident dans la gestion des responsabilités parentales. Le couple doit donc se former dans un contexte où il n'y a pas de césure à proprement dite avec des liens familiaux passés, pouvant ainsi générer des conflits de loyauté entre les différents sous-systèmes de la famille recomposée (Emery & Dillon, 1994; Pacey, 2005). Cette théorie permet donc de mieux comprendre comment l'ajustement psychosocial d'un individu évoluant en famille recomposée est influencé par les multiples dynamiques relationnelles évoluant dans son système familial. Elle se prête toutefois moins à l'étude plus exhaustive des facteurs intrapersonnels pouvant influencer la capacité de cet individu à négocier efficacement ou non avec ces différentes dynamiques.

La théorie interactionniste symbolique. Le postulat central de cette théorie est que l'être humain travaille activement à faire du sens de ses expériences à l'aide de l'échange de symboles socialement prescrit au sein de ses interactions avec autrui (LaRossa & Reitzes, 1993; Mead, 1934), afin de rendre plus prévisibles les échanges sociaux (Stryker, 1968). De façon plus concrète, cette théorie précise que les membres d'une société développent un langage commun

afin de simplifier leurs interactions sociales et afin de rendre plus explicites les attentes rattachées aux rôles sociaux. Ainsi, le symbole d'une mère, par exemple, évoque à l'esprit un concept et des attentes qui sont généralement partagés par les membres de la société (p. ex., une femme qui a pour responsabilité de prendre soin de son enfant). Dans le contexte de la recherche sur les familles recomposées, cette théorie met en lumière la plus grande complexité de la construction de scripts relationnels au sein des familles recomposées comparativement aux familles nucléaires. Cela serait en raison de l'absence de normes sociétales directrices en ce qui a trait à la performance des rôles beaux-parentaux. Ceci rend donc difficile de déterminer les comportements parentaux appropriés à préconiser pour chacun des membres de la dyade (Coleman, & al., 2000). Elle met en lumière, par exemple, le fait que les belles-mères sont généralement celles qui rapportent le plus de détresse psychologique face à la confusion entourant leurs rôles parentaux et responsabilités familiales. Cela serait lié au fait qu'il semble que les attentes rattachées aux rôles de mères biologiques, de pères biologiques et de beaux-pères (Doodson, 2014; Doodson & Davies, 2014; Shapiro & Stewart, 2011) se rapprochent davantage aux normes sociétales attendues quant à la maternité et la paternité tel que prescrit dans le modèle de la famille nucléaire (p. ex., Arendell, 2000; Ganong & Coleman, 1995).

La perspective féministe : Le mythe de la maternité. En continuité avec la théorie interactionniste symbolique, cette approche théorique permet de mettre en perspective l'impact des stéréotypes entourant la maternité sur la façon dont l'ensemble des membres de la famille définisse leur rôle parental. Selon cette approche, la signification culturelle de la féminité est intimement liée au rôle maternel (Braverman, 1989). Au sein de la culture occidentale, le mythe de la maternité se traduit par la remise de la responsabilité aux femmes en ce qui a trait à la gestion des relations familiales (Ganong & Coleman, 2004), et ce peu importe la structure

familiale dans laquelle ces relations évoluent. Hays (1996) décrit la maternité comment étant un construit social qui influencent les comportements de toutes les femmes, qu'elles aient des enfants ou non. Ce construit social suppose que la femme prend soin des autres, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur des paramètres de sa famille. Les jeunes femmes grandissent donc avec l'attente internalisée qu'elles doivent être de bonnes mères et elles développent rapidement un sens de responsabilité pour le bien-être des enfants et des membres de leur famille. Selon Levin (1997), les rôles traditionnels féminins ont une forte influence sur le développement de l'identité parentale d'une belle-mère en raison du fait que les membres de sa famille (conjoint et beaux-enfants) tendent à lui imposer des tâches typiquement associées avec le genre féminin (soin des enfants et accomplissement des tâches ménagères). Par contre, l'accomplissement de certaines de ces tâches, spécialement le fait de prendre soin des enfants, demande à la femme de développer une relation d'intimité avec son bel-enfant, ce qui est toutefois à l'encontre de la distance émotionnelle devant prévaloir entre le bel-enfant et son beau-parent afin de respecter le territoire des parents biologiques (Dainton, 1993). Cette théorie, tout comme pour la théorie de l'interactionnisme symbolique, permet de mieux saisir les messages sociaux (mythes et attentes stéréotypées) véhiculés au sein de la société occidentale qui influencent et façonnent les attentes stéréotypées liées aux rôles parentaux de la famille recomposée. Elle ne permet toutefois pas de comprendre les facteurs intrapersonnels qui influencent l'individu à adhérer ou non à ces attentes stéréotypées.

Théories jetant un éclairage sur le fonctionnement psychologique des membres du couple recomposé.

La théorie de l'attachement. La théorie de l'attachement appliquée aux couples (Bowlby, 1979; Cassidy & Shaver, 2016) permet de mettre en relief la manière dont les représentations de

soi et des autres sont liées à l'ajustement dyadique. Ainsi, il appert qu'un plus haut niveau d'anxiété face à l'abandon et un plus haut niveau d'évitement face à l'intimité augmentent le niveau de difficultés rencontrées par le beau-parent. À l'inverse, une sécurité d'attachement est liée à plus de stabilité et de satisfaction au sein de l'union conjugale en famille recomposée (Jensen, Lombardi, & Larson, 2015). De plus, la qualité et la quantité de soutien dyadique permettraient d'atténuer les symptômes dépressifs rattachés aux facteurs de stress de la recomposition familiale (Shapiro et Stewart, 2011), notamment par le biais de l'utilisation de stratégies d'adaptation positive (St-Jacques, Robitaille, Godbout, Parent, Drapeau, & Gagné, 2011). Dans le contexte de la recherche sur le fonctionnement des familles recomposées, la théorie de l'attachement permet de mettre en lumière le lien entre la représentation d'attachement de chacun des partenaires sur la qualité du soutien dyadique et de la relation amoureuse. Selon nos connaissances, cette dernière n'a toutefois pas été appliquée à la négociation des rôles parentaux à ce jour, mais cela serait une piste de recherche intéressante.

La théorie de la communication. Par ailleurs, les patrons de poursuite et de retrait en réponse aux conflits associés à la négociation des rôles et responsabilités entre les membres du couple seraient associés à un plus faible ajustement dyadique et diminueraient non seulement le niveau de proximité émotionnelle entre les membres du couple, mais également entre les beaux-parents et les beaux-enfants (DeLongis et Preece, 2003). À l'inverse, le soutien émotionnel, ainsi que la communication centrée sur l'empathie seraient des facteurs de protection significatifs en ce qui a trait à la réussite de l'union conjugale en famille recomposée (Fine & Kurdek, 1995; O'Brien, DeLongis, Pomaki, Puterman, & Zwicker, 2009). La communication centrée sur l'empathie permettrait d'ailleurs d'atténuer l'intensité du stress perçu par les membres du couple en ce qui trait aux défis de la recomposition familiale (O'Brien et coll., 2009). Cette théorie

permet donc de comprendre comment la communication joue un rôle central dans la gestion des défis en lien avec l'environnement familial, et peut mener à des interactions positives ou négatives entre les partenaires amoureux. Elle n'informe toutefois pas sur les facteurs individuels qui permettent aux individus de communiquer efficacement leurs besoins.

Les théories du conflit et du stress. La théorie du stress a pour postulat central que les événements de vie stressants affecteraient ultimement le niveau de confiance en la capacité à gérer efficacement les défis issus de l'environnement et créerait des tensions au sein de la performance des rôles sociaux, pouvant se traduire ultimement par des interactions sociales négatives et l'endossement de symptômes psychologiques. Sachant que les couples en famille recomposée rapportent vivre généralement plus de stress que les familles nucléaires en raison des caractéristiques uniques de leur type de famille (Bray & Berger, 1993; Lee-Baggley, Preece & DeLongis, 2005; Zeppa & Norem, 1993), cette théorie permet de jeter un regard éclairant sur les difficultés d'adaptation vécues par les membres du couple recomposé. La théorie du conflit met en lumière comment la répartition du pouvoir entre les membres du couple recomposé peut être inégale en raison de l'affiliation biologique entre le parent biologique et son enfant ou le pouvoir détenu par l'autre parent biologique sur la façon d'élever les enfants.

L'éclairage de la théorie des schémas de genre sur le fonctionnement des membres du couple en famille recomposée

Les théories ci-haut mentionnées ont permis de mettre en lumière qu'un nombre important de facteurs sociaux et individuels peuvent avoir un impact significatif sur le fonctionnement général des membres du couple évoluant en famille recomposée. Il est donc pertinent d'examiner le fonctionnement général des couples en famille recomposée à l'aide de diverses lentilles théoriques. Il appert toutefois que les processus cognitifs et comportementaux

qui sous-tendent le fonctionnement des membres du couple en famille recomposée ont peu été étudiés (Jensen, Shafer, & Larson, 2014; Taylor, Robila. & Fisackerly, 2013). Ces processus incluent les croyances et les cognitions qu'un individu entretient par rapport à lui, ses pairs et l'environnement dans lequel il évolue, qui influencent à leur tour ses comportements et émotions en lien avec une dite situation (Beck, 1995). La présente thèse introduit la théorie des schémas de genre (*Gender Schema Theory*; Bem, 1981) pour ce faire. Tout comme les théories de l'interactionnisme symbolique et féministe, la théorie des schémas de genre permet de prendre en compte le contexte social influençant la façon dont les membres du couple réfléchissent à leurs rôles parentaux. En effet, elle permet de mieux comprendre comment les attentes stéréotypées face aux genres et aux rôles familiaux façonnent la performance des rôles parentaux dans le contexte des familles modernes. Elle a pour postulat central que le rôle de genre endossé par un individu, agissant telle une lentille cognitive à travers laquelle les informations provenant de l'environnement sont filtrées, guide l'individu dans sa manière de se comporter dans ses différents rôles sociaux, et influence sa façon d'interagir avec les membres de son environnement.

En comparaison aux autres théories discutées, la théorie des schémas de genre permet d'avoir une perspective centrée sur les processus individuels qui influencent le fonctionnement général de la famille recomposée, notamment en s'intéressant aux cognitions inadaptées, aux attitudes dysfonctionnelles et aux schémas rigides associés au rôle de genre endossé. De façons différentes aux théories de l'attachement, de la communication, des conflits et du stress, elle permet de comprendre le processus interne qui influence la façon dont les individus en couple au sein d'une famille recomposée naviguent les spécificités découlant de leur type d'union. Elle permet également de mieux comprendre les processus internes influençant la façon dont un

individu performe son rôle parental (p. ex., les raisons pour lesquelles un beau-parent tente de jouer un rôle parental tandis qu'un autre privilégie une relation d'amitié), ainsi que son niveau de détresse ressentie lorsque l'environnement ne lui permet pas de performer ce rôle à la hauteur de ses attentes internalisées.

Théorie des schémas de genre

La théorie des schémas de genre (*Gender Schema Theory*; Bem, 1981) est issue des travaux révolutionnaires de Sandra Bem ayant débuté dans les années 1970. Celle-ci a été la première chercheuse à considérer la masculinité et la féminité comme étant des traits orthogonaux distincts, en opposition à une simple dimension bipolaire. L'identité de genre représente le processus par lequel un individu développe une reconnaissance du sexe auquel il appartient et construit son identité d'homme ou de femme en se basant sur l'apprentissage social de normes et d'attentes appropriées à son sexe. Cette socialisation du genre se produit par l'entremise de plusieurs agents sociaux, notamment : les parents, les amis, la publicité et la communauté (Berger & Krahé, 2013; Deaux & Lafrance, 1998). Ainsi, l'individu construit son identité en fonction d'une série de comportements et d'attitudes considérés comme normaux pour les personnes appartenant à son sexe, et ce, au sein de la culture dont il appartient (Lips, 1997; Lorber, 1994). Les croyances positives rattachées aux caractéristiques psychologiques de la masculinité et de la féminité sont appelées stéréotypes de genre (Berger & Krahé, 2013; Deaux & Lafrance, 1998).

Ainsi, un individu endossant un rôle sexuel plus stéréotypé utiliserait les concepts de masculinité et de féminité (selon son sexe biologique) pour encoder les informations qui proviennent du monde extérieur, et cela le pousserait à évaluer et à assimiler les stimuli externes de façon congruente avec ses croyances fondamentales par rapport aux genres (Bem, 1981). En

agissant ainsi, l'individu solidifie son schéma de genre lié à comment l'homme et la femme doivent interagir avec le monde extérieur (Bem, 1981; Bem & Lenney, 1976; Cheng, 2005; Humphrey Block, 1973; Lefkowitz & Zeldow, 2006). Ce rôle sexuel se reflètera dans toutes les sphères de sa vie, allant même jusqu'à influencer la façon dont il abordera les différents rôles sociaux qu'il sera appelé à jouer au courant de son existence. Le respect et la promotion de ces rôles sexuels stéréotypés permettent de ritualiser les interactions entre individus, rendant prévisibles les échanges sociaux et réduisant le stress lié à la vie sociale. Toutefois, une adhérence rigide à un rôle sexuel traditionnel pourrait également avoir pour effet de limiter le registre de comportements d'un individu, ce qui pourrait réduire sa capacité à gérer les demandes d'un environnement social de plus en plus complexe (Bem & Lenney, 1976; Cheng, 2005).

Identité de genre féminine

La féminité serait associée à une « orientation communautaire », c'est-à-dire aux soucis du bien-être des autres, ainsi que de l'harmonie entre les différents individus appartenant à un groupe (Bakan, 1966; Parsons & Bales, 1955). Il a été démontré que les individus endossant un rôle de genre féminin tendraient à monitorer la qualité de leur relation, analyser les dynamiques interpersonnelles et prendre responsabilité pour le maintien et la réparation des relations interpersonnelles (Canary & Wahba, 2006; DeMaris, 2007; Lin & Rusbult, 1995). Dans son « Inventaire des Rôles Sexuels », Bem (1974) associe les caractéristiques d'être sensible aux besoins des autres, d'être loyal, de faire preuve de compassion, d'être doux et d'aimer les enfants au construit social de la féminité. Une recherche ayant trait aux bénéfices liés à l'adoption de traits féminins a souligné l'importance de la féminité dans la prédiction d'émotions interpersonnelles satisfaisantes (Aubé, Norcliffe, Craig, & Koestner, 1995), suggérant que la féminité est liée à une meilleure adaptation au niveau interpersonnel. Toutefois, l'adoption du

genre stéréotypé féminin a été associée à niveau plus faible de flexibilité comportementale à travers différents contextes (Bem & Lewis, 1975; Bem, Martyna, & Watson, 1976; Smith, Noll, & Bryant, 1999).

Féminité et ajustement dyadique. L'association positive entre la féminité et l'ajustement dyadique a théoriquement été expliquée par l'essence même de la féminité. En effet, les caractéristiques attribuées à la féminité, telles l'empathie (Thomas & Reznikoff, 1984), la tendance à prendre soin des autres (Bem, Martyna & Watson, 1976), et les qualités expressives, de par leur nature, permettent d'influencer positivement la construction et le maintien des relations amoureuses satisfaisantes (Reevy & Maslach, 2001). D'autant plus, les individus endossant des traits associés à la féminité ont été trouvées plus habiles à offrir du soutien émotionnel à leur partenaire lorsqu'ils étaient en détresse (Verhofstadt & Weytens, 2013). Une récente méta-analyse incluant 26 études a permis de mettre en lumière que l'association entre la féminité et la satisfaction conjugale est plus forte qu'entre cette dernière et la masculinité, tant chez les femmes que chez les hommes (Ta, 2017). L'endossement d'une « orientation communautaire » chez un ou les deux partenaires de la dyade amoureuse a été lié à une plus grande santé relationnelle et ce sans égard au fait que la dyade était de type traditionnel (p. ex., le partenaire masculin a une identité de genre masculine et la partenaire féminine de genre féminin) ou non traditionnel (p. ex., le partenaire masculin a une orientation communautaire et la partenaire féminine a une orientation instrumentale) (Young, Moss-Racusin & Sanchez, 2014). Au sein d'une étude réalisée par Steiner-Pappalardo et Gurung (2002), une plus grande féminité, tant chez l'homme que la femme, a été liée à une satisfaction conjugale davantage élevée que le style d'attachement et les représentations mentales du partenaire amoureux (*mental representations of the romantic partner*).

Féminité et stress psychologique. Bien que la féminité ait été associée à un meilleur ajustement dyadique, il appert que ces mêmes caractéristiques prédisposent les individus avec une forte féminité à vivre davantage de stress psychologique en raison de leur orientation communautaire. En effet, le fait de prendre soin des autres, particulièrement d'un membre de sa famille, a un impact négatif sur la santé physique et mentale, potentiellement en raison de l'exposition à un plus grand nombre de facteurs de stress (Son, Shea, Femia, Zarit, & Stephens, 2007). Une étude s'étant intéressée au lien entre la maternité et l'expérience du stress conclut que les femmes qui adhèrent à une vision très stéréotypée de leur rôle parental (soit la croyance que les mères ont un rôle plus important que les pères) font généralement l'expérience d'un plus haut niveau de stress psychologique (Rizzo, Schiffrin, & Liss, 2012). Il apparaît d'ailleurs que les femmes font davantage l'expérience de stress que les hommes de façon générale, et que cette différence serait tributaire à un plus faible endossement de caractéristiques masculines, plutôt qu'un haut niveau de féminité (Vesely, Siegling & Saklofske, 2013; Whitley, 1985). Bien qu'une forte masculinité a été généralement associée négativement au stress psychologique (Lubinski, Tellegen, & Butcher, 1981; Vesely & al., 2013), les individus endossant plus fortement un rôle de genre féminin tendent à être plus efficaces dans la gestion du stress dans un contexte interpersonnel (Steenbarger & Greenberg, 1990) puisqu'ils utilisent davantage des stratégies d'adaptation centrées sur les émotions (*emotional-oriented coping strategies*) que les individus qui endossent un rôle de genre masculin (Dimitrovsky, Levy-Shiff, & Perl, 2000; O'Connor & Brown, 2016). Il appert toutefois que l'utilisation de ces stratégies permettrait une meilleure régulation du stress chez les femmes endossant des caractéristiques féminines que chez les hommes endossant des caractéristiques féminines (O'Connor & Brown, 2016). De façon intéressante, l'identification à un rôle de genre féminin a été associé à un meilleur ajustement

post-partum que le rôle de genre masculin chez les femmes qui avaient récemment donné naissance (Dimitrovsky, Levy-Shiff & Perl, 2000).

Féminité et compétences parentales. Comme pour l'ajustement dyadique, il semble que la féminité a été, de façon théorique, positivement associée à un sentiment de compétence parentale, encore une fois en raison des caractéristiques d'orientation communautaire qui définissent cette orientation de genre. Traditionnellement, la féminité est culturellement associée au fait de prendre soin des autres, particulièrement des enfants (Hays, 1996). De façon générale, les individus qui endosse un haut niveau de féminité valoriseraient davantage leur rôle parental que leur rôle professionnel ou ils rapporteraient vouloir trouver un équilibre entre ces deux rôles (Kerpelman & Schvaneveldt, 1999). Une étude réalisée en 2007 par Yaremko et Lawson a fait état qu'un haut niveau d'endossement de caractéristiques féminines, tant chez les femmes que chez les hommes, est lié au désir plus marqué de devenir parent et à une plus grande importance accordée au rôle parental au sein de leur identité globale (*parental role salience*). De façon intéressante, les hommes endossant un rôle de genre féminin issus de cette étude ont anticipé plus positivement et favorablement l'expérience de la parentalité que les femmes féminines. Faisant écho à ces résultats, une étude a mis en lumière que les pères qui endossaient un haut niveau de féminité rapportaient également un plus haut niveau de satisfaction au sein de leurs responsabilités parentales que les mères hautement féminines (Renk, Roberts, Roddenberry, Luick, Hillhouse, Meehan, & al., 2003). Les femmes s'identifiant à un rôle de genre féminin ont d'ailleurs tendance à rapporter un plus grand sentiment de responsabilité face au bien-être émotionnel des membres de leur famille (Albritton, Angley, Grandelski, Hansen, & Kershaw, 2014), pouvant potentiellement expliquer leur plus faible niveau de satisfaction parentale.

Féminité et ajustement à la recomposition familiale. À notre connaissance, seule une étude porte sur le lien entre le rôle de genre et l'adaptation des parents dans un contexte de recomposition familiale. Dans cette étude réalisée auprès de 310 beaux-parents, les individus qui adoptaient une vision plus traditionnelle de leur rôle familial en fonction de leur genre, particulièrement chez les belles-mères, ont rapporté faire l'expérience d'un plus grand niveau de stress dans le cadre de l'exercice de leurs responsabilités parentales (Shapiro, 2014). Ainsi, bien que la féminité ait été associée à de plus grandes compétences interpersonnelles (p. ex., Aubé, Norcliffe, Craig, & Koestner, 1995), et une grande importance accordée à la famille (Yaremko & Lawson, 2007), il semble que celle-ci ne facilite pas l'ajustement à la recomposition familiale. Puisque la famille recomposée s'éloigne du modèle traditionnel de la famille, le fait de s'identifier fortement à un rôle de genre traditionnel semble produire des attentes irréalistes chez les membres du couple dans la façon de jouer leur rôle parental respectif, et ultimement être une source importante de stress psychologique (Higgins, Bond, Klein, & Strauman, 1986; Rizzo, Schiffrin, & Liss, 2012).

Identité de genre masculine

La masculinité serait associée à une « orientation instrumentale », c'est-à-dire à la capacité d'utiliser ses ressources cognitives afin d'accomplir des tâches et résoudre des problèmes (Leaper & Ayres, 2007; Parsons & Bales, 1955). Les résultats de l'étude de Choi (2004) ont démontré que les personnes endossant un rôle de genre masculin (ainsi que les personnes androgynes à cause de la présence de traits masculins) ont un niveau d'efficacité personnelle significativement plus élevé que les individus s'identifiant fortement à des caractéristiques féminines. Dans son Inventaire des Rôles Sexuels, Bem (1974) associe les

caractéristiques d'être autonome, ambitieux, auto-suffisant, agressif, compétitif et *leader* au construit de la masculinité.

Masculinité et ajustement dyadique. Théoriquement, les caractéristiques associées à la masculinité, soit instrumentales et individualistes, dans leur nature, ne sont pas des caractéristiques qui favorisent la création et le maintien de relations satisfaisantes à proprement dites. Cela explique pourquoi dans une récente méta-analyse incluant 26 études, la masculinité ait été faiblement associée à l'ajustement dyadique, tant chez les femmes que chez les hommes (Ta, 2017). Seules deux études incluses au sein de la méta-analyse ont fait état d'une association positive entre certaines caractéristiques masculines, soit le fait d'être auto-suffisant (Bolvardi, Damavandian, & Talebi, 2015) et indépendant (Fan & Lui, 2014), et la satisfaction conjugale. Il appert que le fait d'endosser des caractéristiques masculines centrées davantage sur la satisfaction des besoins individuels (p. ex., être agressif, ambitieux ou ferme) a été négativement lié à la qualité de la relation conjugale (Bradbury, Fincham, & Beach, 2000, Lawrence & Bradbury, 2007). De plus, en comparaison aux individus qui endossent un rôle de genre féminin, les individus masculins procurent du soutien moins efficace à leur partenaire en situation de détresse émotionnelle, notamment en raison de leur tendance à offrir un soutien orienté vers les solutions plutôt que d'offrir un soutien émotionnel (Verhofstadt & Weytens, 2013).

Masculinité et stress psychologique. Bien que les qualités masculines ne semblent pas faciliter la relation à l'autre, il semble que ces mêmes caractéristiques permettent une gestion plus efficace du stress psychologique dans des contextes de réalisation de soi. Il a été démontré que les hommes et les femmes endossant un rôle de genre masculin possédaient davantage de ressources psychologiques afin de gérer le stress, en comparaison aux individus avec un rôle de genre féminin (Lipinska-Grobelny, 2011), sauf dans le contexte de la gestion du stress au sein

des relations interpersonnelles. Ces derniers utilisent des stratégies d'adaptation orientées vers les solutions et leur stress serait modulé par le contrôle de soi, soit une dimension masculine de l'intelligence émotionnelle (O'Connor & Brown, 2016). Ils ont été démontrés d'ailleurs particulièrement efficaces à gérer le stress dans des contextes de performance, comme par exemple dans un milieu de travail ou un milieu académique (Steebarger & Greenberg, 1990). Plusieurs études ont démontré qu'une plus grande masculinité, en comparaison à la féminité, est positivement associée à une meilleure santé mentale et physique, et ce en contrôlant pour le sexe biologique (Bassof & Glass, 1982; Lubinski, Tellegen, & Butcher, 1981; Vesely et al., 2013, Shifren & Bauserman, 1996). Les individus masculins évaluaient de manière plus favorable leur capacité à faire face aux facteurs de stress au sein de leur environnement (Mayor, 2015).

Masculinité et compétences parentales. Tout comme pour l'ajustement dyadique, il est attendu que de faibles compétences parentales sont associés à une plus forte masculinité en raison de la nature même des caractéristiques dites masculines. L'endossement de caractéristiques traditionnellement associées à la masculinité a été associé chez l'homme à plus de temps passé au travail (Kaufman & Uhlenberg, 2000), moins de temps consacré aux travaux domestiques (Coltrane et Ishii-Kuntz, 1992), ainsi qu'à moins de temps octroyé aux enfants (Bulanda, 2004). Il appert que les hommes hautement masculins ont rapporté se sentir davantage responsables de pourvoir pour leur famille (Montgomery, Chaviano, Rayburn & McWey, 2016). Ils rapportent également avoir plus de difficultés à communiquer avec leur conjointe en ce qui a trait à l'éducation des enfants et être plus réticents à aller chercher de l'aide extérieure pour les soutenir dans l'éducation de leur enfant (Triemstra, Niec, Peer, & Christian-Brandt, 2017). Cette théorie fait totalement abstraction de l'apport du père quant à la capacité de l'enfant à s'ouvrir sur le monde, prendre des risques, faire face aux imprévus et autoréguler ses émotions intenses

par les apprentissages réalisés dans le contexte du jeu (Newland, Coyl-Shepherd, & Paquette, 2013; Paquette & Bigras, 2010).

Masculinité et ajustement à la recomposition familiale. Encore une fois, à notre connaissance, seule l'étude de Shapiro (2014) s'est intéressée aux liens entre l'ajustement à la recomposition familiale, mettant en lumière un lien entre un plus fort endossement de caractéristiques traditionnelles et des difficultés d'ajustement à la recomposition familiale.

Identité de genre androgyne

L'androgynie postule la coprésence de caractéristiques masculines (assurance, individualité) et de caractéristiques féminines (doux, maternel) chez une même personne, permettant l'utilisation de ces deux registres afin de s'adapter aux demandes d'une situation donnée (Bem, 1974). Il est attendu que cette socialisation moins stéréotypée a pour conséquence une plus grande flexibilité cognitive et comportementale, et une adaptation plus efficace aux différents contextes sociaux modernes (Bem, 1974; 1981). Les individus androgynes se démarquent par leur capacité à accomplir un large éventail de tâches stéréotypées ou non, et ce en raison de leur grande flexibilité comportementale et leur habileté à s'adapter aux différentes situations (Bem & Lewis, 1975).

Androgynie et ajustement dyadique. Selon Bem (1981), les interactions interpersonnelles les plus positives devraient être chez les personnes androgynes en raison de leur capacité à incorporer à la fois des qualités positives de la féminité et de la masculinité au sein des multiples domaines de leur relation amoureuse, et ainsi être plus satisfaits au sein de leur relation conjugale. Ce lien entre une androgynie élevée et un haut niveau d'ajustement dyadique a été confirmé par plusieurs études (Bradbury, Campbell, & Finchman, 1995; Zammichieli, Gilroy, & Sherman, 1988). Puisqu'ils possèdent une sensibilité (caractéristique féminine) et une

capacité accrue à exprimer leurs besoins (caractéristique masculine), les individus androgynes se sont montrés plus compétents dans l'expression de leur sentiment amoureux (Ganong & Coleman, 1985). Plusieurs études ont démontré que l'androgynie a été associée à un meilleur ajustement interpersonnel en comparaison à la féminité et à la masculinité (Campbell, Steffen, & Langmeyer, 1981; Hirokawa, Dohi, Yamada, & Miyata, 2000; Kelly, O'Brien & Hosford, 1981; Wiggins & Holzmuller, 1981).

Androgynie et stress psychologique. En raison de leur plus grand répertoire comportemental, il est attendu des individus androgynes une plus grande efficacité dans la gestion du stress compte tenu de leur orientation à la fois communautaire et instrumentale décrite plus haut. Une étude (Cheng, 2005) a démontré que les individus « androgynes » étaient davantage capables de déployer des stratégies d'adaptation efficaces en analysant les informations disponibles par rapport à une situation stressante. Selon cette même étude, les individus féminins ou masculins ont davantage tendance à déployer des stratégies basées sur leur schéma de genre, les rendant efficaces à gérer le stress soit dans un contexte interpersonnel (individu adoptant un genre féminin) ou de réalisation de soi respectivement (individu adoptant un genre masculin).

Androgynie et compétences parentales. Malgré l'attente que l'androgynie soit associée à une meilleure compétence parentale, aucune étude n'a été spécifiquement recensée sur le sujet à notre connaissance. Néanmoins, il appert que les hommes qui ont internalisé à la fois des caractéristiques issues d'une orientation communautaire (trait de la féminité) et des caractéristiques instrumentales (trait de la masculinité) ont rapporté un plus haut niveau de participation dans l'éducation des enfants (Sanderson, & Sanders Thompson, 2002). De plus, il a été rapporté que les couples qui ont une vision plus égalitaire des responsabilités parentales sont

plus aptes à composer avec les défis de la parentalité que les couples où les partenaires adhèrent à une vision plus traditionnelle des rôles (p. ex., mère principale responsable des soins de l'enfant et père pourvoyeur) (Ogolsky, Peltz Dennison, & Monk, 2014). Enfin, une étude réalisée auprès de pères ayant fait le choix de quitter le monde du travail pour se consacrer uniquement à l'éducation de leur enfant a mis en lumière que l'incorporation de qualités à la fois masculine et féminine a permis une meilleure adaptation à leur rôle (Lee & Lee, 2018).

Androgynie et ajustement à la recomposition familiale. Malgré l'attente qu'une forte androgynie serait associée à un meilleur ajustement à la recomposition familiale, aucune étude n'a spécifiquement étudié le lien entre ces deux variables à notre connaissance.

Limites des connaissances actuelles

Rappelons qu'un des enjeux principaux rapporté par les membres de la famille recomposée est la difficulté à définir clairement les rôles de chacun au sein de leur union (Church, 1999; Gosselin & al., 2007; Weaver & Coleman, 2005), et ce en raison de l'absence de normes sociales associées à la performance des rôles non-traditionnels liés à la parentalité, l'ambiguïté des frontières entourant les rôles de parents et de beaux-parents (Stewart, 2005; Weaver & Coleman, 2010), et la présence de stéréotypes à valence négative entourant ces rôles (Ganong & Coleman, 1997; Valiquette-Tessier, Gosselin, Thomassin, & Young, 2018; Valiquette-Tessier, Vandette, & Gosselin, 2016). Ainsi, nous émettons l'hypothèse générale qu'en l'absence de scripts sociaux pour guider les parents et beaux-parents évoluant dans le contexte de la famille recomposée, leur rôle de genre serait déterminant dans leur fonctionnement général, et éclairerait leur vision de leurs responsabilités parentales et aux défis associés.

Les rôles familiaux au sein des familles recomposées, particulièrement celui du beau-parent, sont porteurs de tension à des multiples niveaux qui ne sont pas présentes au sein des familles nucléaires (Whitsett & Land, 1992). Cette ambiguïté liée à leur rôle crée du stress pour tous les membres de la famille, et influence la capacité des individus à s'intégrer pleinement au sein de leur relation conjugale, parentale et beau-parentale (Cherlin, 1978; Degarmo & Forgatch, 2002; Schwebel, Fine & Renner, 1991). Elle peut également influencer leur capacité à s'offrir du soutien dyadique, important facteur de protection pour la réussite de ce type d'union (Burt & Burt, 1996; Papernow, 1993; Visher & Visher, 1996). En effet, cela peut mener à de la tension chez l'individu et chez le couple liée aux conflits de rôles (p. ex., conflit entre son rôle parental dans le contexte de la famille recomposée et ses attentes stéréotypées envers la féminité et la masculinité). La tension de rôle se définit par les difficultés rencontrées lorsque qu'une personne tente de répondre aux demandes, aux attentes, ainsi qu'aux obligations liées à un rôle social donné, mais que cela ne concorde pas aux attentes liées à son rôle de genre (Goode, 1960; Pearlin, 1983).

Tel que mentionné précédemment, il demeure impératif de mieux comprendre les dimensions rattachées au processus de négociation entourant la gestion des rôles parentaux et des responsabilités qui y sont rattachées, et qui peuvent par le fait même diminuer l'ambiguïté et la tension rattachée aux rôles parentaux. Les tendances démographiques démontrent d'ailleurs que les couples formés au sein d'une deuxième ou d'une troisième union ont davantage de chance de se dissoudre que les couples issus d'une première union (Institut Vanier de la Famille, 2010). Cette statistique appuie donc le caractère essentiel de la recherche dans le domaine du couple recomposé afin de contrer les recompositions familiales multiples qui peuvent représenter des coûts élevés pour la société. En effet, les transitions familiales répétées affectent la stabilité

émotionnelle, le fonctionnement quotidien, la capacité d'adaptation des enfants, ainsi que les habilités parentales des adultes (Hao & Xie, 2002; Hetherington, 1991). L'ascension constante des familles non traditionnelles met en lumière l'importance d'examiner en profondeur les attentes internalisées par les membres de la famille recomposée quant à leur rôle parental, et plus spécifiquement comment leur rôle de genre influence ces attentes, ce que cherche à faire la présente thèse.

Objectifs généraux et contributions originales de la thèse

Par l'entremise de la lunette théorique des schémas de genre (Bem, 1981), l'objectif général de la présente thèse était d'examiner la contribution du rôle de genre sur la répartition des rôles parentaux et des défis associés, de même que du fonctionnement multidimensionnel des parents biologiques et des beaux-parents en famille recomposée. Cet objectif général fût atteint par l'entremise de deux études distinctes, mais complémentaires. De nature quantitative, la première étude avait pour objectif d'étudier un modèle conceptuel explorant le lien entre l'endossement de caractéristiques féminines et/ou masculines et une série d'indices des fonctionnements intrapersonnel, interpersonnel et familial (stress psychologique, perception des compétences parentales, ajustement conjugal, et ajustement à la famille recomposée) de parents biologiques et de beaux-parents, tout en contrôlant pour le fait de jouer le double rôle parental ou non. De façon générale, il fût postulé que le fait d'endosser simultanément et fortement des qualités à la fois féminines et masculines (rôle de genre androgyne) favoriserait un meilleur niveau de fonctionnement sur tous les plans, tant chez les parents biologiques que chez les beaux-parents, en raison de la capacité à puiser dans un plus grand répertoire comportemental (Bem, 1974; 1981) que les individus endossant respectivement des qualités soient féminines ou masculines. La seconde étude, qui repose sur une méthodologie mixte (questionnaires et entrevue

semi-structurée). En raison de la nature qualitative et descriptive de cette étude, aucune hypothèse n'avait été formulée à prime abord. Le premier objectif était d'acquérir une compréhension exhaustive de l'expérience subjective des rôles et responsabilités parentales entre les membres du couple recomposé et des défis qui en découlent. Le deuxième objectif était d'organiser ces responsabilités et ces défis en termes d'appariement des conjoints de chaque couple en fonction de leur rôle de genre respectif. Cela a permis de mieux comprendre la variabilité potentielle entre les individus et les couples en termes des rôles et des défis. Le dernier objectif de la seconde étude a permis une compréhension plus fine de cette variabilité pour chacun des types d'appariement soulevé en examinant la qualité du fonctionnement tel qu'évaluée dans la première étude.

L'originalité et les contributions de cette thèse se traduisent sur plusieurs plans. La première étude vise l'extension des connaissances portant sur les mécanismes individuels qui influencent l'intégration des parents et des beaux-parents à leur situation familiale, en s'intéressant au lien entre le rôle de genre et leur fonctionnement multidimensionnel. Elle cherche à établir pour la première fois les liens entre l'endossement de caractéristiques féminines et/ou masculines d'une part, et le niveau de stress psychologique subjectif, la perception des compétences parentales, l'ajustement dyadique et l'ajustement à la recomposition familiale d'autre part. Le choix de tester le modèle conceptuel chez les parents et beaux-parents séparément représente une force en soi, puisque cela permettra de rendre compte de la variabilité des expériences individuelles des participants en fonction du rôle parental exercé et choisi, favorisant une compréhension plus holistique de leur expérience unique.

En continuité, notre seconde étude permettra d'approfondir les thèmes abordés dans cette première étude en adoptant un devis mixte. En effet, l'aspect qualitatif de cette recherche

permettra de donner une voix aux participants afin de mieux contextualiser les résultats quantitatifs issus de la première étude. Plus précisément, la deuxième étude va permettre d'examiner le partage du territoire parental et le fonctionnement multidimensionnel de chacun des partenaires en s'attardant aux couples comme unité d'analyse. Il sera intéressant de vérifier si les différents appariements de couple rapportent des défis, des responsabilités et des fonctionnements différents. Il sera aussi intéressant d'éclairer si un certain rôle de genre peut être vécu différemment en fonction du rôle de genre du partenaire. Par exemple, est-ce que la féminité d'un individu peut avoir ces pous et ces contres selon le rôle de genre endossé par le partenaire? Elle permettra également de capturer les nuances possibles entre les genres quant aux défis, responsabilités, expérience d'un rôle de genre et le fonctionnement au sein de la famille recomposée

Chapitre 2- Première étude: composante quantitative

Objectifs et hypothèses de la composante quantitative

Cette première étude quantitative a pour objectif principal de mieux comprendre simultanément les liens existants entre le rôle de genre endossé par un individu (féminin, masculin, androgyne) et ses fonctionnements intrapersonnel (stress psychologique et perception des compétences parentales), interpersonnel (ajustement dyadique) et familial (adaptation à la recomposition familiale) en fonction de son rôle parental choisi au sein de sa famille recomposée (beau-parent ou parent biologique), tout en contrôlant pour le double rôle ou non (c'est-à-dire être à la fois parent biologique et beau-parent).

Les hypothèses postulées font abstraction de la nature du rôle parental exercé par le participant, bien que ce dernier soit pris en compte au sein de la modélisation statistique. Bien qu'il existe des distinctions entre le vécu des parents biologiques, des beaux-parents, ainsi que des individus appelés à jouer simultanément ces deux rôles parentaux (fonctionnements intrapersonnel, interpersonnel et familial, voir Chapitre 1 pour plus de détails), la nature exploratoire de la présente étude ne permet pas d'émettre des hypothèses reliées aux contextes particuliers de ces deux rôles. En effet, bien que la littérature scientifique existante permette de constater que le niveau de fonctionnement global d'un individu est souvent tributaire du contexte particulier rattaché à son rôle parental, les informations demeurent éparses en ce qui a trait à comment son rôle de genre se dessine différemment en fonction de ces contextes distincts (Shapiro, 2014). Ainsi, deux modèles théoriques seront testés, soit un modèle ayant pour population d'intérêt les parents biologiques, et l'autre les beaux-parents, tout en contrôlant pour l'impact de jouer simultanément un double rôle parental ou non.

Il est postulé que plus un individu endosse un rôle de genre masculin, moins il sera stressé psychologique et plus faibles seront sa perception de ses compétences parentales, son

niveau ajustement dyadique et son niveau d'adaptation à la recomposition familiale. À l'inverse, plus un individu endosse un rôle de genre féminin, plus celui-ci sera stressé psychologiquement et meilleurs seront sa perception de ses compétences parentales, son niveau d'ajustement dyadique et son niveau d'adaptation à la recomposition familiale. Ces postulats tiennent également pour un individu endossant un rôle de genre androgyne (c'est-à-dire la coprésence élevée de caractéristiques masculines et féminines chez un même individu), à l'exception de son niveau de stress psychologique qui sera moins élevé. Les relations hypothétiques entre les variables tant chez les parents biologiques que les beaux-parents sont présentées au Tableau 1 et à la Figure 1.

Méthode de la composante quantitative

Participants

L'échantillon est composé de 109 individus évoluant au sein d'une famille recomposée. De ces 109 individus, 52 ont participé à la présente étude en se basant sur leur expérience de parent biologique évoluant dans une famille recomposée, tandis que 57 autres ont participé en se basant sur leur expérience de beau-parent.

Les données sociographiques pour les parents biologiques et les beaux-parents sont présentées en détail au Tableau 2. En résumé, l'échantillon de parents biologiques comprend 12 hommes et 40 femmes, qui sont tous résidents de la province du Québec. Trente-trois d'entre eux ont exclusivement le rôle de parent biologique, tandis que 19 jouent également le rôle de beau-parent auprès de la progéniture de leur conjoint (double rôle parental; 13 femmes et 4 hommes). Majoritairement d'origine ethnique caucasienne et s'exprimant tous dans la langue française, l'âge moyen des participants est de 43 ans. La majorité indique vivre en union de fait (75%), et le nombre d'années moyennes de vie de couple est de 8 ans. En ce qui a trait à l'échantillon de

beaux-parents, celui-ci est composé de 28 femmes et de 29 hommes, tous résidents du Québec. De ceux-ci, 27 individus rapportent jouer exclusivement le rôle de beau-parent, tandis que les 30 autres rapportent avoir le double statut (14 femmes et 16 hommes). Majoritairement d'origine ethnique caucasienne et s'exprimant tous en français, leur âge moyen est de 42 ans. Ceux-ci sont également majoritairement en union de fait (78,95%) et évoluent en couple en moyenne depuis 8 ans.

Procédure

Cette étude a été approuvée par le Bureau d'éthique et d'intégrité à la recherche de l'Université d'Ottawa (voir Appendice A). Le recrutement des participants s'est déroulé entre septembre 2012 et décembre 2014. Il a été fait en collaboration avec la *Fédération des Associations des Familles Monoparentales et Recomposées du Québec* (FAFMRQ) qui chapeaute plusieurs organismes à but non lucratif desservant les familles recomposées à travers la province du Québec. La FAFMRQ lutte pour l'amélioration des conditions de vie des familles monoparentales et recomposées et elle participe activement à divers partenariats de recherche concernant la réalité de ces familles dites non traditionnelles. Par voie électronique, une lettre d'invitation (voir Appendice B) a été acheminée à l'ensemble des organismes membres de la FAFMRQ afin de les informer de l'existence de la présente étude et de les encourager à en informer leur clientèle. Pour faciliter le processus de recrutement, une affiche informative (voir Appendice C) a été mise à la disposition des organismes et ceux-ci étaient invités à la partager de façon électronique sur leurs réseaux sociaux ou de l'afficher dans leurs locaux respectifs. Finalement, la participation des familles recomposées de la communauté d'Ottawa-Gatineau a également été sollicitée au moyen d'invitation informelle par les chercheurs par l'entremise de techniques d'échantillonnage de boules de neige (invitation par les réseaux sociaux, invitation

dans des sites de petites annonces tels que Craiglist, etc.). La série de questionnaires autorapportés était disponible en ligne, par l'entremise du logiciel sécurisé *Fluidsurvey*. Le formulaire de consentement était disponible à la page d'accès de cette étude et les participants pouvaient confirmer leur consentement éclairé en appuyant sur le bouton « suivant » afin d'accéder aux questionnaires en ligne (Appendice D). Des copies papier des questionnaires étaient également disponibles afin d'accommoder les participants qui préféraient participer à l'étude par l'entremise de cette modalité. Le temps moyen requis afin de compléter l'ensemble des questionnaires était d'environ 35 à 45 minutes. Les participants étaient invités à communiquer directement avec les chercheurs responsables par courriel ou par téléphone s'ils avaient des questions concernant l'étude. Les participants avaient la chance de gagner un chèque-cadeau d'une valeur de 100\$ canadien dans un spa de leur choix qui a été tiré aléatoirement à la fin de la période de recrutement.

Instruments de mesure

Formulaire des renseignements sociodémographiques. Le formulaire de renseignement contient onze questions à choix multiples ou à réponses brèves (voir Appendice E). Les items portent sur l'âge, le sexe biologique, l'origine ethnique, l'état civil, le nombre d'années de vie commune avec le conjoint, le nombre d'enfants biologiques et de beaux-enfants et les arrangements concernant leur garde, le nombre d'années de cohabitation avec ces derniers, l'éducation et l'occupation professionnelle du participant.

Bem Sex-Role Inventory (BSRI). Le BSRI originalement développé par Bem (1974) a été traduit en français par Alain (1987, voir Appendice F). Ce questionnaire est une mesure auto-rapportée qui cible le niveau d'identification présenté par un individu à l'égard de certains traits masculins et féminins. Ces attributs sont définis selon les normes socioculturelles nord-

américaines. L'instrument se base sur la prémisse que les caractéristiques normatives masculines et féminines ne sont pas mutuellement exclusives et ne forment pas un continuum bipolaire, et constituent plutôt deux dimensions orthogonales. L'inventaire est constitué de 60 items, séparés en trois sous-échelles distinctes de 20 items, qui procurent une évaluation des rôles de féminité (p. ex., affectueux, sensible aux besoins des autres, etc.) et de masculinité (p. ex., amiteux, affirmatif, compétitif, etc.) des participants, ainsi qu'une analyse de la désirabilité sociale. Les participants ont pour consigne d'indiquer sur une échelle variant de 1 (*jamais ou presque jamais vrai*) à 7 (*toujours ou presque toujours vrai*), jusqu'à quel point chacune des 60 caractéristiques s'applique à eux. Les scores peuvent être calculés de deux façons soit : en catégorisant ou en obtenant des scores continus sur les différentes échelles. Dans le cadre de cette composante quantitative de la thèse, seuls les items respectifs liés à l'échelle de masculinité et l'échelle de féminité sont utilisés. La présente étude privilégie l'utilisation des scores continus de la féminité et de la masculinité. De plus, une variable mesurant la coprésence simultanée de caractéristiques féminines et masculines a été créée en mesurant l'interaction entre les valeurs de féminité et de masculinité ($Féminité * Masculinité$). Bien qu'il ne soit théoriquement pas possible de s'assurer que cette variable mesure adéquatement le concept d'androgynie, cette technique se rapproche du postulat émis par Bem qu'une personne androgyne se définit par l'endossement élevé simultané de caractéristiques féminines et masculines chez un individu, et ce sans égard à son sexe biologique d'appartenance (Bem, 1981). Pour la présente étude, la cohérence interne de l'échelle de la masculinité est de 0,82 et de 0,74 pour l'échelle de la féminité, se rapprochant ainsi des coefficients de l'adaptation française de l'instrument, soit de 0,80 pour l'échelle de la masculinité et 0,88 pour l'échelle de la féminité (Alain, 1987).

Échelle d'ajustement dyadique (EAS). Cette échelle a été créée par Spanier (1976) et traduite en langue française par Baillargeon, Dubois, et Martineau (1986, voir Appendice G). Le EAS est un instrument permettant de mesurer la qualité de la relation conjugale du couple selon la perception du conjoint répondant. Il est composé de 32 items divisés en 4 sous-échelles (consensus, satisfaction, cohésion et expression affective), qui peuvent être additionnées afin d'obtenir un score total d'adaptation, ce qui sera utilisé lors de la présente étude. La majorité des items de ce questionnaire est organisée en fonction d'une échelle de type Likert. Les scores vont de 0 à 151; les scores plus élevés indiquant un meilleur ajustement. La norme pour les couples mariés heureux est de 114,8 et la norme pour les couples divorcés est de 70, avec pour point de césure de la détresse conjugale de 97 comme score global (Jacobson, Follette, & Revenstorf, 1984; Jacobson, Follette, Revenstorf, Hahlweg, Baucom, & Margolin, 1984; Spanier, 1976). La version française du EAS a récemment été validée par Villeneuve, Trudel, Préville, Dargis, Boyer, et Bégin (2015) auprès d'une population canadienne francophone et les résultats trouvés sont conformes aux recherches ayant mesuré les qualités psychométriques de la version originale de la mesure avec un alpha de Cronbach total de 0,90, démontrant ainsi une forte cohésion interne. Au sein de la présente étude, le coefficient d'alpha reflète les résultats des études passées, soit 0,88.

Mesure de stress psychologique (MSP). La MSP (Lemyre, Tessier, & Fillion, 1990), voir Appendice H) cible l'état subjectif d'être stressé, et cela en se référant à l'expérience phénoménologique commune, reconnue et rapportée massivement par la population. La MSP est une mesure sensible et réactive aux conditions de vie susceptibles d'entraîner une atteinte au bien-être personnel. La MSP comporte 49 items répartis en 3 types d'indicateurs : a) cognitivo-affectifs, b) somatiques, et c) comportementaux. Les participants ont pour consigne d'indiquer

sur une échelle de type Likert variant de 1 (*pas du tout*) à 8 (*énormément*), jusqu'à quel point chacun des items reflète leur expérience subjective des cinq derniers jours. Le score total s'obtient par la sommation de tous les items rendus unidirectionnels (score maximal de 392). Plus le score total est élevé, plus cela signifie que le répondant est stressé. Le coefficient alpha est très satisfaisant pour ce type de mesure avec 0,98 (Lemyre, Tessier, & Fillion, 1990) et corroboré au sein de la présente étude avec un coefficient alpha de 0,98.

Parenting sense of competence scale (PSCS). Cette échelle a été créée par Gibaud-Wallston (1977) et traduite en langue française par Tessier, Charbonneau, et Robitaille (1988, voir Appendice I). La PSCS est un questionnaire de 20 items évaluant la perception du parent quant à ces aptitudes, ces connaissances, son niveau de confort, son sentiment d'efficacité et son niveau de satisfaction et d'estime de soi au sein de son rôle parental. L'échelle de réponse est de type Likert, allant de 1 (*tout à fait en désaccord*) à 6 (*tout à fait en accord*). Le score total possible varie entre 20 et 120 : un score plus élevé indiquant une meilleure perception. Une version adaptée au beau-parent est également disponible, soit la *Perception des Compétences Beau-Parentale*. Il s'agit d'une version modifiée du PSCS où les termes référant au rôle de parent et d'enfant (biologique) ont été changés pour référer aux rôles de beau-parent et de bel-enfant, mais qui, pour le reste, est en tout point similaire au PSCS. Ces items peuvent être regroupés en deux sous-échelles, soit la satisfaction parentale et le sentiment d'efficacité parentale, ayant obtenu respectivement des coefficients alpha de 0,82 et 0,70, avec un coefficient d'alpha pour l'échelle globale de 0,80 (Tessier et al., 1988). Pour la présente étude, le niveau de cohérence interne de l'échelle globale témoigne d'un haut niveau de fiabilité avec un coefficient de 0,87.

Stepfamily Adjustment Scale-version parent biologique (SAS-version parent biologique). Cette échelle a été créée par Crosbie-Burnett (1989) et traduite en français par Gosselin et Jani (2010, voir Appendice J). La version pour parent biologique du SAS comprend 43 questions et est divisée selon les trois sous-échelles suivantes : a) exclusion psychologique du beau-parent/Présence de triangulation, b) manque de soutien et insatisfaction quant à la performance du beau-parent en tant que Figure parentale et c) problèmes perçus au niveau de la relation beau-parent-enfant. La combinaison de ses trois sous-échelles permet de calculer un score total, ce dernier étant utilisé dans la présente étude. L'échelle de réponse est de type Likert, allant de 1 (*vrai*) à 4 (*faux*). Le score global est calculé de façon indépendante en utilisant la moyenne respective des réponses ayant été rendues unidirectionnelles de chacun des participants. Un score global moyen de 1 signifie un niveau d'ajustement optimal à la recomposition familiale, tandis qu'un score global moyen de 4 reflète un niveau d'ajustement faible. Le score original du coefficient d'alpha de cette mesure est de 0,83 (Crosbie-Burnett, 1989), ce qui est similaire à celui obtenu au sein de la présente étude avec un coefficient de 0,88.

Stepfamily Adjustment Scale-version beau-parent (SAS-version beau-parent). Cette échelle a été créée par Crosbie-Burnett (1989) et traduite en français par Gosselin et Jani (2010, voir Appendice K). La version pour beau-parent du SAS, quant à elle, comprend 40 questions et est divisée en trois sous-échelles : a) problèmes au niveau de la relation beau-parent-enfant, b) insatisfaction par rapport aux rôles joués par les membres de la famille et c) manque de soutien perçu du parent biologique. La combinaison de ses trois sous-échelles permet de calculer un score total, ce dernier étant utilisé dans la présente étude. L'échelle de réponse pour les deux versions est de type Likert, allant de 1 (*vrai*) à 4 (*faux*). Le score global est calculé de façon indépendante en utilisant la moyenne respective des réponses ayant été rendues

unidirectionnelles de chacun des participants. Un score global moyen de 1 signifie un niveau d'ajustement optimal à la recomposition familiale, tandis qu'un score global moyen de 4 reflète un niveau d'ajustement faible. Le score original du coefficient d'alpha de cette mesure est de 0,83 (Crosbie-Burnett, 1989). Avec un coefficient d'alpha de 0,86 au sein de la présente étude, ce résultat reflète le niveau similaire de fiabilité de la mesure obtenu au sein des études passées.

Résultats de la composante quantitative

Analyses préliminaires

Des analyses ont été conduites afin d'évaluer la présence de données manquantes et de données extrêmes, ainsi que pour vérifier la normalité de la distribution des données.

L'utilisation du test *Little's MCAR* (*Missing completely at random*) a permis de révéler que les données sont considérées comme manquantes de façon aléatoire ($\chi^2(13) = 21,020, p = 0,597$), et qu'aucune des variables n'a plus de 5% de données manquantes. En conséquence, la méthode d'espérance-maximisation (*EM Method*) a été utilisée afin d'estimer les valeurs manquantes.

La vérification des valeurs centrées réduites *Z* a démontré qu'il n'y avait pas d'observations aberrantes univariées et les analyses des distances de Mahalanobis ont permis de mettre en évidence la présence d'une observation aberrante multivariée, qui a été par la suite supprimée de l'échantillon. Les postulats de normalité des données ont été vérifiés à l'aide de l'utilisation de statistiques descriptives (coefficient d'asymétrie et d'aplatissement), diagramme de boîtes à moustache et d'histogrammes. Cela a permis de mettre en évidence que les données n'étaient pas normalement distribuées. Toutefois, la méthode de *bootstrap* a été utilisée afin de créer de nouveaux échantillons par tirage de l'échantillon initial (ré-échantillonnage). Cette méthode peut être utilisée comme alternative aux méthodes de transformation des données (Kline, 2016). Un total de 5000 ré-échantillonnages *bootstrap* ont été utilisés afin de fournir une

approximation de la distribution de l'échantillon, ce qui a permis de corriger la non-normalité des données lors du calcul des effets directs.

Analyses descriptives

Les moyennes, les écarts-types et les étendues des scores des résultats aux mesures pour les parents biologiques et pour les beaux-parents sont présentés au sein des Tableaux 3 et 4. Les résultats présentés ci-dessous ont été interprétés en fonction de leur taille d'effet (Cohen, 1988), ainsi que leur seuil de signification respectif.

Variables contrôles. Les influences potentiellement confondantes des variables sociodémographiques suivantes (âge, sexe biologique, niveau d'éducation, niveau socioéconomique) ont été examinées. Aucune association ne s'est avérée significative entre ces variables sociodémographique et les variables dépendantes, tant chez les parents biologiques et les beaux-parents (Tableaux 3 et 4 respectivement). La variable du double rôle ou non s'est avérée significativement corrélée avec le stress psychologique et la perception des compétences parentales dans l'échantillon de beaux-parents, tandis qu'aucune corrélation ne s'est avérée significative entre le double rôle et les variables à l'étude au sein de l'échantillon de parents biologiques. Elle a toutefois été incluse comme variable contrôle au sein des deux modèles testés en raison des appuis théoriques liés à l'impact du statut parental quant au fonctionnement multidimensionnel (voir Chapitre 1).

Moyennes et écarts-Type. Pour un aperçu complet des données descriptives, consultez les Tableaux 3 et 4. En moyenne, tant les individus appartenant au groupe de parents biologiques que ceux appartenant aux groupes de beaux-parents ont rapporté un niveau d'ajustement dyadique se trouvant au-dessus ou presque égal au score normatif pour les couples heureux (114,8), soit un score moyen de 119,04 ($\acute{E}.T. = 11,35$) pour le groupe de parents biologiques et

de 114,34 ($\acute{E}.T. = 12,55$) pour le groupe de beaux-parents. Les individus issus des deux groupes ont également rapporté vivre en moyenne « *pas vraiment* » (98) à « *très peu* » (147) de stress psychologique, avec des scores respectifs de 130,76 ($\acute{E}.T. = 53,69$) et de 131,78 ($\acute{E}.T. = 54,46$). De plus, les individus appartenant à ces deux groupes ont indiqué être « légèrement en accord » (80) à en « *accord* » (100) quant au fait de se percevoir comme un parent/beau-parent compétent, avec des scores moyens de 94,91 ($\acute{E}.T. = 11,43$) pour les parents biologiques et de 88,09 ($\acute{E}.T. = 13,18$) pour les beaux-parents. Finalement, les individus s'étant identifiés comme parents biologiques ont rapporté un niveau d'ajustement relativement bon à la recomposition familiale avec un score moyen de 1,69 ($\acute{E}.T. = 0,26$), 1 étant le meilleur score d'ajustement tandis que les beaux-parents ont rapporté un niveau d'ajustement similaire avec un score moyen de 1,86 ($\acute{E}.T. = 0,38$).

Tests-T pour échantillon indépendant. Malgré l'apparente similarité entre les scores moyens des participants en ce qui a trait à leur niveau d'ajustement global, des Tests-T pour échantillon indépendant ont été réalisés afin de comparer la différence des scores moyens entre l'échantillon de répondants ayant partagé leur expérience de parent biologique et ceux ayant partagé leur expérience de beau-parent quant aux variables à l'étude. De façon générale, il semble que les individus appartenant au groupe de parent biologique soient en moyenne significativement plus satisfaits au sein de leur relation de couple ($t(107) = 2,04, p = 0,04$, bilatéral), aient une meilleure perception de leur compétence parentale ($t(107) = 2,87, p = 0,01$, bilatéral) et soient mieux ajustés à leur recomposition familiale que les individus issus du groupe de beaux-parents ($t(107) = -2,85, p = 0,01$, bilatéral), avec des tailles d'effet petites à moyennes (0,04, 0,07 et 0,07). Toutefois, aucune différence significative ne s'est avérée entre les deux

groupes en ce qui a trait à la perception de leur stress psychologique ($t(107) = -0,10, p = 0,92$, bilatéral).

Analyses corrélationnelles. Finalement, les patrons de corrélations suivants ont été notés entre les variables liées au rôle de genre endossé par les participants et les variables liées à leur différent niveau de fonctionnement, voir Tableaux 3 et 4 pour plus de détails. Au sein de l'échantillon de parents biologiques, une corrélation forte et significative s'est avérée présente entre un score élevé de masculinité et un score élevé de Féminité*Masculinité ($r = 0,87, p < 0,01$). Ensuite, des corrélations moyennes et significatives ont été trouvées entre un score élevé de féminité et une meilleure perception de compétences parentales ($r = 0,30, p < 0,05$), ainsi que des scores élevés de Féminité*Masculinité et une meilleure perception de compétences parentales ($r = 0,30, p < 0,05$). Pour ce qui est de l'échantillon de beaux-parents, des corrélations fortes et significatives se sont avérées présentes entre les scores élevés de masculinité et de Féminité*Masculinité ($r = 0,83, p < 0,01$), ainsi qu'entre les scores élevés de féminité et Féminité*Masculinité ($r = 0,58, p < 0,01$). Finalement, des corrélations moyennes et significatives sont présentes entre un score élevé de féminité et plus de difficultés liées à l'adaptation à la recomposition familiale ($r = 0,28, p < 0,05$), de même que des scores élevés de Féminité*Masculinité et plus de difficultés liées à l'adaptation à la recomposition familiale ($r = 0,38, p < 0,01$).

Modélisation par équation structurelle

Des analyses de modélisation par équations structurelles (SEM) ont été réalisées à l'aide du logiciel Mplus Version 6 (Muthén & Muthén, 2011) afin d'évaluer la relation entre le rôle de genre (masculinité, féminité, Féminité*Masculinité) et le stress psychologique, la perception des compétences parentales, l'ajustement dyadique et l'ajustement à la recomposition familiale selon

le rôle parental exercé (parent biologique ou beau-parent), tout en contrôlant l'effet de jouer simultanément ou non ces deux rôles sur les variables à l'étude. Bien que la présente étude ne possède pas le nombre recommandé de participants ($n=200$) afin de procéder à ce type d'analyse statistique (Kline, 2016), la méthode *bootstrap* a été utilisée afin d'adresser cette limite. En effet, la méthode de ré-échantillonnage par *bootstrapping* permet de calculer les effets directs pouvant être observés en ré-échantillonnant plus de 5000 fois les observations afin de créer une distribution normale des résultats et permettre ainsi de distiller les effets directs significatifs (Shrout & Ledermann, 2010).

Le modèle proposé chez les individus ayant choisi de compléter les questionnaires en se basant sur leur expérience de parent biologique a démontré un bon niveau d'ajustement aux données, tel que démontré par un test du chi carré, $\chi^2 = 1,265$, $p = 0,7375$ (Hooper, Coughlan, & Mullen, 2008). Le RMSEA (*Root Square Error of Approximation*) de 0,00, IC 90% [0,000, 0.167] a également démontré un bon ajustement aux données, puisque que cette valeur se situe sous le seuil du score acceptable de 0.08. Finalement, les scores de CFI de 1,00 (> 0.95) et de SRMR (*Standardized Root Mean Square Residual*) de 0,036 (< 0.10) ont également indiqué un bon indice d'ajustement. Il appert que le degré d'endossement à la féminité, la masculinité et la Féminité*Masculinité (rôle de genre) permet d'expliquer 15,9% de la variance pour l'ajustement dyadique, 7,0% de la variance pour l'expérience subjective du stress psychologique, 14,3% de la variance pour la perception des compétences parentales et 6,4% de la variance quant à l'ajustement à la recomposition familiale pour notre échantillon composé d'individus ayant choisi de faire part de leur expérience de parent biologique.

Les analyses de modélisation par équations structurelles au sein de notre échantillon de parents biologiques ont révélé trois effets directs significatifs (voir Tableau 5). La masculinité et

la féminité se sont avérées significativement liées de façon négative à l'ajustement dyadique, tandis que la variable Féminité*Masculinité s'est avérée positivement et significativement liée à l'ajustement dyadique. Ainsi, plus un parent biologique s'identifie à un rôle féminin ou masculin moins celui-ci serait ajusté au sein de sa relation conjugale, tandis que plus un parent biologique s'identifie fortement à des caractéristiques féminines ET masculines, plus ce dernier serait satisfait au sein de sa relation de couple. Aucun lien direct ne s'est avéré significatif entre la féminité, la masculinité et la Féminité*Masculinité et les autres variables à l'étude, soit le stress psychologique, la perception des compétences parentales et l'ajustement négatif à la recomposition familiale (voir Figure 2).

Chez les beaux-parents, le modèle proposé a également démontré un bon niveau d'ajustement aux données tel que démontré par le test du chi carré, $\chi^2 = 0,129$, $p = 0,9881$, le RMSEA de 0,00 ($<0,08$), le CFI de 1,00 ($> 0,95$) et le SRMR de 0,013 ($<0,10$). Il appert que le degré d'endossement à la féminité, la masculinité et la Féminité*Masculinité (rôle de genre) permet d'expliquer 9,2% de la variance pour l'ajustement dyadique, 19,2% de la variance pour l'expérience subjective du stress psychologique, 28,1% de la variance pour la perception des compétences parentales et 11,4% de la variance quant à l'ajustement à la recomposition familiale pour notre échantillon composé d'individus ayant choisi de faire part de leur expérience de beaux-parents.

En ce qui a trait aux analyses de modélisation par équations structurelles réalisées auprès de l'échantillon de beaux-parents (voir Tableau 6), 6 effets directs se sont avérés significatifs entre la féminité, la masculinité et la Féminité*Masculinité et les variables de stress psychologique et de perception des compétences parentales. Plus précisément, des effets directs significatifs et négatifs ont été trouvés tant avec la masculinité et la féminité et le stress

psychologique, tandis qu'un effet direct positif s'est avéré significatif entre la variable Féminité*Masculinité et le stress psychologique. En d'autres termes, plus un beau-parent s'identifie à un rôle féminin OU masculin, moins celui-ci vivra du stress psychologique, tandis que plus un beau-parent s'identifie à un rôle androgyne (coprésence élevée de caractéristiques masculines et féminines), plus celui-ci fera l'expérience de stress psychologique. De plus, des effets directs significatifs et négatifs ont été trouvés entre la masculinité et la féminité et la perception des compétences parentales, tandis que la Féminité*Masculinité s'est avérée significativement et positivement liée à cette dernière variable. Ainsi, plus un beau-parent s'identifie fortement à des caractéristiques féminines OU masculines, moins il possède une bonne perception de ses compétences parentales, tandis que plus il s'identifie à des caractéristiques à la fois masculines ET féminines, plus il a une bonne perception de ses compétences parentales. Aucun lien direct s'est avéré significatif entre la féminité, la masculinité et la Féminité*Masculinité et les autres variables à l'étude, soit l'ajustement dyadique et l'ajustement négatif à la recomposition familiale au sein l'échantillon de beaux-parents (voir Figure 3).

Aucun effet du double rôle n'a été relevé sur les variables à l'étude dans l'échantillon de parents biologiques, tandis que des associations se sont avérées significatives et positives entre le fait d'exercer un double rôle parental ou non chez les beaux-parents et les variables de stress psychologique et de perception des compétences parentales. En effet, des tests-t post-hoc démontrent que les beaux-parents exerçant un double rôle ont rapporté vivre moins de stress psychologique ($M = 116,78$, $E.T.=54,24$) que les beaux-parents exerçant uniquement le rôle de beau-parent ($M = 150,23$, $E.T.=49,73$, $t(56) = -2,42$, $p=0,02$, bilatéral), avec une taille d'effet moyenne ($d= 0,64$) (voir Tableau 6). De plus, les beaux-parents exerçant un double rôle parental

ont rapporté avoir une meilleure perception de leur compétences parentales ($M=92,53$, $E.T.=12,40$) que les beaux-parents exerçant uniquement ce rôle ($M = 82,63$, $E.T. = 12,20$, $t(56) = 3,04$, $p=0.01$, bilatéral), avec une taille d'effet modérée ($d = 0,80$) (voir Tableau 7).

Discussion de la composante quantitative

L'objectif principal de cette étude quantitative était d'explorer les liens existants entre le rôle de genre endossé chez le parent biologique et le beau-parent (Féminin, Masculin et Féminin*Masculin) et ses fonctionnements intrapersonnel, interpersonnel et familial dans un contexte de recomposition familiale, en contrôlant pour le fait de jouer un double rôle parental ou non. De façon plus spécifique, le lien entre l'endossement respectif de caractéristiques dites féminines, masculines ou l'interaction entre celles-ci dans la façon dont un individu, en fonction de son rôle parental, s'adapte à plusieurs niveaux au sein de sa famille recomposée a été étudié. En général, les résultats ont partiellement soutenu les hypothèses émises, en soulignant l'existence de liens entre les rôles sexuels et les fonctionnements intra et interpersonnel des participants. Les hypothèses quant au fonctionnement familial n'ont pu être confirmées. Les liens trouvés se dessinent différemment en fonction du rôle parental des participants, témoignant ainsi de l'importance de prendre en compte le contexte particulier rattaché à ses rôles parentaux.

Tant chez le groupe de parent biologique, que chez le groupe de beaux-parents, il appert que les niveaux de fonctionnement intrapersonnel (niveaux de stress psychologique subjectif et de perception des compétences beaux-/parentales), interpersonnel (niveau d'ajustement dyadique) et familial (niveau d'ajustement à la recomposition familiale) des participants témoignent d'un niveau d'ajustement global très élevé. En effet, les individus issus des deux groupes sont en général satisfaits au sein de leur vie conjugale, ont relativement une bonne vision de leurs compétences beaux-/parentales, vivent peu de stress psychologique et sont généralement

bien adaptés à leur recomposition familiale. Il demeure intéressant de constater que bien que tous soient bien ajustés, les individus issus du groupe de parents biologiques rapportent statistiquement (et non cliniquement) un meilleur niveau d'ajustement dyadique, une meilleure perception de leurs compétences parentales et un plus grand niveau d'ajustement à la recomposition familiale que les individus issus du groupe de beaux-parents. Cette légère différence, qui ne permet pas de passer à un point de coupure clinique, ne fait toutefois pas écho aux études existantes indiquant que les individus appelés à jouer un rôle de beau-parent sont plus susceptibles de vivre davantage de difficultés d'ajustement global au sein de leur recomposition familiale en comparaison à ceux qui jouent un rôle de parent biologique, notamment en raison des frontières ambiguës délimitant le territoire associé à leur rôle (Stewart, 2005).

Contrairement aux résultats des analyses corrélationnelles, les analyses de modélisation d'équations structurelles ayant permis de tester les modèles conceptuels ont fait ressortir des liens différents entre les variables chez chacun des groupes étudiés. Seuls les résultats des effets directs significatifs seront ici présentés compte tenu du fait qu'ils testent les modèles intégrés. Il appert que le fait de prendre toutes les variables simultanément en compte au sein d'un même modèle conceptuel a fait émerger des résultats différents de l'analyse préliminaire à l'analyse principale, puisque les analyses de modélisation d'équations structurelles permettent de décomposer les corrélations en effets directs, et ce en prenant en compte les effets non analysés, ainsi que les variables contrôles (Hayes, 2017).

Conformément aux hypothèses, les parents biologiques endossant fortement des caractéristiques masculines seraient moins ajustés au niveau conjugal, tandis que ceux endossant fortement et simultanément des caractéristiques à la fois féminines et masculines (Féminité*Masculinité) feraient l'expérience d'un plus grand niveau d'ajustement dyadique. De

façon surprenante et au contraire des hypothèses, les parents biologiques endossant fortement des caractéristiques féminines seulement auraient également un moins grand niveau d'ajustement conjugal. Rappelons que la féminité est traditionnellement associée à de meilleures compétences interpersonnelles (Aubé, Norcliffe, Craig, & Koestner, 1995; Canary & Wahba, 2006; DeMaris, 2007; Lin & Rusbult, 1995; Ta, 2017). Toutefois, une étude a démontré que l'adhérence rigide aux rôles traditionnels liés au genre peut mener à un plus faible niveau de satisfaction conjugale (Ickes, 1993), tandis qu'une vision plus égalitaire des rôles familiaux promouvrait un plus grand ajustement individuel et conjugal (Helms, Walls, Crouter, & McHale, 2010). Il appert donc que dans le contexte de la recomposition familiale, le fait d'endosser davantage de caractéristiques féminines n'est pas suffisant afin de faciliter l'ajustement dyadique chez les parents biologiques. Les résultats suggèrent plutôt que ce serait l'endossement de davantage de caractéristiques à la fois féminines ET masculines qui permettraient un plus haut niveau d'ajustement conjugal. Ces résultats ne sont pas sans rappeler la théorie des schémas du genre de Bem (1981) qui suggère que les individus androgynes sont généralement plus compétents à former et maintenir des relations satisfaisantes que les individus dits féminins ou masculins puisqu'ils possèdent un vaste éventail de caractéristiques positives associées à la féminité et à la masculinité les rendant plus habiles dans différents domaines touchant à la relation conjugale. Plusieurs études empiriques ont d'ailleurs supporté cette hypothèse (Campbell, Steffen, & Langmeyer, 1981; Hirokawa, Dohi, Yamada, & Miyata, 2000; Kelly, O'Brien & Hosford, 1981; Wiggins & Holzmuller, 1981).

Dans ce contexte, il se pourrait que le fait que les parents biologiques ne se réfèrent pas exclusivement aux schémas de genre féminin ou masculin (et ce peu importe leur sexe biologique d'appartenance) afin de les guider dans l'accomplissement de leurs rôles respectifs de

parent et de conjoint au sein du contexte familial non-traditionnel de la famille recomposée leur permettraient de développer des attentes davantage flexibles et réalistes envers le fonctionnement de leur famille, ainsi qu'envers leur conjoint. Cette capacité d'adaptation accrue, en lien avec leur flexibilité cognitive et comportementale, pourrait potentiellement les aider à forger des attentes réalistes envers leur partenaire amoureux. Ceci servirait donc de facteur de protection quant à leur niveau d'ajustement dyadique.

Contrairement aux parents biologiques, le lien entre le rôle de genre endossé par les beaux-parents et leur niveau d'ajustement dyadique n'est pas ressorti comme étant prégnant. Chez ces derniers, il semble plutôt que le rôle de genre ait une relation importante dans l'expérience du stress psychologique et la perception de leur compétence parentale. En effet, plus les beaux-parents s'identifient à un rôle féminin OU masculin, moins ils font l'expérience de stress psychologique. Inversement, plus ces mêmes beaux-parents endossent des caractéristiques simultanément féminines ET masculines (Féminité*Masculinité), plus ceux-ci vivent du stress psychologique. À la lumière des hypothèses, ces résultats demeurent surprenants puisqu'il était attendu que les individus rapportant davantage de Masculinité, et davantage de Masculinité*Féminité ressentent moins de stress psychologique comparativement aux individus rapportant davantage de Féminité. Il est toutefois important de noter que les individus endossant des caractéristiques féminines sont généralement plus habiles dans la gestion de stress interpersonnel et les individus endossant des caractéristiques masculines dans un contexte de performance (Cheng, 2005), permettant de mieux contextualiser les résultats.

Les résultats pourraient être mieux compris par le fait que l'endossement accru de caractéristiques Féminines ou Masculines permettrait de simplifier la façon dont un individu réfléchi et, par la suite, performe un rôle social. Selon la théorie des schémas du genre de Bem

(Bem, 1981; Bem, Martyna, & Watson, 1976), plus un individu endosserait fortement des caractéristiques traditionnellement associées à la féminité ou à la masculinité, plus ce dernier serait considéré comme ayant une orientation de genre davantage stéréotypé, nonobstant son sexe biologique. Ainsi, un individu s'identifiant davantage à des caractéristiques féminines OU masculines se référerait à ses schémas de genre découlant de ses apprentissages sociaux afin de le guider dans la performance des rôles qu'il est appelé à jouer dans les différentes sphères de sa vie. Son schéma de genre deviendrait donc un standard prescrit par la société avec lequel il va évaluer son niveau d'adéquation. Puisque le rôle de beau-parent est peu défini (Stewart, 2005), voir même associé à des stéréotypes négatifs (Claxton-Oldfield, 2008; Ganong et Coleman, 1995; Planitz et Feeney, 2009), il est probable que le fait de se référer à son modèle interne opérant de ce qui est attendu pour une personne s'identifiant à son rôle de genre permettrait de diminuer l'incertitude lié au manque de définition et de consensus sociétal en ce qui a trait aux attentes liées au rôle de beau-parent. De façon opposé, un beau-parent androgyne, en raison de sa plus grande flexibilité cognitive et comportementale, s'adapterait davantage aux demandes de son environnement en analysant les informations disponibles en lien avec la situation, plutôt que de se référer aux schémas de genre pour le guider (Cheng, 2005). Cette capacité à s'adapter aux demandes changeantes de son environnement, bien que positive dans le contexte de la recomposition familiale, pourrait être à la source de plus grandes charges cognitives, et ainsi générer davantage de stress chez ces beaux-parents. Une recherche démontre d'ailleurs que les individus androgynes tendent à performer dans plusieurs sphères de leur vie (familiale, occupationnelle, relationnelle, etc.) et auraient donc plus de facteurs de stress à gérer, mais seraient en général plus satisfait que les individus endossant un genre davantage traditionnel dans ces sphères de vie (Rothehrum & Weiner, 1983).

De plus, le rôle de genre des beaux-parents serait lié significativement avec leur niveau de perception de leurs compétences parentales. En effet, plus ces beaux-parents s'identifieraient à un rôle féminin OU masculin, moins ils auraient une bonne perception de leurs compétences parentales. Inversement, plus ces mêmes beaux-parents endosseraient des caractéristiques féminines ET masculines (Féminité*Masculinité) de façon simultanée, plus ceux-ci auraient une bonne perception de leur compétence parentale. À la lumière des hypothèses, bien qu'il était attendu que la masculinité soit liée à une plus faible perception des compétences parentales, il demeure encore une fois surprenant de constater que l'endossement exclusif de caractéristiques féminines n'est pas suffisant à lui seul afin de permettre aux beaux-parents de développer une perception optimale de leurs compétences parentales dans le contexte de la recomposition familiale, et ce malgré les caractéristiques d'orientation communautaire qui définissent ce rôle de genre (Bakan, 1966; Bem, 1974; Parsons & Bales, 1955).

Rappelons que culturellement, la féminité est généralement associée au fait de prendre soin des enfants (Hays, 1996). Toutefois, il appert que le fait de s'identifier fortement au rôle de genre de la féminité dans un contexte familial non-traditionnel pourrait produire des attentes irréalistes chez le beau-parent face à son rôle parental auprès du bel-enfant (Visser & Visser, 1979). La nature de la famille recomposée, de par l'absence du lien biologique entre le beau-parent et son bel-enfant, ainsi que la présence des parents biologiques, forcerait le beau-parent à devoir s'adapter aux attentes des membres de sa famille afin de définir son rôle parental et ses responsabilités. En retour, l'incapacité de rencontrer les attentes traditionnelles internalisées envers son rôle parental aurait comme potentiel de miner sa confiance en ses compétences parentales (Shapiro, 2014). Ainsi, un beau-parent adoptant un rôle de genre féminin serait porté à vouloir prendre soin des membres de sa famille, mais pourrait se voir invalidé ou peu reconnu

dans ses efforts par les membres de sa famille recomposée (p. ex., rejet de la part du bel-enfant ou refus de partager les responsabilités parentales du parent biologique), le laissant potentiellement avec l'impression d'échouer sur le plan identitaire. En revanche, un beau-parent s'identifiant fortement à la fois à des caractéristiques féminines ET masculines endosserait une vision moins traditionnelle des rôles parentaux, permettant ainsi à ce dernier de ne pas évaluer ses compétences parentales en fonction des attentes stéréotypées liées à la maternité ou la paternité.

Toujours chez les beaux-parents, le fait d'occuper à la fois le rôle de beau-parent et de parent biologique semble également diminuer l'expérience du stress psychologique et augmenter la perception des compétences parentales, et ce malgré l'apparente complexité de leur double rôle. Il est probable que le fait d'avoir ses propres enfants biologiques à charge permettrait de légitimer le rôle parental et diminuer l'incertitude en lien avec ce dernier. De plus, le fait d'être soit même parent biologique pourrait procurer un plus grand sentiment de contrôle face à leur capacité à définir leur territoire parental, contrairement aux individus performant seulement le rôle de beaux-parents. À titre d'exemple, les belles-mères sans enfants rapportent souvent le manque de pouvoir dans la maison (Doodson & Morley, 2006), notamment dans la perception d'avoir peu d'influence dans les décisions prises à propos des enfants (Henry & McCue, 2009). Ce sentiment de manque de pouvoir se traduit également par une plus grande charge de stress généralement chez les beaux-parents, en comparaison aux parents biologiques (Doodson & Davies, 2014; Shapiro & Stewart, 2011).

Limites méthodologiques de la composante quantitative

Cette étude comporte des limites méthodologiques devant être prises en compte lors de l'interprétation des résultats. Une première limite réside dans le fait que les données n'ont pas

rencontré tous les postulats de normalité. Toutefois, des méthodes *bootstraps* ont été utilisées afin de contrôler pour la non-normalité de la distribution des résultats (Hayes, 2013). Ensuite, il importe de noter que les participants ont majoritairement rapporté de hauts niveaux de fonctionnement intrapersonnel, interpersonnel et familial, ne les rendant ainsi pas représentatifs du fonctionnement d'une portion de la population générale. De plus, notre échantillon était composé en majorité de personnes hétérosexuels et caucasiennes, ce qui ne permet pas de généraliser les résultats aux parents et beaux-parents faisant partis de groupes minoritaires (p.ex. population LGBTQ ou minorité ethnique). De plus, le devis de recherche corrélationnel ne permet pas de faire des interprétations causales et directionnelles. La taille limitée de notre échantillon n'a également pas permis de tester les modèles intégrés chez les hommes et les femmes séparément, affectant ainsi notre capacité à bien évaluer l'impact du rôle de genre endossé par un parent biologique et un beau-parent selon son sexe biologique. Ceci étant dit, il importe de noter que la variable du sexe biologique n'est pas ressortie comme étant significativement corrélés aux variables d'intérêt. Notons également que notre échantillon de parents biologiques est majoritairement composé de femmes (77%), limitant encore une fois notre capacité à généraliser les résultats aux pères biologiques. Enfin, les pourcentages de variances expliqués se situant entre 6% et 28% quant aux différents indices de fonctionnement des parents et beaux-parents, suggèrent que d'autres construits auraient avantage à être pris en considération afin d'avoir une compréhension plus holistique de leur vécu, par exemple leur représentation d'attachement amoureux.

Conclusion de la composante quantitative

En conclusion, il semble que la différence principale au sein des résultats entre les parents biologiques et les beaux-parents réside dans le *ET* versus l'*OU*. En effet, pour les parents biologiques, le fait de posséder simultanément davantage de caractéristiques Féminines *ET*

Masculines semble un facteur de protection important dans le contexte de leur ajustement dyadique. Pour les beaux-parents, il appert le fait de posséder davantage de caractéristiques soit Féminines *OU* Masculines diminue l'expérience de son stress psychologique, mais diminue également sa perception de ces compétences parentales. Ces différences témoignent de l'expérience unique des participants en fonction du rôle familial pour lequel ils ont choisi de s'imprégner pour participer à cette étude, et démontrent donc l'importance de mieux comprendre les subtilités associées à leur réalité familiale. De plus, comprendre comment leur rôle de genre peut parfois agir comme agent de protection, et parfois comme facteur nuisible à leur ajustement intrapersonnel et interpersonnel demeurent intéressants afin de pouvoir mieux les guider dans la gestion des défis uniques découlant de la recomposition familiale.

Tableau 1

Relations hypothétiques entre les rôles de genre et indices de fonctionnement chez les parents biologiques et les beaux-parents

Indices de fonctionnement	Rôles de genre		
	Masculin	Féminin	Androgyne
Stress psychologique	—	+	—
Perception des compétences parentales	—	+	+
Ajustement à la recomposition familiale	—	+	+
Ajustement dyadique	—	+	+

Tableau 2

Caractéristiques sociodémographiques des parents et des beaux-parents

Caractéristiques	Échantillon Parents Biologiques (n=52)	Échantillon Beaux-parents (n=57)
Sexe (nombre)		
Masculin	12 (23,1)	28 (49,12)
Féminin	40 (76,9)	29 (50,88)
Âge (années)		
Moyenne	43,12	41,65
Minimum	28	21
Maximum	64	60
Origine ethnique		
Caucasienne	49 (94,2)	54 (97,7)
Africaine	0 (0,0)	1 (1,8)
Asiatique	1 (1,9)	1 (1,8)
Autochtone	1 (1,9)	0 (0,0)
Latine	1 (1,9)	0 (0,0)
Autre	0 (0,0)	1 (1,8)
Statut marital		
Marié	13 (25,0)	12 (21,05)
Unions de fait	39 (75,0)	45 (78,95)
Statut parental		
Parent	33 (63,50)	0 (0,0)
Beau-parent	0 (0,0)	27 (47,36)
Double statut	19 (36,50)	30 (52,63)
Durée de l'union (année)		
Moyenne	7 ans et 11 mois	8 ans et 4 mois
Minimum	8 mois	8 mois
Maximum	31 ans	34 ans
Niveau d'éducation		
Secondaire	16 (30,8)	20 (35,1)
Collégiale et DEP	18 (34,6)	24 (42,1)
Universitaire	18 (34,6)	13 (22,8)

Salaire annuel		
0 à 14 999\$	4 (7,69)	6 (10,7)
15 000 à 29 999\$	5 (9,62)	6 (10,7)
30 000 à 44 999\$	8 (15,38)	7 (12,5)
45 000 à 59 999\$	12 (23,08)	13 (23,2)
60 000 à 74 999\$	9 (17,31)	9 (16,1)
75 000 à 89 999\$	7 (13,46)	3 (5,4)
90 000\$ et plus	7 (13,46)	12 (21,4)

Tableau 3

Statistiques descriptives et corrélations bivariées pour les variables étudiées chez les parents biologiques

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1. Masculinité	—								
2. Féminité	-0,05	—							
3. Féminité*Masculinité	0,87**	0,46**	—						
4. Ajustement négatif à la recomposition familiale	0,07	-0,11	-0,00	—					
5. Stress psychologique	0,04	0,19	0,13	0,22	—				
6. Perception des compétences parentales	0,18	0,30*	0,31*	-0,42**	-0,22	—			
7. Ajustement dyadique	-0,03	-0,09	-0,05	-0,30*	-0,22	0,28	—		
8. Sexe biologique	0,17	0,44**	-0,06	-0,16	-0,22	-0,05	0,18	—	
9. Double role	-0,12	-0,10	-0,15	-0,23	0,12	0,03	-0,12	0,00	—
<i>M</i>	4,54	5,27	23,93	1,69	130,76	94,91	119,04	1,24	0,67
<i>ET</i>	0,65	0,45	3,92	0,26	53,69	11,43	11,35	0,43	0,48

Note. * $p < 0,05$, ** $p < 0,01$.

Tableau 4

Statistiques descriptives et corrélations bivariées pour les variables étudiées chez les beaux-parent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1. Masculinité	—								
2. Féminité	0,03	—							
3. Féminité*Masculinité	0,83**	0,58**	—						
4. Ajustement négatif à la recomposition familiale	-0,26**	0,06	-0,18	—					
5. Stress psychologique	-0,14	0,09	-0,40	0,40**	—				
6. Perception des compétences parentales	0,12	0,24	0,25	-0,52**	-0,31*	—			
7. Ajustement dyadique	0,08	0,21	0,19	-0,33**	-0,37**	0,44**	—		
8. Sexe biologique	0,32*	0,35**	0,06	-0,10	-0,25	-0,13	-0,01	—	
9. Double rôle	0,04	0,03	0,05	0,16	0,31*	0,38**	-0,17	-0,18	—
<i>M</i>	4,73	5,08	24,05	1,87	131,78	88,09	114,34	1,48	0,45
<i>ET</i>	0,66	0,46	4,04	0,38	54,46	13,18	12,55	0,50	0,50

Note. * $p < 0,05$, ** $p < 0,01$.

Tableau 5

Effets standardisés, non-standardisés et intervalles de confiance Bootstrap chez les parents biologiques

Effets directs	Standardisé	<i>p</i>	<i>ET</i>	95 % IC	
				BI	BS
Effet direct de la masculinité sur le stress psychologique	0,33	0,844	137,6	-383,21	182,41
Effet direct de la féminité sur le stress psychologique	0,35	0,707	113,5	-325,06	157,43
Effet direct de l'androgynéité sur le stress psychologique	-0,29	0,878	26,12	-32,56	74,14
Effet direct du double rôle sur le stress psychologique	0,15	0,287	16,11	-14,62	49,81
Effet direct de la masculinité sur la perception des compétences parentales	0,32	0,815	24,27	-39,58	50,35
Effet direct de la féminité sur la perception des compétences parentales	0,39	0,626	20,42	-26,38	50,49
Effet direct de l'androgynéité sur la perception des compétences parentales	-0,14	0,931	4,72	-9,21	8,17
Effet direct du double rôle sur la perception des compétences parentales	0,09	0,538	3,36	-4,48	8,74
Effet direct de la masculinité sur l'ajustement négatif à la recomposition familiale	2,16	0,125	0,56	-0,32	1,89
Effet direct de la féminité sur l'ajustement négatif à la recomposition familiale	1,06	0,202	0,48	-0,44	1,47
Effet direct de l'androgynéité sur l'ajustement négatif à la recomposition familiale	-2,39	0,150	0,11	-0,36	0,07

Effet direct du double rôle sur l'ajustement négatif à la recomposition familiale	-0,13	0,343	0,08	-0,21	0,09
Effet direct de la masculinité sur l'ajustement dyadique	-3,93	0,029	31,17	-134,10	-14,35
Effet direct de la féminité sur l'ajustement dyadique	-2,26	0,023	25,23	-110,98	-13,43
Effet direct de l'androgynéité sur l'ajustement dyadique	4,41	0,032	5,93	2,49	25,12
Effet direct du double rôle sur l'ajustement dyadique	0,22	0,102	3,26	-0,99	11,95

Note. $N = 51$. *ET*= écart type; *IC*= intervalle de confiance; *BI* = borne inférieure; *BS* = borne supérieure

Tableau 6

Effets standardisés, non-standardisés et intervalles de confiance Bootstrap chez les beaux-parents

Effets directs	Standardisé	<i>p</i>	<i>ET</i>	95 % IC	
				BI	BS
Effet direct de la masculinité sur le stress psychologique	-2,77	0,013	91,79	-419,26	-63,87
Effet direct de la féminité sur le stress psychologique	-1,71	0,022	87,40	-374,39	-36,29
Effet direct de l'androgynéité sur le stress psychologique	3,23	0,019	18,55	7,13	78,84
Effet direct du double rôle sur le stress psychologique	0,31	0,013	13,48	6,43	59,78
Effet direct de la masculinité sur la perception des compétences parentales	-2,21	0,017	18,54	-75,58	-7,69
Effet direct de la féminité sur la perception des compétences parentales	-1,36	0,035	18,41	-70,07	-3,75
Effet direct de l'androgynéité sur la perception des compétences parentales	2,88	0,011	3,73	2,51	16,25
Effet direct du double rôle sur la perception des compétences parentales	-0,39	0,001	3,03	-16,30	-4,45
Effet direct de la masculinité sur l'ajustement négatif à la recomposition familiale	0,31	0,818	0,77	-1,86	1,25
Effet direct de la féminité sur l'ajustement négatif à la recomposition familiale	0,44	0,615	0,72	-1,42	1,51
Effet direct de l'androgynéité sur l'ajustement négatif à la recomposition familiale	-0,74	0,648	0,15	-0,30	0,34

Effet direct du double rôle sur l'ajustement négatif à la recomposition familiale	0,15	0,235	0,10	-0,08	0,30
Effet direct de la masculinité sur l'ajustement dyadique	-0,86	0,451	21,57	-54,78	33,27
Effet direct de la féminité sur l'ajustement dyadique	-0,44	0,586	21,89	-49,69	39,47
Effet direct de l'androgynéité sur l'ajustement dyadique	1,16	0,398	4,27	-6,61	11,07
Effet direct du double rôle sur l'ajustement dyadique	-0,18	0,201	3,52	-11,94	2,04

Note. $N = 58$. *ET*= écart type; *IC*= intervalle de confiance; *BI* = borne inférieure; *BS* = borne supérieure

Tableau 7

Tests-t comparant l'effet du double rôle chez les parents biologiques et les beaux-parents sur l'ajustement négatif à la recomposition familiale, le stress psychologique, la perception des compétences parentales et l'ajustement dyadique

Parents Biologiques						
	Double rôle (17)		Parent biologique (34)		Test- <i>t</i>	<i>d</i>
	<i>M.</i>	<i>E.T.</i>	<i>M.</i>	<i>E.T.</i>		
Ajustement négatif à la recomposition familiale	1,73	0,25	1,67	0,26	0,88	0,24
Stress Psychologique	121,47	47,80	135,41	56,51	0,92	0,27
Perception des compétences parentales	94,41	9,89	95,16	12,26	-0,24	0,07
Ajustement dyadique	115,41	12,52	120,85	10,44	-1,54	0,47
Beaux-parents						
	Double rôle (32)		Beau-parent (26)		Test- <i>t</i>	<i>d</i>
	<i>M.</i>	<i>E.T.</i>	<i>M.</i>	<i>E.T.</i>		
Ajustement négatif à la recomposition familiale	1,82	0,42	1,92	0,34	-1,09	0,26
Stress Psychologique	116,78	54,23	150,23	49,73	-2,45*	0,64
Perception des compétences parentales	92,53	12,40	82,63	12,21	3,05**	0,80
Ajustement dyadique	116,25	9,48	112,00	15,39	1,23	0,33

Note. * $p < 0,05$, ** $p < 0,01$.

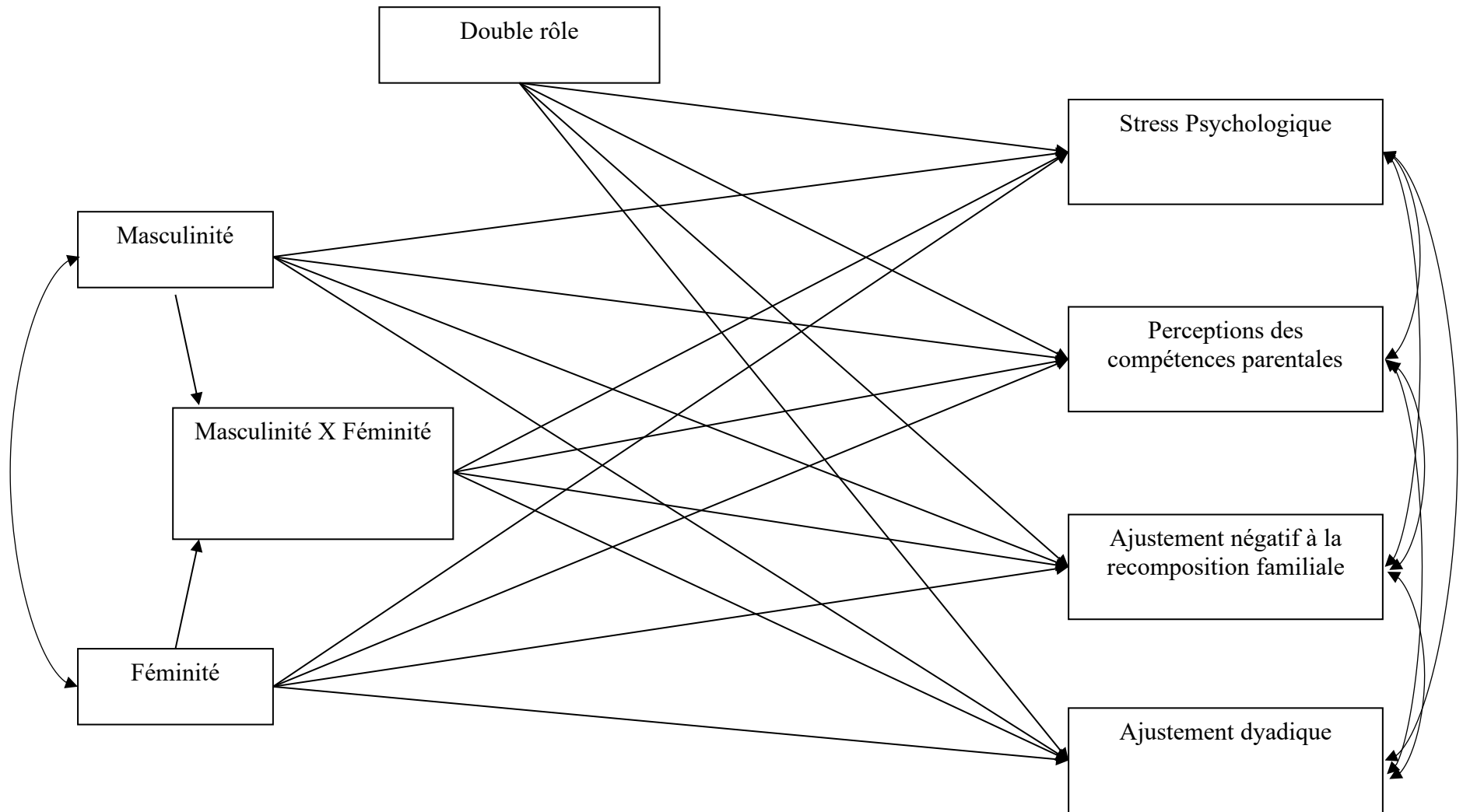


Figure 1. Modèle conceptuel multiple reliant le rôle sexuel, l'ajustement à la recomposition familiale, le stress psychologique, la perception des compétences parentales et l'ajustement dyadique, tout en contrôlant pour le double rôle ou non (parent biologique et beau-parent)

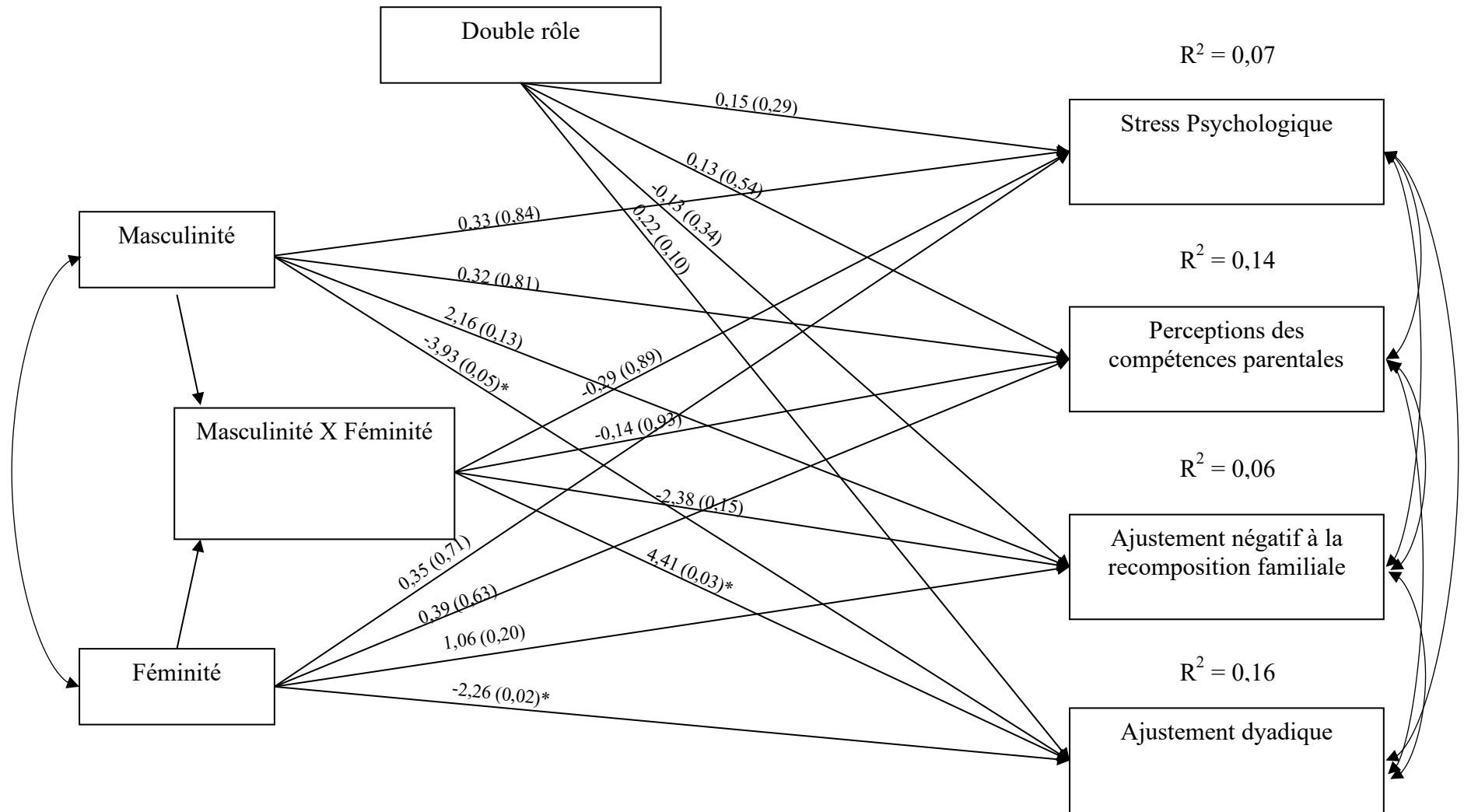


Figure 2. Modèle conceptuel multiple reliant le rôle sexuel, l'ajustement à la recomposition familiale, le stress psychologique, la perception des compétences parentales et l'ajustement dyadique, tout en contrôlant pour le double rôle ou non (parent biologique et beau-parent) chez les parents biologiques

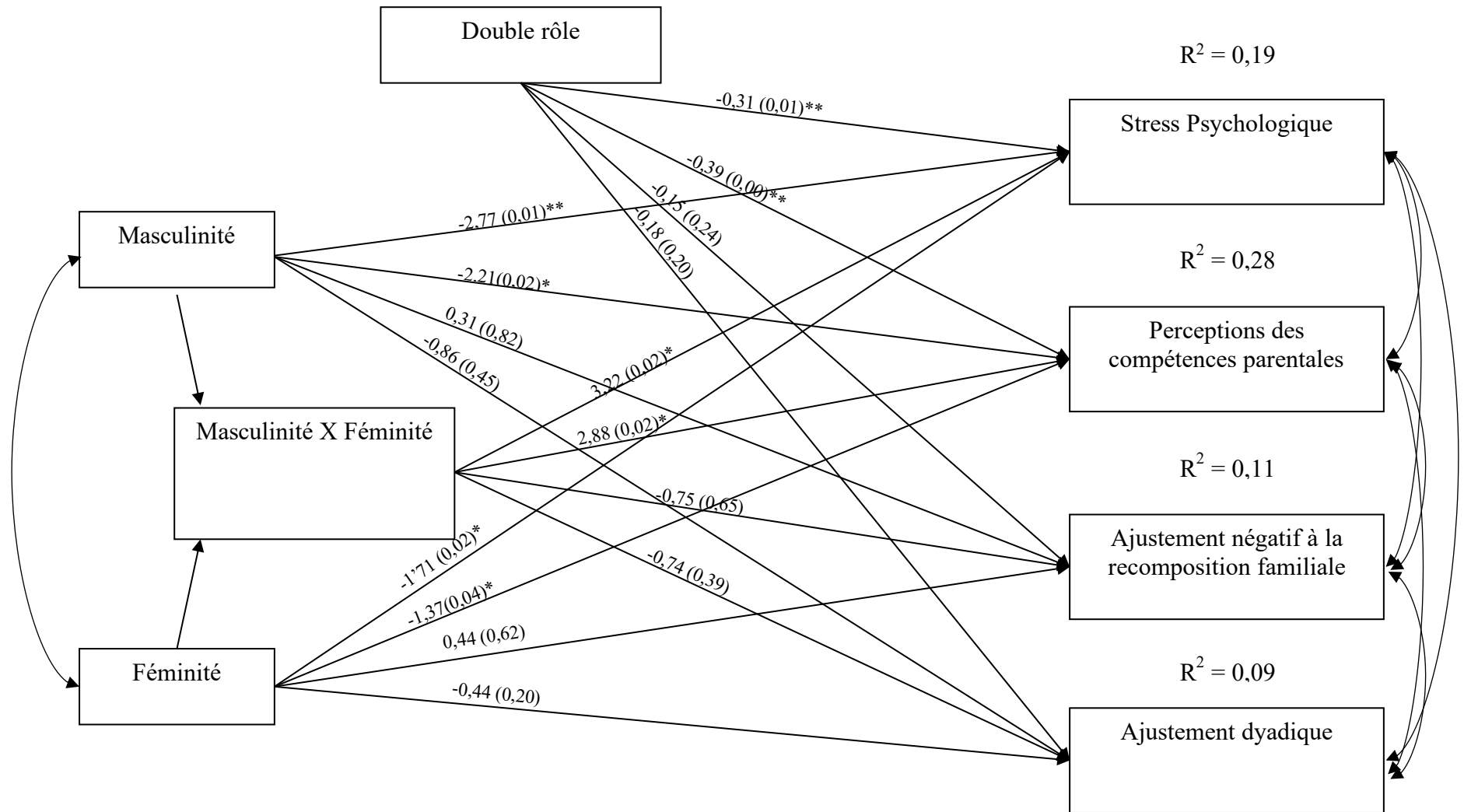


Figure 3. Modèle conceptuel multiple reliant le rôle sexuel, l'ajustement à la recomposition familiale, le stress psychologique, la perception des compétences parentales et l'ajustement dyadique, tout en contrôlant pour le double rôle ou non (parent biologique et beau-parent) chez les beaux-parents

Chapitre 3 - Deuxième étude: composante mixte

Objectifs et questions de recherche de la composante mixte

L'objectif principal de cette étude, fondée sur une méthodologie mixte (questionnaires auto-rapportés et entrevue semi-structurée), est d'acquérir une compréhension contextuelle et holistique de l'expérience subjective du partage du territoire parental entre les membres du couple recomposé et des défis qui découlent de la recomposition familiale. Ainsi, la présente étude a pour but premier de répondre aux questions suivantes : (a) comment les membres du couple recomposé se partagent les rôles parentaux, et (b) quels sont les défis rencontrés par ces derniers au sein de la gestion de la famille recomposée? Ensuite, elle a pour objectif secondaire d'explorer l'influence du rôle de genre endossé par les participants sur la construction et l'endossement de leur rôle parental et de ces défis associés. Puisque cette deuxième composante de la thèse s'inscrit au sein d'une démarche exploratoire avec pour but l'analyse subjective de l'expérience vécue par les protagonistes interrogés, aucune hypothèse n'a été préalablement articulée afin de répondre aux questions de recherche, et ce pour s'assurer que les conclusions de recherche émanent directement du vécu des participants interrogés (Corbin et Strauss, 2008).

Méthode de la composante mixte

Participants

L'échantillon est constitué de 20 individus issus de 10 couples hétérosexuels vivant dans la région administrative de l'Outaouais au Québec et s'exprimant en langue française. Pour être considéré comme étant apte à participer à cette étude, le participant potentiel devait jouer un rôle parental dans une famille recomposée; celui-ci pouvait donc être un parent biologique et/ou un beau-parent. Il devait aussi jouer activement son rôle parental, soit avoir une garde complète ou partagée avec l'autre parent biologique pour au moins un enfant à charge. Outre le fait de parler la langue française, il n'y avait aucun autre critère d'inclusion ou d'exclusion. Au moment de la

passation des entrevues, l'âge moyen des participantes féminines était de 40 ans et 6 mois ($\bar{E}.T.=7,96$) et de 45 ans et 6 mois ($\bar{E}.T.=9,57$) pour les participants masculins. Le Tableau 6 présente les caractéristiques sociodémographiques des participants.

Trois couples ont rapporté être mariés et sept couples ont indiqué vivre en union de fait. La durée moyenne des unions conjugales (mariés et unions de fait) était de 8 ans et 2 mois, la plus récente union étant de 1 an et 6 mois et la plus longue étant de 26 ans et 10 mois. Ces données reflètent un bon niveau de stabilité sachant qu'en moyenne les unions recomposées sont plus à risque de se dissoudre après cinq ans de vie commune (Hetherington, 1999). Douze individus (6 couples) ont indiqué faire partie d'une famille recomposée complexe (c'est-à-dire que les deux partenaires ont des enfants biologiques), 6 individus (3 couples) ont rapporté vivre dans une famille recomposée avec une belle-mère et 2 individus (1 couple) avec un beau-père. L'âge moyen des enfants était de 16,53 ans, le plus jeune étant âgé de 5 ans et le plus vieux de 30 ans. Il est à noter qu'un couple a discuté de leur expérience au sein de leur famille recomposée de façon rétrospective, puisque les autres couples avaient encore au moins un enfant vivant avec eux au moment de l'entrevue. La décision de considérer le couple n'ayant plus à charge leur enfant adulte a été prise en fonction du fait que ce dernier avait récemment quitté le nid familial et que l'implication émotionnelle auprès de cet enfant était encore significativement importante. Le Tableau 7 présente en plus de détails les caractéristiques conjugales (état civil) et parentales (nombre d'enfants biologiques, âge, et mode de garde) des participants.

Procédure

Les composantes de l'étude ont été approuvées par le Bureau d'éthique et d'intégrité à la recherche de l'Université d'Ottawa (voir Appendice A). Lors de la période de recrutement initial, seize couples ont manifesté leur intérêt à participer et ont fourni aux chercheurs leurs

informations afin de prendre contact avec eux. Ceux-ci ont été recrutés lors d'un événement social organisé pour les couples (*Salon du couple de l'Outaouais*) au début de l'an 2013. Cet événement offrait des ateliers d'information et des conférences ayant pour objectif d'augmenter le niveau de satisfaction conjugale des participants. Des représentants du *Laboratoire de recherche sur la famille recomposée de l'Université d'Ottawa* ont animé un kiosque d'information lors de l'événement afin de promouvoir des ressources destinées aux familles recomposées et afin de recruter des participants pour participer à la présente étude.

Dans les semaines suivant la période de recrutement, les participants potentiels ont été contactés par la chercheuse principale par téléphone. À ce point, dix couples ont indiqué être toujours intéressés à participer à l'étude. Des informations supplémentaires ont été fournies à chacun des partenaires afin d'obtenir leur consentement éclairé respectif lors de cette première conversation. Une rencontre a été fixée afin de procéder à l'entrevue avec les membres du couple à leur domicile, préférablement lorsque leurs enfants n'étaient pas présents.

Préalablement à cette rencontre au domicile, des questionnaires standardisés en version papier ont été envoyés par la poste aux membres du couple à leur domicile avec pour consigne que ceux-ci soient complétés avant la rencontre. La durée totale de passation des questionnaires était d'environ 35 à 45 minutes. Chacun des partenaires a été encouragé à compléter de façon individuelle les questionnaires, et était responsable de remettre les questionnaires à la chercheuse principale dans une enveloppe scellée au moment de la rencontre au domicile. Les coordonnées de la chercheuse avaient été fournies aux participants afin de leur permettre de communiquer avec elle dans le cas où ils auraient des questions concernant l'accomplissement de cette tâche.

Au moment de la rencontre au domicile prévu dans un délai d'un mois après la passation des questionnaires, les participants ont d'abord signé les formulaires de consentement

(Appendice L) et ont été informés des préoccupations éthiques, ainsi que des mécanismes ayant été mis en place afin de les adresser. L'entrevue semi-structurée a été conduite en la présence des deux membres du couple par la chercheuse principale et a été enregistrée à l'aide d'une caméra vidéo. À la fin de la rencontre, les couples remplissaient un billet afin de participer à un tirage unique donnant la possibilité de participer à une sortie de couple d'une valeur de 100\$ et étaient remerciés de leur participation. La rencontre au domicile avait une durée approximative de 60 à 90 minutes.

Instruments de mesure

Questionnaires standardisés. Les questionnaires utilisés au sein de la première étude ont également été utilisés au sein de la présente étude (voir le Chapitre 2 afin d'obtenir une description détaillée des propriétés psychométriques de chacun des questionnaires). Il importe toutefois de noter que la catégorisation a été privilégiée afin de calculer les scores de l'Inventaire des rôles sexuels de Bem (Bem, 1974, traduction française par Alain, 1987). Plus précisément, le rôle de genre endossé par le participant a été calculé en comparant la moyenne des résultats aux sous-échelles de traits de masculinité et de traits féminité en fonction du point de césure déterminé par une valeur médiane normative (Bem, 1974). Ainsi, un participant endossant fortement des traits masculins est considéré comme étant masculin, tandis qu'un participant endossant fortement des traits féminins est considéré comme étant féminin. Il est aussi possible de donner un résultat final « androgyne », lorsque le répondant endosse fortement et de façon similaire des traits masculins et féminins. Le résultat inverse, c'est-à-dire un profil « indifférencié », représente le cas où un participant endosse faiblement et de façon similaire ces deux types de traits.

Entrevue semi-structurée. Le guide d’entrevue semi-structuré (voir Appendice M) a été développé par la chercheuse principale en suivant les lignes directrices proposées par Rubin et Rubin (1995). Les questions d’entrevue ont trait au partage du territoire parental (p. ex. : leurs responsabilités parentales respectives, la répartition des tâches quotidiennes, la définition de ce qu’est un bon parent/beau-parent, etc.) et des défis quotidiens rencontrés. Le guide d’entrevue comprend des questions principales, qui ont pour but de guider la conversation, ainsi que des questions secondaires permettant aux participants de clarifier ou de compléter leurs idées énoncées. Chacun des partenaires a été appelé à fournir sa propre réponse pour chacune des questions, ou à compléter la réponse de son partenaire, s’il le souhaitait. Les participants ont également été informés qu’ils pouvaient, en tout temps, ajouter des commentaires sortant du script de l’entrevue afin d’enrichir la compréhension de la chercheuse quant à leur expérience.

Plan d’analyse des données

Les données qualitatives ont été analysées selon l’approche inductive générale (Blais et Martineau, 2006; Thomas, 2006). Au sein de cette démarche d’analyse, la chercheuse avait pour objectif de dégager le sens que le participant a construit de sa réalité en schématisant et en simplifiant les caractéristiques du processus de construction de sens (Barbier et Galatanu, 2000). Ainsi, le fait d’extraire un sens aux données permet d’aller au-delà de ce que les données brutes disent à priori afin de mieux comprendre les univers sociaux et personnels des protagonistes en cause (Denzin, Lincoln, & al., 2005).

Cette démarche de clarification de sens implique trois phases distinctes, mais interreliées (Blais et Martineau, 2006). La première phase est celle de la *description*, où l’on a organisé les éléments de sens qu’ont évoqués les individus interrogés dans un format résumé. La seconde phase est celle d’*analyse* à proprement dite où les données ayant fait l’objet d’une description,

sont comparées afin de faire ressortir les convergences et les divergences au sein de l'expérience subjective des participants. Cela permet d'établir des liens entre les questions de recherche et les catégories ayant découlées des données brutes. L'*interprétation* des résultats représente la dernière phase d'analyse. Lors de cette phase, la chercheuse arrive à un niveau conceptuel plus large qui permet de développer des liens avec les concepts théoriques permettant de mieux comprendre les phénomènes dégagés (Blais et Martineau, 2006; Thomas, 2006).

Lors de la phase de *description* (phase 1), les entrevues ont d'abord été retranscrites en format verbatim avec pour objectif de rester le plus près possible du discours des couples participants. Par la suite, la chercheuse principale a procédé à une lecture attentive des verbatims afin de se familiariser avec le contenu des entrevues, et d'acquérir une vue d'ensemble des sujets couverts au sein de chacune de celles-ci. Ensuite, la chercheuse principale avait pour tâche d'identifier les éléments ressortant du discours des couples participants en lien avec les questions de recherche, et ce, en résumant chacun de ces éléments par une brève description (p. ex., difficultés avec l'ex-conjoint, rôle disciplinaire), aussi appelés codes.

Subséquemment, la chercheuse a organisé les codes en des thématiques conceptuelles plus larges. De par ce processus d'abstraction, la chercheuse est arrivée à organiser chacune des thématiques au sein d'un *codebook* (Appendice N). Cette dernière structure conceptuelle a permis de bien définir les thématiques, d'expliquer ce que chacune d'entre elles inclut et exclut, et de donner des exemples concrets qui ont émané du discours des participants (unité de sens). Finalement, à l'aide du logiciel NVivo 10, la chercheuse principale a utilisé le *codebook* afin d'analyser systématiquement chacun des verbatims des couples participant à la lumière de celui-ci. Afin d'assurer la rigueur et la validité des analyses, deux assistantes de recherche ont également analysé les verbatims des participants en utilisant ce même *codebook*.

Lors de la phase d'*analyse* descriptive, la chercheuse principale a pris connaissance des rôles sexuels endossés par chacun des participants en fonction des résultats obtenus à l'*Inventaire des rôles sexuels de Bem* (Bem, 1974). Des groupes ont été créés en fonction de l'appariement du rôle de genre respectivement endossé par les membres du couple et les thématiques ayant émané de la phase 1 de l'analyse ont donc été classées en fonction du groupe d'appartenance des participants. Ainsi, lors de cette deuxième phase d'analyse, il fut possible d'explorer la nature divergente des expériences rapportées par les protagonistes en ce qui a trait au partage du territoire parental et aux défis de la recomposition familiale, et ce en fonction de l'appariement de leur rôle de genre respectivement endossé.

Finalement, lors de la phase d'*analyse* descriptives, des statistiques descriptives ont été réalisées afin de témoigner du niveau d'adaptation conjugale des participants, de leur niveau de stress subjectif, de leur perception de leurs compétences parentales, ainsi que de leur niveau d'ajustement à la recomposition familiale. Ces données ont été utilisées pour mieux comprendre chacun des groupes d'appariement en enrichissant les observations découlant des analyses qualitatives. L'*interprétation* de ces résultats sera présentée au moment de la discussion de l'étude.

Critères de scientificité. En fonction des critères de rigueur scientifique proposés par Lincoln et Guba (1985), les procédures s'appliquant spécifiquement à l'analyse inductive des données qualitatives ont été préconisées, comme suggéré par Blais et Martineau (2006). En premier lieu, un *codage parallèle en aveugle* a été réalisé. Ainsi, deux chercheurs, dont la chercheuse principale, ont procédé au développement de catégories de façon autonome lors des premières lectures des verbatims et ont ensuite comparé les résultats de leur analyse respective afin d'établir l'étendue de chevauchement de ces catégories. Finalement, la chercheuse

principale a combiné et réorganisé ces catégories afin de créer le *codebook* final permettant la réanalyse des verbatims des participants avec l'aide du logiciel NVivo 10. Lors de cette seconde analyse, la chercheuse principale, ainsi que deux assistantes de recherche, ont analysé les verbatims en se référant aux thématiques décrites au sein du *codebook*. La *vérification de la clarté des catégories* a été établie en fonction du niveau d'accord interjuge, calculé par le logiciel NVivo 10, entre les codeurs pour chacune des catégories afin d'assurer qu'un minimum de variance existait entre chacune des analyses. Pour l'ensemble des catégories, le niveau d'accord interjuge s'est maintenu au-dessus de 89,28%, démontrant ainsi un faible niveau de variance et un haut niveau de cohérence interne (Thomas, 2006). Finalement, l'utilisation d'un devis de recherche mixte a permis de corroborer les données quantitatives et qualitatives, et ainsi procéder à une triangulation méthodologique favorisant la crédibilité et la fiabilité des résultats.

Résultats de la composante mixte

Phase 1: *Description* des thématiques ressorties

Comment les partenaires du couple se partagent les responsabilités parentales? En lien avec la première question de recherche concernant le partage des responsabilités parentales chez les couples recomposés interrogés, 8 thématiques ont émergées des analyses, soient : (a) *le parent biologique comme principal responsable des soins de son enfant biologique*, (b) *le parent biologique comme principal responsable de la discipline de son enfant biologique*, (c) *le beau-parent comme co-responsable des soins de son bel-enfant*, (d) *le beau-parent comme co-responsable de la discipline de son bel-enfant*, (e) *le beau-parent comme soutien du parent biologique*, (f) *le beau-parent comme participant actif dans la vie du bel-enfant*, (g) *le beau-parent comme principal responsable des soins de son bel-enfant*, et (h) *le beau-parent comme principale responsable de la discipline de son bel-enfant*.

Le parent biologique comme principal responsable des soins de son enfant biologique se définit par le fait que le parent biologique est responsable des soins instrumentaux et émotionnels de son enfant (p. ex., le nourrir, le réconforter, l'appuyer dans la réalisation de ses devoirs, etc.) et il est responsable des dépenses financières découlant de ses besoins. Il est également responsable de prendre les décisions importantes concernant son éducation, ses choix de vie, ainsi que la transmission de ses valeurs. De façon complémentaire, la thématique *le parent biologique comme principal responsable de la discipline de son enfant biologique* est défini par le fait que le parent biologique est le principal agent de discipline de son enfant. Le beau-parent agit donc comme un agent secondaire qui discipline les enfants seulement lorsque le parent biologique n'est pas disponible pour le faire et que la situation demande une réaction immédiate. Enfin, la thématique *le beau-parent comme soutien du parent biologique* décrit le fait que bien que celui-ci n'ait pas un rôle de première ligne face à la prise de décision concernant l'éducation et la discipline de son bel-enfant, il peut conseiller le parent biologique en lui donnant des suggestions, et il peut également jouer le rôle de modérateur entre lui et ses enfants. Il peut donc offrir une nouvelle perspective au parent biologique, tout en respectant son autorité et ses valeurs.

La thématique *le beau-parent comme co-responsable des soins de son bel-enfant* est plutôt défini par le fait que le beau-parent et le parent biologique ne font pas de distinction apparente entre leur enfant biologique et leur bel-enfant, n'accordant ainsi que peu d'importance à la filiation biologique entre ses membres pour définir leur rôle respectif. De plus, les membres du couple défraient également les dépenses en lien avec les besoins de l'enfant, et le beau-parent est tout aussi impliqué dans l'éducation de celui-ci que le parent biologique. De façon complémentaire, *le beau-parent comme co-responsable de la discipline de son enfant biologique*

se rapporte au fait le beau-parent est une Figure disciplinaire primaire, au même titre que le parent biologique qui accepte de partager ce rôle avec lui.

Ensuite, *le beau-parent comme participant actif dans la vie du bel-enfant* fait référence au fait que même si le beau-parent n'est pas considéré comme un parent, ce dernier joue tout de même un rôle important dans sa vie et influence significativement son développement. Il peut donc jouer un rôle de modèle, d'ami, de confident et/ou de guide, et peut être une Figure masculine ou féminine positive dans sa vie.

Finalement, *le beau-parent comme principal responsable des soins de son bel-enfant* fait référence au fait qu'il est principalement responsable de la rencontre des besoins émotionnels et instrumentaux de son bel-enfant, et que le parent biologique, souvent par choix ou par manque de compétence, prend un rôle secondaire. Dans le même ordre d'idée, *le beau-parent comme principale responsable de la discipline de son enfant biologique* se réfère au fait qu'il est le principal agent de discipline de son bel-enfant puisque le parent biologique se tourne vers lui afin de combler ce rôle.

Quels sont les défis découlant de la recomposition familiale? En ce qui a trait à la seconde question de recherche concernant le partage des défis découlant de la recomposition familiale chez les couples recomposés interrogés, 5 grandes thématiques ont émergé des analyses, soit : (a) *l'adaptation des membres à la recomposition familiale*, (b) *l'acceptation du beau-parent par les beaux-enfants* (c) *la divergence entre les styles disciplinaires parentaux entre les membres du couple recomposé*, (d) *la médiation des conflits par le parent biologique*, et (e) *la gestion des frontières relationnelles avec les ex-conjoints*.

Le défi de *l'adaptation des membres à la recomposition familiale* fait référence aux difficultés de s'adapter à la transition familiale, ainsi qu'aux différentes réalités qui en découlent.

Pour l'ensemble des membres, il peut être un défi de définir leurs rôles et leurs responsabilités respectives en fonction des attentes qui leur sont propres.

En second lieu, *l'acceptation du beau-parent par les beaux-enfants* fait référence au fait que le beau-parent ne sait pas toujours comment agir auprès du bel-enfant afin d'acquiescer son respect et sa confiance, et ce dernier peut avoir de la réticence à accepter son rôle auprès de lui. Il peut être également difficile pour le parent biologique de partager son territoire parental avec le beau-parent, et de le soutenir dans sa quête de créer une relation significative avec son enfant.

Ensuite, le défi lié à *la divergence entre les styles parentaux entre les membres du couple recomposé* fait référence à la difficulté d'arrimer deux styles parentaux différents entre le parent biologique et le beau-parent, et de trouver un terrain d'entente sur les règles disciplinaires à appliquer dans la maisonnée.

La médiation des conflits par le parent biologique fait référence au défi vécu par le parent biologique d'être le médiateur entre son enfant et son conjoint. Il travaille activement afin d'intégrer le beau-parent dans le système familial. Ainsi, le parent biologique agit comme un tampon entre les membres de sa famille afin de ménager les besoins émotionnels de chacun et tempérer les situations difficiles. La médiation des conflits peut parfois être stressante pour le parent qui désire préserver ses liens affectifs entre les différents membres de sa famille.

Finalement, la thématique de *la gestion des frontières relationnelles avec les ex-conjoints* fait référence au fait que les relations avec le ou les ex-partenaires peuvent être tendues et difficiles à gérer. En effet, il peut y avoir des mésententes sur la façon d'élever les enfants, la continuité de la discipline dans chacune des maisonnées, ainsi que les valeurs familiales à transmettre aux enfants. Ces difficultés peuvent parfois s'expliquer par le fait que l'ex-conjoint se sent menacé par la présence du beau-parent dans la vie de son enfant. Dans certaines

situations, l'ex-conjoint peut même mettre son enfant dans une situation de conflit de loyauté, et ce en discutant ouvertement négativement des membres de la famille recomposée devant lui.

Phase 2-a: *Analyse qualitative* des thématiques en fonction des rôles sexuels endossés par les participants

En prenant en compte les patrons d'appariement des rôles de genre endossés par chacun des membres des couples recomposés, trois groupes ont été créés. Le premier groupe est composé de quatre couples dont un partenaire endosse un rôle de genre androgyne et l'autre un rôle de genre traditionnel en fonction de son sexe biologique (*Androgyne-Traditionnel*). Le deuxième est composé de trois couples dont les deux partenaires endossent un rôle de genre féminin (*Féminin-Féminin*), et le troisième groupe comprend, quant à lui, trois couples dont les deux partenaires endossent des rôles de genre traditionnel (*Traditionnel- Traditionnel*) en fonction de leur sexe biologique. Voir Tableau 9 pour consulter les rôles de genre endossés par les participants.

Les thématiques identifiées à la phase 1 seront à présent examinées en fonction de ces trois groupes d'appariement. Il est à noter que puisque les thématiques sont organisées en fonction des groupes d'appariement, certaines thématiques se retrouvent uniquement dans un groupe, tandis que d'autres sont présentées dans chacun de ces derniers.

Comment les partenaires du couple se partagent les responsabilités parentales selon les trois groupes d'appariement? *Groupe 1 : partenaire androgyne et partenaire traditionnel.*

Les quatre couples interrogés ont indiqué que *le parent biologique est le principal responsable des soins de son enfant et de son éducation* et le parent ne compte pas sur le beau-parent pour le soutenir à cet effet. Cette autonomie à prendre soin des besoins de leur enfant découlerait du désir, tant chez les hommes et les femmes de notre échantillon, d'avoir un rôle parental de

premier plan auprès de leur enfant, et ce dès leur naissance. Il semble d'ailleurs que le fait d'avoir vécu la monoparentalité pendant quelques années a permis aux participants de cet échantillon de développer un grand nombre de compétences parentales, tant sur le plan de la prise en charge des besoins émotionnels que sur le plan de l'éducation des enfants.

Moi, j'me suis occupé tout de suite de Justin à sa naissance. On s'est séparé, il avait deux ans et demi. C'est moi qui l'ai mis propre. J'ai été un certain temps seul avec mes garçons avant que je rencontre Jacinthe. Je faisais tout seul pour eux. (François, Couple 3, rôle de genre androgyne, beau-parent et parent biologique)

J'ai été trois ans à avoir la garde à temps plein de ma fille après ma séparation. Elle avait neuf ans quand j'ai rencontré Josée. J'allais magasiner pour son linge. Il me connaissait par mon nom à son magasin préféré. (Christian, Couple 9, rôle de genre androgyne, beau-parent et parent biologique)

Cette autonomie au sein de la prise de responsabilités parentales aurait pour bénéfice d'éviter la surcharge perçue du beau-parent, comme discuté par une participante :

Ça ne pourrait pas fonctionner s'il se fiait sur moi. Dans le sens que ses enfants, il s'en occupe. Il s'occupe du lavage. Il s'occupe de la nourriture. Il s'occupe de l'épicerie. Il s'occupe de ses enfants et ça, c'est primordial pour la réussite, je pense. Parce qu'il ne faudrait pas qu'il se fie sur moi tout le temps, parce que moi je ne serais pas capable. Il prend pleine responsabilité. C'est sa grande force qui fait que ça fonctionne bien. (France, Couple 1, Rôle de genre féminin, mère biologique et belle-mère)

De plus, l'ensemble des couples interrogés appartenant à ce groupe ont mentionné l'importance pour le *parent biologique d'être le principal responsable de la discipline de son enfant biologique*. Ainsi, le parent biologique a le dernier mot en ce qui a trait aux pratiques parentales exercées auprès de l'enfant, et est responsable d'instaurer les attentes envers les comportements de son enfant, tout en étant celui qui émet les conséquences lorsque son enfant déroge aux règles ayant été établies.

Moi, la façon dont je fonctionne avec les enfants de François, c'est que je ne contribue pas forcément à donner des directives. Moi, je laisse François donner des directives à son garçon. Ça c'est un élément important. Mais ses directives me

conviennent. (Jacinthe, Couple 3, rôle de genre féminin, belle-mère et mère biologique)

Ok, parce que quelque chose qui m'est venue en tête aussi...la discipline entre conjoint-conjointe là. Comme vraiment, à moins que sa fille m'envoie chez le bonhomme ou quelque chose de même, ce n'est jamais moi qui la réprimandais à moins que vraiment ça m'affecte moi personnellement. (Josée, Couple 9, rôle de genre androgyne, mère biologique et belle-mère)

Bien que le beau-parent ne soit pas activement responsable de la discipline de son bel-enfant, ce dernier peut avoir pour rôle de rapporter les comportements des enfants qui dérogent des attentes du parent biologique, tout en s'abstenant d'émettre des conséquences.

Je suis là comme support à mon mari pour son rôle de père, mais je ne suis pas mère, tu sais. Comme moi, ça va arriver de temps en temps, si Luc n'est pas là et que j'ai les deux plus jeunes et que là la chicane pogne, je ne fais pas une grosse discipline. Je vais juste dire : « Mais, qu'est-ce qui se passe? ». Tu sais comme, ce n'est pas mon rôle- je ne veux pas l'avoir comme un rôle. Puis quand il arrive, tout de suite je vais lui faire un compte-rendu : « Ok, il s'est passé ça là, puis j'ai dit ça ». (Rires) C'est comme, si tu veux faire un suivi, c'est libre à toi, mais tu sais comme- parce que je ne veux pas prendre ce rôle-là. (France, Couple 1, rôle de genre féminin, mère biologique et belle-mère)

Le fait de ne pas se fier sur le beau-parent afin de prendre des décisions importantes concernant les soins de son enfant permettrait également au parent de se tourner vers le parent biologique non-résident afin de l'aider dans la prise de décisions importantes, et assurerait ainsi une continuité dans l'exercice des droits parentaux malgré la séparation conjugale.

Oui, parce que moi là, je n'ai pas pris les décisions avec Christian pour élever ma fille là! C'était le papa de Sophie que j'appelais là. (Josée, Couple 9, rôle de genre androgyne, mère biologique et belle-mère)

Mais, je ne suis pas là pour faire le rôle de mère. Je ne suis pas là moi- en tout cas moi je ne le vois pas comme ça et je ne veux pas vivre ça. Je me dis qu'ils ont une mère ces enfants-là comme les miens ont un père. Je ne voudrais pas que Luc joue ce rôle-là, parce que ce n'est pas son rôle. (France, Couple 1, Rôle de genre féminin, mère biologique et belle-mère)

Le beau-parent aurait toutefois un rôle important dans le développement émotionnel de son bel-enfant. Le *beau-parent* est décrit par l'ensemble des participants *comme étant un participant*

actif dans la vie de son bel-enfant et leur relation est comparée à celle d'un ami, d'un confident ou d'un autre adulte vers qui se tourner pour obtenir du soutien en cas de besoin, comme décrit par Suzanne (Couple 4, rôle de genre androgyne, mère biologique et belle-mère) : « *Je me vois comme un adulte sur qui ils peuvent compter* ».

Groupe 2 : Partenaires féminins. Au sein de ce groupe, les partenaires tendent à avoir un partage plus égalitaire des responsabilités parentales et des décisions concernant les enfants, peu importe le lien filial qui les unit. Deux des trois couples interrogés au sein de ce groupe ont indiqué ne pas faire de distinction entre leurs enfants biologiques et leurs beaux-enfants en ce qui a trait à leur prise en charge (*le beau-parent comme co-responsable des soins de son bel-enfant*).

Moi, je sens qu'ils sont mes enfants. Tu vois, même quand on s'est marié là, on a fait une petite cérémonie pour eux. Moi j'ai mis des bagues à ces enfants. Lui, il a mis des bagues aux miens. On se marie toute la gang là. (Diane, Couple 2, identité de genre féminine, mère biologique et belle-mère)

C'est exactement pareil pour moi un parent biologique et un beau-parent. (Simon, Couple 5, identité de genre féminine, père biologique)

C'est exactement pareil, la seule différence c'est qu'on ne l'a pas accouché. (Janie, Couple 5, identité de genre féminine, belle-mère)

Ainsi, les membres de ces deux couples rapportent partager de façon égalitaire les coûts monétaires associés aux besoins des enfants, et les beaux-parents tendent à avoir un niveau d'investissement parental aussi important que le parent biologique dans la prise en charge de leurs besoins émotionnels et leur éducation.

Il n'y a pas de : « Ok, moi c'est ma maison. Toi, tu paies ta part. », puis tout ça. Exemple, c'est le premier Noël, mais ce n'est pas « Moi je paie les cadeaux de mes enfants. Toi, organise-toi avec les tiens ». Non. On a magasiné; on a fait un budget pour tous les enfants. C'est comme, c'est nos enfants à nous deux. (Diane, Couple 2, identité de genre féminin, mère biologique et belle-mère)

C'est tout aussi important (le rôle de belle-mère). Puis, je le nourris, je le lave, je fais tout pour cette enfant-là. Moi je m'investis beaucoup dans l'éducation parce que pour moi c'est tellement important. (Janie, Couple 5, identité de genre féminine, belle-mère)

Pour l'ensemble des trois couples, le beau-parent a des responsabilités similaires à celui du parent biologique en ce qui concerne la discipline où il est perçu comme une Figure disciplinaire importante dans la vie de l'enfant (*beau-parent comme co-responsable de la discipline de son enfant biologique*). Pour un couple, le beau-parent est perçu comme une Figure disciplinaire tout aussi équivalente que le parent biologique.

C'est certain que dès que nous avons commencé à nous fréquenter et puis que ça a été le temps de me présenter son fils, tout de suite, il m'a donné carte blanche avec lui. Puis, il lui a expliqué, depuis le début, que je suis aussi une Figure parentale, puis que j'ai autant d'autorité que lui (parlant de Simon) et sa mère. Si je dis quelque chose, il faut qu'il m'écoute. Il m'a fait ma place. (Janie, Couple 5, identité de genre féminine, belle-mère)

C'est la même affaire avec Janie, ce n'est pas plus fort (parlant de son autorité parentale). S'il n'écoute pas, il va avoir des conséquences du même type que s'il ne m'écouterait pas. (Simon, Couple 5, identité de genre féminine, parent biologique)

Pour les deux autres couples interrogés, le beau-parent a un rôle central en ce qui a trait à la discipline des beaux-enfants, mais il demeure au parent biologique d'intervenir en dernière instance si l'enfant ne répond pas aux interventions du beau-parent.

Ce que je lui demande en tant que « méchante » belle-mère (...) : c'est qu'elle se fasse respecter. Les enfants n'ont pas le droit de manquer de respect à son égard, que ce soit elle, que ça soit la voisine. Oui, c'est un rôle différent. Oui, elle a le droit de les discipliner. Mais si je vois que c'est allé trop loin, si je vois que mes enfants sont allés trop loin, bien moi à ce moment-là je vais intervenir en tant que père des enfants. Moi, je vais sévir selon ce que je pense être approprié à la situation. C'est sûr que je ne veux pas qu'elle leur sacre des volées. C'est sûr qu'en tant que Figure paternelle, je dois serrer la vis plus qu'elle, parce que reste qu'elle ne peut pas légalement. Moi j'ai l'autorité (légale) de faire respecter ce que j'entends faire respecter. (Pier-Luc, Couple 6, identité de genre féminine, père biologique)

Il y a une limite quand même à être coparent, tu sais; c'est ton enfant biologique. (Gilles, Couple 2, identité de genre féminin, père biologique et beau-père)

Il y avait certaines choses qu'on pouvait intervenir seul, sans que l'autre soit là quand j'étais avec ses enfants. Comme parfois, Antoine n'était pas facile dans son adolescence et des fois il était impoli. Je lui disais : « Antoine, soit poli ». Ça, j'étais capable d'aller jusque-là, mais s'il y avait un problème majeur, c'est lui qui

intervenait. (Diane, Couple 2, identité de genre féminin, mère biologique et belle-mère).

Groupe 3 : Partenaires traditionnels. Les rôles parentaux occupés par les membres de ces trois couples sont définis en fonction des attentes sociétales stéréotypées en ce qui a trait aux rôles traditionnellement associés à l'homme et à la femme au sein de la famille, peu importe la filiation biologique. Ainsi, la femme est la principale responsable des soins émotionnels de son enfant/bel-enfant, tandis que l'homme joue davantage le rôle de celui qui renforcent les règles disciplinaires et est instrumental dans la prise en charge des soins de l'enfant.

Ce rôle peut parfois être imposé par le parent biologique qui a pour attente que son/sa partenaire joue un rôle parental traditionnel auprès de son enfant. Pour un de ces couples, le père biologique s'est tourné vers sa conjointe (*belle-mère*) afin que cette dernière soit *la principale responsable des soins de son bel-enfant*, et ce en ne respectant pas toujours les attentes de celle-ci face à son rôle :

Un défi était qu'elle (parlant de Louise) s'adapte à lui. Moi, j'étais déjà habitué avec. Je le connaissais. C'était que Louise devienne une mère, bien une façon de devenir mère. Parce que là, du jour au lendemain, elle l'est devenue. Puis, c'est sûr que bien souvent elle disait que je ne l'aidais pas, mais je voulais qu'elle le prenne comme un petit peu en charge pour... (Fait un mouvement avec la main sur la table). Qu'elle prenne son rôle entièrement même si elle me disait : « Tu me le (mouvement de lui donner) ». (Raymond, couple 8, rôle sexuel masculin, parent biologique)

De façon similaire, une mère indique donner la responsabilité de discipliner ses enfants à son conjoint (*le beau-parent comme principale responsable de la discipline de son enfant biologique*), bien qu'elle et son conjoint reconnaissent que cela engendre des difficultés pour le développement et le maintien d'une relation harmonieuse entre lui et ses beaux-enfants.

La plupart du temps, je me tourne vers lui pour discipliner mes enfants. C'est dommage, mais ça fonctionne. Je sais que je ne suis pas supposée de le faire. Je vais arrêter de le dire un moment donné. (Caroline, Couple 7, rôle de genre féminin, parent biologique)

Des fois, je ne suis même pas dans la pièce là, je suis dans la chambre ou je ne suis peut-être même pas dans la maison. Et là elle dit : « Veux-tu que je le dise à Martin quand il va arriver? ». Moi, c'est sûr que j'arrive puis les enfants ont peur de moi. Je sais que je n'aide pas la situation, mais des fois, tu sais, eux autres ils savent déjà que si Martin il me pogne, il va y avoir une conséquence. Fait que merci (*en regardant sa conjointe*). (Martin, Couple 7, rôle de genre masculin, beau-parent).

Le beau-parent peut également ressentir le besoin de combler les déficits de l'autre parent biologique (parent non-résident) et donc définir son rôle en fonction de ce qu'il perçoit comme étant manquant dans la transmission des règles et de valeurs à son bel-enfant ou lorsque le parent biologique n'est pas présent dans les activités quotidiennes de l'enfant.

Le beau-père doit combler ce que le père n'apporte pas. Fait que si le père est disciplinaire, le beau-père peut être le fun. Mais si le père est le fun, le beau-père doit être disciplinaire. C'est plate parce que ce que je voudrais être comme beau-parent, je ne peux pas l'être. Malheureusement pour moi, comme je n'ai pas ça du père, il faut que je prenne ce rôle. Il faut que je montre à son fils c'est quoi être un homme. Il faut que je lui montre qu'il faut que tu prennes tes responsabilités et qu'il faut que tu tiennes ta parole pour que les gens puissent se fier sur toi. Malheureusement, ce n'est pas des choses qu'il apprend ailleurs, fait que je ne peux pas être celui qui est le fun. (Martin, Couple 7, rôle de genre masculin, beau-père).

Dans ma situation à moi, il est plus effacé par rapport à ma fille. Par rapport à mon gars, il est un peu plus là (parlant du père biologique), mais toutes les responsabilités me sont confiées. Il n'est pas très présent dans les activités des enfants. Fait que c'est Alain qui amène mon fils au hockey! C'est lui qui va aux événements père-fils, c'est lui qui l'a embarqué sur la glace. (Geneviève, Couple 10, belle-mère et mère biologique)

Mais je n'ai pas pris la place. Je ne me suis pas imposé dans ça. Si ça avait été son père, ça ne me ferait rien. (Alain, Couple 10, beau-père et père biologique)

Le fait de s'investir pleinement dans un aspect du développement d'un enfant sans toutefois avoir de pouvoir dans d'autres sphères de sa vie peut générer des frustrations importantes pour le beau-parent, tel que relaté par une belle-mère responsable des besoins émotionnels de son bel-enfant :

Est-ce qu'il y a une différence entre un parent et un beau-parent? Oui, c'est clair qu'il y a une différence parce que je ne l'ai pas mis au monde cet enfant-là. Il m'est

arrivé par après, mais c'est un peu comme quelqu'un qui adopte un enfant. Joël, j'étais aussi près de lui, sinon plus près de lui à certains moments de sa vie que sa mère biologique. Je l'ai élevé. Je n'ai pas eu peur de l'élever, de lui montrer mes valeurs. Moi le beau-parent, j'ai un rôle important dans son développement au niveau de la discipline, au niveau des valeurs dans la maison. Mais souvent, je trouve ça dommage parce que quand il arrivait le temps de l'éducation, ce n'était pas à moi de faire les choix, les décisions. Et je n'étais pas le payeur non plus. Ce n'était pas moi qui payais pour l'éducation, donc ce n'était pas à moi de faire les choix. C'est correct parce que ça a bien tourné pareil, mais je n'avais pas un mot à dire là-dedans. (Louise, couple 8, rôle de genre féminin, belle-mère).

Quels sont les défis découlant de la recomposition familiale selon les trois groupes

d'appariement selon les rôles de genre? *Groupe 1 : partenaire androgyne et partenaire*

traditionnel. Deux couples sur quatre ont indiqué avoir trouvé que l'*adaptation à la famille recomposée* était un défi important pour les membres de leur nouvelle famille respective. Ainsi, France (couple 1, rôle de genre féminin, mère biologique et belle-mère) a indiqué qu'il était d'abord un défi de coordonner les horaires de chacun, ainsi que de plaire à l'ensemble des membres de la famille en ce qui a trait à leur goût culinaire respectif. À un niveau plus individuel, Josée (couple 9, rôle de genre androgyne, mère biologique et belle-mère) a indiqué avoir eu de la difficulté d'abord à faire pleinement confiance à son partenaire amoureux, et ce en raison des blessures émotionnelles découlant de sa relation amoureuse précédente. Cela aurait rendu le processus d'adaptation des membres du couple, ainsi que de leurs enfants, plus ardu.

Moi mon conjoint m'a quitté parce qu'il est parti avec une autre femme. Donc, moi j'ai eu beaucoup de *misère* à faire confiance à quelqu'un et les trois premières années avec Christian, tu sais, ça a été des hauts et des bas (...) Parce que j'ai eu bin de la misère à refaire confiance à quelqu'un, et en plus à quelqu'un qui avait un enfant.

Seul un couple sur quatre a indiqué que l'*acceptation du beau-parent* par l'enfant de leur conjoint a été difficile de prime abord. En effet, Suzanne (couple 4, rôle de genre androgyne, mère biologique et belle-mère) a indiqué elle-même ne pas avoir eu de difficultés à être acceptée par les enfants de son conjoint, mais elle reconnaît que cela a été plus difficile entre son fils et ce dernier.

Elle attribue ces difficultés à ses propres attentes irréalistes face au rôle de son conjoint quant à son rôle parental.

C'est le fait, selon moi en tout cas, d'être accepté par les enfants du conjoint... On a une expérience complètement différente en tant que beau-parent, étant donné que la relation avec l'enfant (de l'autre) est complètement différente pour chacun de nous. Moi, je n'ai jamais vécu aucun conflit avec ses filles. Ça n'a jamais été difficile de me faire accepter par ses filles. Ça n'a jamais été les mêmes enjeux (...) Mon fils, qui était très jeune, bien je m'attendais quasiment que lorsqu'il était avec nous, que Guy soit son père. Donc, que ce soit moi qui intervienne ou lui, peu importe. Mais mon fils ne le voyait pas comme ça du tout là, du haut de ses trois ans. C'était : « T'es pas mon père là! ». Ça pour les enfants, ça a dû être un défi qui nous a évidemment amenés à nous questionner et nous réajuster.

En ce qui a trait à la *gestion de la relation avec l'ex-conjoint*, seul un couple a indiqué avoir eu de la difficulté à transiger avec l'ex-conjointe du partenaire masculin en ce qui trait aux partages des responsabilités parentales, ce qui a généré de la frustration chez la partenaire féminine, et a parfois eu un impact sur le fonctionnement de la dyade conjugale.

Quand je n'étais pas d'accord avec les décisions de l'ex... la maman de Cindy (en parlant d'un défi). Pauvre Christian, parfois c'est lui qui en a subi les conséquences parce que c'était à lui que je verbalisais que je n'étais pas d'accord. Mais au bout de la ligne, il était vraiment impuissant là-dedans (...) Je te dirais que peut-être que dans le top des tops, j'ai pris le téléphone pour rappeler son ex moi-même en colère deux fois. Mais, ça n'a rien donné, ça a juste empiré les choses. Ça a causé beaucoup de friction certainement dans notre couple, des hauts et des bas, mais on a travaillé fort et on a pris des reculs parce qu'écoute là, on vit quand même avec les ex-conjoints là et leurs décisions là! (Josée, couple 9, rôle de genre féminin, mère biologique et belle-mère)

Finalement, un couple a indiqué avoir des styles disciplinaires divergents, entraînant ainsi des visions différentes quant à la façon de gérer les comportements des enfants vivant sous leur toit, ainsi que des approches différentes afin de régler les conflits familiaux. Cette divergence quant à leur mode de fonctionnement disciplinaire peut générer de la frustration entre les partenaires, telle que relatée par France (couple 1, rôle de genre féminin, mère biologique et belle-mère) :

C'est sûr qu'on n'a pas le même style. Lui, il a un style beaucoup plus autoritaire, beaucoup plus, tu sais (bougne sa main ouverte de haut en bas) moi je suis plus

mollo, moi je suis plus (fait des signes de vagues avec ses mains). Mais, j'ai mon mot à dire. Il a sa façon de faire avec ses enfants. Moi, j'ai la façon de faire avec mes enfants et je n'interviens pas. Je ne veux pas le blesser. Je ne veux pas changer sa façon de faire. Il a sa façon de faire avec les enfants, tout le kit. Mais, moi il y a des affaires que je n'aime pas et ça peut être des sources de conflits aussi dans notre couple. Des fois, tu sais, j'ai le goût de lui dire : « Donne-moi le temps ». Je le sais comment il faut que je le prenne, je sais qu'il faut que je lui parle.

Groupe 2 : partenaires féminins. Pour deux des trois couples appartenant à ce groupe, l'*adaptation à la recomposition familiale* s'est avérée être un défi important pour l'ensemble de ses membres. D'abord, Janie (Couple 5, partenaire féminine, belle-mère) indique qu'il fût difficile de faire comprendre à son bel-enfant que la recomposition familiale l'amenait à devoir accepter sa nouvelle réalité familiale : « Refaire une famille, je pense. Redéfinir une famille. C'est d'enlever un enfant d'une famille pour essayer de lui faire comprendre que ce qu'on fait aussi c'est une famille. » De plus, une seconde belle-mère a indiqué que la recomposition familiale a été difficile non seulement pour les enfants, mais également pour elle. En effet, elle précise avoir trouvé difficile de devenir du jour au lendemain une Figure beau-parentale pour les enfants de son conjoint :

S'habituer aux enfants de l'autre. Pour les enfants aussi, ce n'est pas évident pour eux de vivre avec la séparation et la *oups* papa a déjà une blonde. Moi j'arrive (au sein de la relation), je n'ai comme pas de responsabilités et puis là je me retrouve dans une relation avec un gars pis la *oups* (j'ai des responsabilités). Je savais qu'il avait des enfants, mais tu sais, j'étais jeune. Je me disais *bof*, c'est n'est pas grave s'il a des enfants. Mais à un moment donné, quand c'est ta vie quotidienne, bien c'est un peu plus (difficile). C'est de la job! Puis moi je n'avais pas d'enfants non plus, je n'avais pas d'expérience. (Mélanie, Couple 6, rôle de genre féminin, belle-mère).

Ces mêmes deux couples ont également rapporté vivre des difficultés en lien avec l'*acceptation des beaux-enfants quant au rôle beau-parental*. Janie indique trouver difficile de légitimiser son rôle auprès de son bel-enfant en raison de la présence active de la mère biologique dans sa vie, ce qui engendre des émotions négatives chez elle :

Il voit sa mère aux deux jours, il n'a pas besoin de Figure maternelle. C'est un peu plus difficile d'avoir ma place. Mon plus gros défi, je te dirais que c'est de ne pas m'en faire avec ce qui se passe autour de moi. Ça, c'est du gros travail que j'ai à faire. C'est difficile. Parfois, si Lucas n'est pas gentil avec moi, ça me bouleverse.
» (Janie, Couple 5, identité de genre féminine, belle-mère)

Cette difficulté à accepter le beau-parent est également rapportée par un autre couple, où les enfants semblent ambivalents face à la présence de leur belle-mère, tel que rapporté par Pier-Luc (Couple 6, rôle féminin, parent biologique) : « Parce que quand y sont chez nous et qu'elle travaille le soir, ils sont comme déçus qu'elle ne soit pas là. Mais quand elle est là, des fois, ils sont comme déçus qu'elle est là. ». Ce que sa conjointe attribue au fait qu'elle exerce un rôle autoritaire auprès d'eux.

Cette difficulté à être accepté par les beaux-enfants engendre un sentiment de *devoir être le médiateur entre leur conjointe et leurs enfants biologiques* pour le parent biologique. Deux pères biologiques ont indiqué travailler activement pour favoriser un sentiment d'unité familiale chez l'ensemble des membres de la famille recomposée.

J'essaye d'accorder tout ensemble. Je sais que c'est important la vie familiale, la vie de couple et d'avoir des moments seul avec le petit aussi. J'essaye d'y aller, de faire les trois sans nécessairement trop séparer. C'est d'inclure tout le monde, d'essayer de pousser chaque partie de la vie familiale dans le fond, ensemble, avec lui, avec elle. De laisser la place à tout le monde là-dedans, de ne pas mettre de barrière. (Simon, Couple 5, rôle de genre féminin, parent biologique)

Finalement, les trois couples appartenant à ce groupe ont rapporté que *la gestion des frontières relationnelles avec les ex-conjoints* est un défi significatif. Que ce soit en lien avec le manque de communication malgré une bonne volonté de la part des participants interrogés, un manque de continuité des règles et des valeurs enseignées entre les maisonnées, ou des demandes jugées comme étant irréalistes et/ou intrusives pour les membres du couple, tous s'accordent pour dire que les ex-conjoints sont à la source de plusieurs conflits et émotions négatives.

C'est sûr que souvent, justement à cause de l'ex, ce n'est vraiment pas toujours facile. Elle veut décider des choses, et moi il me semble que j'aimerais ça qu'elle

déménagement en Chine. Ça ferait bien mon affaire qu'on garde le petit avec nous autres. Mais il faut composer avec elle, on n'a pas le choix. Et des fois, il n'a pas le choix de faire passer le petit avant moi aussi pour certaines occasions. (Janie, Couple 5, rôle de genre féminin, belle-mère)

Dans notre cas c'est souvent la mère des enfants qui vient causer le problème dans notre couple. (Pier-Luc, Couple 6, rôle féminin, parent biologique)

Elle aurait pu faire briser notre couple plusieurs fois. Il y a de la jalousie de sa part. Si ça ne fonctionne pas à sa façon, elle utilise le contrôle. C'est une personne contrôlante. (Mélanie, Couple 6, rôle de genre féminin, belle-mère)

Elle avait beaucoup d'influence sur mes affaires, parce que je ne voulais pas l'avoir sur mon dos *steady*. Alors, ce qu'elle exigeait, bien je le faisais pour avoir la paix. Dans le fond, ce qu'elle demandait, elle ne le faisait pas elle-même. (Pier-Luc, Couple 6, rôle féminin, parent biologique)

Groupe 3 : partenaires traditionnels. Au sein de ce groupe, les individus appartenant aux trois couples ont indiqué avoir eu des difficultés au niveau de l'*adaptation à la recomposition familiale*. D'abord, Louise (Couple 8, rôle de genre féminin, belle-mère) a eu de la difficulté à s'adapter à son rôle de belle-mère, principalement en raison du manque de modèle positif au sein de la société amenant une ambiguïté face ses responsabilités parentales : « Le fait de ne pas savoir. T'sais, je me suis retrouvée du jour au lendemain mère. Je n'avais pas de modèle [de belle-mère]. Ce n'était pas une ligne droite. » Pour le couple formé par Alain et Geneviève (couple 10), cohabiter tous sous le même toit, mais avec des horaires de garde différente a rendu difficile l'adaptation de tous. Ils précisent s'être souvent empêchés de faire des activités plaisantes lorsqu'un des enfants était absent afin que tous se sentent activement inclus. Finalement, pour Martin (Couple 7, rôle de genre masculin, beau-père), il a d'abord été difficile d'accepter que sa conjointe avait des enfants et qu'elle dût diviser son temps entre eux : « Une conjointe doit passer son mari avant sa famille parce que c'est avec lui qu'elle passe le restant de sa vie. Et puis, si ça ce n'est pas au clair, le couple ne sera pas au clair. »

Seul un couple a rapporté des difficultés marquées quant à *l'acceptation des beaux-enfants quant au rôle beau-parental*. Dans le cas de ce couple, il semble que ce soit le beau-parent qui ait de la difficulté à accepter ses beaux-enfants, ce qu'il attribue à leurs personnalités divergentes :

Avec son fils, en réalité, ça commence à prendre un peu de distance (relationnelle) parce qu'il est trop immature et il ne veut pas mettre de l'effort pour devenir plus mature. Mais pour le reste, je l'adore. C'est un petit actif qui analyse, qui écoute et qui veut s'améliorer. C'est lui qui reprend sa sœur pour lui rappeler les consignes. Pourquoi est-ce que ta sœur, deux ans plus vieille, ne le comprend pas? Parce qu'elle est trop paresseuse mentalement. Mais lui, il fait l'effort parce qu'il veut être respecté parce qu'il a un homme devant lui. J'apporte une personnalité d'homme pour qu'il voie, moi quand je vais être grand je veux être comme lui. (Martin, Couple 7, rôle de genre masculin, beau-père)

En ce qui a trait à *la gestion des frontières relationnelles avec les ex-conjoints*, deux couples ont indiqué vivre des défis considérables à ce niveau. En premier lieu, Louise indique avoir trouvé difficile de constater que la mère biologique de son bel-enfant faisait des demandes qu'elle jugeait parfois déraisonnables à son conjoint, et que ce dernier acquiesçait en raison de sa crainte de perdre ses droits de garde auprès de son enfant : « il y avait aussi l'ex qui voulait toujours avoir plus d'argent. Ça, c'était difficile aussi. Pis je trouvais que, Raymond, j'ai toujours eu l'impression qu'il avait peur de perdre son fils. Alors par peur, bien il cédait des fois où moi je n'aurais jamais cédé. » (Louise, Couple 8, rôle de genre féminin, belle-mère).

Ensuite, Martin (Couple 7, rôle de genre masculin, beau-père) rapporte des difficultés majeures à accepter l'ex-conjoint de sa conjointe. Il indique ressentir un grand froid entre eux qui génère également de la distance entre lui et ses beaux-enfants : « À chaque fois que les enfants se comportent comme le père leur montre, c'est inacceptable ici. Donc, à chaque fois qu'ils choisissent de se comporter de la façon dont ils se comportent chez lui, chez nous ça cause de la distance ». Il rapporte également le désir pour sa conjointe de ne pas entretenir de relation amicale avec son ex-conjoint :

Moi j'essaye de mettre ça au clair que son passé, ce n'est pas son présent. Maintenant lui, c'est juste le père des enfants. Il n'y a pu rien. Il ne l'a pas bien traité. Il ne mérite pas de l'avoir comme amie. Il ne mérite plus de la voir. Je peux comprendre qu'il faut qu'il y ait un respect et une communication saine, mais amicale pas besoin. Moi c'est pour cela, au début elle m'avait dit : « J'aimerais ça inviter Patrick (ex) à notre mariage. » Jamais! Je ne le veux pas, il ne m'aide pas à élever les enfants. Il me donne de la frustration, des maux de tête et une vie ardue que non, regarde, tu ne mérites pas ça. (Martin, Couple 7, rôle de genre masculin, beau-père)

Il semble toutefois que ce désir du beau-parent génère beaucoup de pression sur le parent biologique, qui doit *être le médiateur entre son conjoint, ses enfants biologiques et le père biologique de ces derniers.*

Je ne veux pas être ami avec Patrick. Je ne veux pas vivre avec un Patrick. Si tu veux devenir comme Patrick, je « crisse » mon camp. Alors, redresse tes enfants, parce que si on n'est pas sur la même autoroute, je m'en vais. Je n'ai pas besoin d'être sur un chemin de « garnotte » moi. (Martin, Couple 7, rôle de genre masculin, beau-père)

La plupart du temps, je suis beaucoup « l'eau qui éteint les feux ». Je me promène avec mon boyau d'arrosage dans la maison. Martin parle beaucoup de papa à la maison. Ça vient me chercher tellement. Ça ne nous appartient pas. Il va comparer en disant par exemple : « Si tu décides de te comporter comme un clown chez ton père, je ne veux pas que tu le fasses ici. » Moi, je ne trouve pas que c'est un moyen nécessaire pour parler à l'enfant. Il parle de son père que l'enfant idéalise, puis il le rabaisse devant lui. Je me dis qu'à un moment donné, il (l'enfant) va voir que papa m'a apporté ça, mais que Martin m'a apporté ça. (Caroline, Couple 7, rôle de genre féminin, parent biologique)

Phase 2-b: *Analyse descriptive* des résultats aux mesures auto-rapportées en fonction des rôles sexuels endossés par les participants.

Un aperçu global de l'ajustement dyadique, du stress psychologique, de la perception des compétences beaux-/parentales et de l'ajustement à la recomposition familiale des

participants. En moyenne, les couples appartenant aux trois groupes ont rapporté un niveau d'ajustement dyadique se trouvant au-dessus du score normatif pour les couples heureux (114,8), soit un score moyen de 128,5 (*É.T.* = 10,86) pour le groupe 1 : partenaire androgyne et partenaire

traditionnel, un score de 116,33 ($\acute{E}.T. = 4,93$) pour le groupe 2 : partenaires féminins, et un score moyen de 120,33 ($\acute{E}.T. = 10,17$) pour le groupe 3 : partenaires traditionnels. En ce qui trait au niveau de stress psychologique endossé par les participants, les individus du groupe 1 : partenaire androgyne et partenaire traditionnel ont rapporté un score moyen de 118,25 ($\acute{E}.T. = 55,82$) (ce qui se situe entre « pas vraiment » (98) à « *très peu* » (147) de stress perçu), les individus du groupe 2 : partenaires féminins ont rapporté un score moyen de 159,83 ($\acute{E}.T. = 43,77$) (ce qui se situe entre « *très peu* » (147) à « *un peu* » (195) de stress perçu), et les individus du groupe 3 : partenaires traditionnels ont rapporté un score moyen de 128,67 ($\acute{E}.T. = 55,82$) (ce qui se situe entre « *pas vraiment* » (98) à « *très peu* » (147) de stress perçu). En termes de la perception de leurs compétences beaux-/parentales, les individus issus du groupe 1 : partenaire androgyne et partenaire traditionnel ont rapporté un score moyen de 96,88 ($\acute{E}.T. = 14,26$), les individus du groupe 2 : partenaires féminins un score moyen de 88,42 ($\acute{E}.T. = 15,82$), et les individus du groupe 3 : partenaires traditionnels un score moyen de 82,17 ($\acute{E}.T. = 15,43$). L'ensemble de ces trois scores moyens se situant entre « *légèrement en accord* » (80) à « *en accord* » (100) quant au fait de se percevoir comme un parent/beau-parent compétent. Finalement, les couples appartenant au groupe 1 : partenaire androgyne et partenaire traditionnelle ont rapporté un score moyen de 1,65 ($\acute{E}.T. = 0,26$) quant à leur niveau d'ajustement à la recomposition familiale, le groupe 2 : partenaires féminins un score moyen de 1,78 ($\acute{E}.T. = 0,27$) et le groupe partenaires traditionnels a obtenu un score moyen de 1,94 ($\acute{E}.T. = 0,27$). Pour plus amples détails sur les scores moyens sur chacune des dimensions des hommes et des femmes appartenant aux trois groupes d'appariement (voir le Tableau 8).

Un aperçu spécifique de l'ajustement dyadique, du stress psychologique, de la perception des compétences beaux-/parentales et de l'ajustement à la recomposition familiale des participants en fonction des groupes d'appariement des rôles sexuels endossés par les participants.

Groupe 1 : partenaire androgyne et partenaire traditionnel. De façon générale, les hommes et les femmes issues de ce groupe (groupe 1) ont rapporté un niveau similaire et très élevé d'ajustement dyadique avec des scores bien au-dessus du point de césure des couples heureux (voir Tableau 9 et Figure 4). Ces hommes et ces femmes ont également rapporté un niveau de stress psychologique similaire, se situant généralement entre « pas vraiment » à « très peu » de stress ressenti dans le contexte de leur recomposition familiale (voir Tableau 9 et Figure 5). L'ensemble des participants de ce groupe ont rapporté avoir une bonne perception de leurs compétences beaux-/parentales, soit entre « légèrement en accord » et « en accord » (voir Tableau 9 et Figure 6). De façon intéressante, il appert que les hommes de ce groupe d'appariement androgyne et traditionnel ont une vision légèrement plus positive quant à leur perception de leurs compétences parentales que leurs partenaires, bien que cette différence demeure négligeable. Finalement, tant les hommes et les femmes ont rapporté un bon niveau d'ajustement à la recomposition familiale (voir Tableau 9 et Figure 7). Seuls les scores d'une participante, c'est-à-dire ceux de la seule femme androgyne de notre échantillon globale, semblent différés des tendances émergentes de ce groupe. En effet, cette dernière a rapporté un niveau plus élevé de stress psychologique, soit le second score le plus élevé de stress psychologique rapporté au sein de l'échantillon global, se situant entre « un peu » et « plutôt oui », ainsi qu'une perception plus négative de ses compétences parentales, la situant entre « légèrement en désaccord » et « légèrement en accord » quant à sa perception d'être un beaux-/parent compétent.

Des tests non-paramétriques ont permis de souligner une différence sur le plan statistique entre les couples issus des trois groupes d'appariement. D'abord, un test de Kruskal-Wallis a révélé une différence significative entre les degrés de satisfaction conjugale chez les couples appartenant aux trois groupes d'appariement ($\chi^2(2, n=20) = 6,95, p=0,03$). Ensuite, un test de Mann-Whitney U a révélé que les couples appartenant au groupe Androgyne-Traditionnel sont significativement plus satisfaits sur le plan conjugal que les couples issus du groupe Féminin-Féminin ($p=0,005$).

Groupe 2 : partenaires féminins. Les couples issus de ce groupe ont rapporté un niveau de fonctionnement dyadique se rapprochant du point de césure des couples heureux (voir Tableau 9 et Figure 4). Bien que les hommes et femmes de ce groupe aient une vision similaire de leur niveau de satisfaction conjugale, il semble que deux individus issus d'un même couple aient rapporté des scores légèrement en dessous du point de césure des couples heureux, tandis qu'une partenaire a rapporté un niveau légèrement au-dessus, les rendant donc tous les trois à la limite d'un bon fonctionnement dyadique (voir Tableau 9). De plus, les hommes et les femmes de ce groupe se sont avérés vivre du stress entre les étendues « *très peu* » à « *un peu* », et ce de façon plus prononcée pour les femmes (voir Tableau 9 et Figure 5). Les membres de ce groupe semblent également avoir en moyenne rapporté un niveau élevé de perception de compétence parentale soit en moyenne dans l'étendue « *légèrement en accord* » et « *en accord* » (voir Tableau 9 et Figure 6). Une différence intéressante peut être observée entre la perception des hommes et des femmes au niveau de cette dimension, c'est-à-dire que les hommes ont une meilleure perception de leurs compétences de façon générale que leur conjointe. À titre indicatif, deux femmes issues de ce groupe ont rapporté des scores se situant dans l'étendu « *légèrement en désaccord* » et « *légèrement en accord* » (voir Tableau 9 et Figure 6). Finalement, les hommes

de ce groupe ont rapporté un bon niveau d'ajustement à la recomposition familiale, tandis que les femmes ont témoigné d'un niveau légèrement plus faible que ces derniers (voir Tableau 9 et Figure 7).

Groupe 3 : partenaires traditionnels. Les couples issus de ce groupe ont rapporté un niveau d'ajustement dyadique au-dessus du seuil des couples heureux (voir Tableau 9). De façon intéressante, les femmes ont rapporté un niveau d'ajustement conjugal élevé, tandis que les hommes de ce groupe ont rapporté un niveau limite de fonctionnement conjugal Figure. Un homme a d'ailleurs rapporté un niveau d'ajustement conjugal en dessous du seuil des couples heureux (voir Tableau 9 et Figure 4). En ce qui a trait à leur niveau de stress perçu, les hommes et les femmes du groupe 3 ont rapporté vivre « *pas vraiment* » à « *très peu* » de stress psychologique (voir Tableau 9 et Figure 5). En termes de perception des compétences parentales, les hommes issus du groupe traditionnels ont rapporté une perception se situant dans l'étendue « *légèrement en désaccord* » et « *légèrement en accord* », tandis que les femmes ont rapporté un niveau de confiance légèrement supérieur se situant dans l'étendue « *légèrement en accord* » et « *en accord* » (voir Tableau 9 et Figure 6). Finalement, les individus issus de ce groupe ont rapporté un niveau modéré et similaire d'ajustement à la recomposition familiale (Tableau 9 et voir Figure 7).

Discussion de la composante mixte

Cette étude mixte (composante qualitative et quantitative) avait pour objectif d'explorer le partage du territoire parental de dix dyades conjugales évoluant au sein d'une famille recomposée. Deux questions de recherche centrales ont permis l'atteinte de cet objectif, soient : (a) comment les membres du couple évoluant en famille recomposée se partagent les rôles parentaux? et (b) quels sont les défis rencontrés par ces derniers au sein de la gestion de la famille recomposée? Pour ce faire, trois phases d'analyse (*description, analyse et interprétation*)

ont été utilisées afin de dégager le sens que les participants ont construit de leur réalité familiale en ce qui a trait au partage de leurs responsabilités parentales et des défis de la recomposition familiale. La phase de *description* des thématiques émergentes a d'abord été guidée par l'approche inductive générale de Thomas (2006). Lors de la phase d'*analyse*, les résultats de chacun des participants à un questionnaire auto-rapporté concernant leur identification à un rôle de genre (féminin, masculin ou androgyne) (*Inventaire des Rôles Sexuels de Bem*; Bem, 1974) ont été compilés. Ceci a permis de mettre en évidence trois profils d'appariement de rôle de genre endossé par chacun des individus du couple, soit (a) un premier groupe où un des partenaires endosse un genre androgyne et l'autre partenaire endosse un genre traditionnel en fonction de son sexe biologique, (b) un second groupe où chacun des partenaires endosse un genre féminin peu importe son sexe biologique, et finalement (c) un dernier groupe où les deux partenaires endossent un genre traditionnel en fonction de leur sexe biologique. Les thématiques ayant été décrites en phase de *description* ont donc été analysées en plus ample profondeur en fonction de ces groupes d'appariement. Afin d'enrichir notre compréhension, les scores de chacun des participants à des questionnaires autorapportés ayant trait à leur niveau d'adaptation conjugale, leur niveau de stress subjectif, leur perception de leurs compétences parentales, ainsi que de leur niveau d'ajustement à la recomposition familiale ont également été rapportés afin d'assurer un niveau de compréhension accru du vécu des participants. La troisième et dernière phase d'analyse, soit la phase d'*interprétation* des résultats, s'organise de manière à examiner les thématiques ressorties à la lumière de la littérature actuelle, de même qu'en lui apposant la lunette interprétative de la théorie des schémas de genre de Bem (1981).

Phase 3: Regard *interprétatif* des thématiques des rôles parentaux ressorties en fonction de l'appariement des rôles sexuels endossés par les participants et des résultats aux questionnaires auto-rapportés

Groupe 1 : partenaire androgyne et partenaire traditionnel. Ce groupe était composé de trois couples ayant un partenaire masculin endossant un rôle de genre androgyne et une partenaire féminine endossant un rôle de genre féminin, ainsi qu'un couple dont le partenaire masculin endossait un rôle de genre masculin et la partenaire féminine un rôle androgyne. Contrairement aux membres des deux autres groupes, l'ensemble de ces individus avait au moins un enfant biologique, faisant ainsi en sorte qu'ils avaient tous le double statut de parent biologique et de beau-parent. En ce qui a trait au partage du territoire parental, l'ensemble des membres appartenant à ce groupe ont indiqué que le parent biologique était le principal pourvoyeur des soins émotionnels et instrumentaux de son enfant, ainsi que le principal agent disciplinaire. Ainsi, pour l'ensemble de ces individus, le lien biologique entre l'enfant et son parent légitimait la prise en charge des besoins de l'enfant et définissait naturellement les limites de chacun des rôles beaux-/parentaux. Au sein de cet appariement, le beau-parent était décrit comme un adulte actif dans le développement de son bel-enfant, tel un ami ou un modèle positif. Plusieurs études (p. ex., Erera-Weatherley, 1996; Ganong, Coleman, Fine, & Martin, 1999) suggèrent que les pratiques beaux-parentales axées sur la création d'un lien d'amitié avec le bel-enfant (au contraire par exemple du surinvestissement parental ou de l'évitement émotionnel) seraient les plus adaptées au contexte particulier de la recomposition familiale. En effet, ce style beau-parental axé sur l'amitié favoriserait le respect des attentes et des besoins de chacun des acteurs de la famille recomposée (enfant biologique, parent biologique, parent biologique non-résident, et beau-parent lui-même) et permettrait à chacun d'approprier leur nouveau rôle en

soutenant l'émergence de leur lien affectif à un rythme qui leur convient. Ce type de fonctionnement rappelle la logique de pérennité (St-Jacques & Parent, 2015), soit une typologie où les deux parents biologiques sont les principaux responsables des soins de leurs enfants.

De façon intéressante, les hommes et les femmes de ce groupe ont rapporté une bonne perception de leurs compétences parentales. Conformément à la théorie des schémas de genre (Bem, 1981), il semble que les hommes de ce groupe ayant adopté une identité de genre androgyne ne se réfèrent pas aux idéaux stéréotypés de la maternité et de la paternité afin de déterminer leur niveau d'implication parentale auprès de leur progéniture. Ainsi, ces derniers se voient tout aussi compétents que leur partenaire amoureuse afin de répondre à l'ensemble des besoins émotionnels de leurs enfants et ressentiraient moins le besoin de se tourner vers elle pour « prendre soin » de leur progéniture. La présence de qualités à proprement dites féminines au sein de leur registre comportemental leur permettraient donc de prendre en charge les besoins de l'enfant et en retour de développer une bonne confiance en leur habileté parentale.

Étonnamment, leur conjointe respective de genre féminin n'a pas indiqué ressentir un sentiment d'inadéquation quant au fait d'être exclue de ce territoire parental généralement socialement prescrit comme étant le leur (Bem, 1981, Hays, 1996). Ceci pourrait être expliqué par le fait qu'elles soient déjà mère biologique et qu'elles puissent donc agir de façon conforme à leurs schémas liés à la féminité au sein de ses relations.

Cette façon d'organiser le partage des responsabilités parentales, soit une délimitation claire des responsabilités déterminée par l'affiliation biologique (et non le sexe biologique), permettrait également de rendre explicites les attentes de chacun envers leurs rôles respectifs. Comme discuté précédemment, l'ambiguïté des frontières familiales est beaucoup plus présente chez les familles recomposées que chez les familles issues de premières unions en raison de la

structure familiale qui s'éloignent du modèle traditionnel (Stewart, 2005). Cette plus grande certitude face aux rôles de chacun pourrait bien expliquer les scores relativement bas des participants quant à leur niveau de stress perçu. De plus, ces attentes claires et cohérentes pour les membres du couple envers leurs rôles beaux-/parentaux permettraient un plus grand sentiment de consensus et de cohésion, et ainsi de contribuer à leur très haut degré de satisfaction conjugale.

Il semble que ce partage du territoire parental qui ne découle pas des attentes stéréotypées des rôles familiaux agirait également comme un facteur modérateur, voire protecteur, quant aux défis normatifs de la recomposition familiale. Il est intéressant de constater que ces participants aient évoqué une durée et une intensité moins importantes des défis que les couples appartenant aux deux autres groupes, et que ceux-ci témoignent d'un haut niveau d'ajustement à la recomposition familiale. Que ce soit dans le fait de faire accepter un membre de la famille par un autre, de gérer les frontières avec un ex-conjoint ou d'arrimer des styles disciplinaires divergents, il semble que la définition claire des rôles et territoires de chacun aient permis d'aider les individus de ce groupe à gérer efficacement ces défis. Le fait que les beaux-parents ne se sentent pas contraints à jouer un rôle maternel/paternel se rapprochant des scripts traditionnels véhiculés au sein de la société auprès du bel-enfant permettrait de respecter le territoire parental du parent non-résident, de ne pas imposer un pouvoir autoritaire non légitime sur le bel-enfant, et diminuerait la pression de performance ressentie par le beau-parent. Ce respect des territoires de chacun permettrait également d'éviter les conflits de loyauté entre les membres de la famille et légitimerait le rôle du parent non-résident comme coparent.

En résumé, il semble que les individus issus de ce groupe, soit l'arrimage entre un partenaire ayant une identité de genre androgyne et un partenaire ayant une identité de genre

traditionnel, soient caractérisés par une plus grande capacité d'adaptation (Bem & Lewis, 1975) et de flexibilité comportementale permettant de négocier plus efficacement les différents défis (Cheng, 2005), et ce sans se tourner vers les idéaux stéréotypes de la maternité et de la paternité, et en gardant en tête qu'ils sont parents. Les individus de ce groupe ont une vision égalitaire de leur rôle et se supportent mutuellement afin de naviguer les défis de la famille recomposée en équipe, tel que partagé par une participante: « Je trouve qu'on se donne souvent la chance de réfléchir. Un conjoint c'est un partenaire, un coéquipier, on a souvent pris l'analogie qu'on était deux sur un bateau, deux capitaines puis il faut ramer dans la même direction. C'est l'idée qu'on se complète. » (Suzanne, Couple 4, femme androgyne, mère biologique et belle-mère).

Groupe 2 : Partenaires féminins. Ce groupe était composé par trois couples dont l'homme et la femme endossaient un rôle de genre féminin. Deux des couples étaient formés par une belle-mère sans enfant biologique et un père biologique, et un couple avait tous deux des enfants biologiques découlant d'une précédente union. Au sein de ce groupe, l'ensemble des couples ont rapporté un haut niveau d'investissement beau-/parental auprès de leur progéniture, rappelant la logique de substitution (St-Jacques & Parent, 2015). Plus particulièrement, deux couples ont indiqué que le beau-parent était à la fois co-responsable de la réponse aux besoins des enfants et de la discipline de ces derniers, et ont précisé ne pas faire de distinction entre l'importance de leur rôle en fonction du lien de filiation biologique entre ses membres. Ainsi, les beaux-parents (dans ce cas une belle-mère et un beau-père) ont indiqué participer de façon égalitaire à l'éducation, la prise en charge des soins émotionnels, les dépenses monétaires pour l'enfant, ainsi que la transmission des valeurs par le biais de la discipline. En ce qui a trait au couple restant, ces derniers ont indiqué que la belle-mère participait activement à la prise en charge des besoins émotionnels des enfants, en reconnaissant toutefois une limite en ce qui a trait

à son niveau d'investissement financier et sa capacité à prendre des décisions importantes par rapport à l'éducation des enfants. Cette dernière était également bien impliquée dans la discipline des enfants, mais les membres du couple reconnaissaient toutefois la limite de son rôle lorsque les enfants refusaient d'obtempérer aux règles en raison de l'absence des liens biologiques entre elle et ces derniers, diluant ainsi la légitimation de son rôle disciplinaire.

Malgré leur haut niveau d'investissement parental, il est intéressant de constater que ces femmes « féminines » rapportent une plus faible perception de leurs compétences parentales, c'est-à-dire qu'elles rapportent se sentir « légèrement en désaccord » face à leur compétences parentales. Au sein de leur discours, il apparaît clair que la maternité est centrale à leur identité de genre féminin et que celles-ci aient développé un attachement affectif très fort envers leur bel-enfant. Elles rapportent faire de nombreux sacrifices pour leur bel-enfant et ajoutent se voir comme un membre à part entière dans la vie de celui-ci, tel un parent biologique. Selon la théorie des schémas de Bem, les individus de genre féminin ont des qualités dites communautaires, qui les amènent à ressentir un sentiment d'actualisation lorsqu'ils prennent soin des autres (Bem & Lewis, 1975). Contrairement à leur conjoint endossant également un genre féminin, ainsi que les femmes féminines issues des groupes *Androgyne-Traditionnel* et *Traditionnel*, il semble que ces femmes ne peuvent pas pleinement s'actualiser dans leur rôle de belle-mère et répondre à leurs attentes liées à leur féminité, puisque leurs conjoints possèdent les qualités requises afin de prendre soin des besoins émotionnels de leur bel-enfant et qu'elles n'ont pas d'enfants biologiques.

Quant aux défis, deux belles-mères ont rapporté des difficultés importantes quant à l'acceptation et la légitimation de leur rôle auprès de leur bel-enfant, et ce malgré leur haut niveau d'investissement parental, de même que leurs sacrifices personnels et de couples. Cette

ambivalence face à l'acceptation de leur rôle génèrerait beaucoup de tristesse, particulièrement pour une de ces belles-mères qui affirme avoir eu besoin de consulter une aide professionnelle afin d'accepter la situation. Cette tendance se reflète également au sein de leur niveau de stress psychologique perçue, puisque ces dernières ont obtenu un score moyen assez élevé. La recherche soutient ces résultats, puisque les belles-mères, particulièrement celles sans enfants, vivent généralement davantage de stress parental (Shapiro & Stewart, 2011), et endossent plus de symptômes anxieux et dépressifs (Doodson, 2014; Doodson & Davies, 2014; Shapiro & Stewart, 2011) que les mères et les pères biologiques, ainsi que les beaux-pères. Ces résultats seraient en partie expliqués par l'absence de reconnaissance de leur rôle par le bel-enfant (Shapiro & Stewart, 2011) et la perception du manque de contrôle sur leur environnement (Weaver & Coleman, 2005). De surcroît, les deux partenaires masculins (pères biologiques) de ses belles-mères ont rapporté jouer un rôle de médiateur entre leur conjointe et leur enfant, et ressentir la pression de devoir harmoniser les relations entre chacun des membres de la famille. Il semble que les qualités dites féminines de ces hommes les aident à prendre soin des différentes relations au sein de la famille. Ce rôle de médiateur peut toutefois générer de la culpabilité et du stress (Martin-Uzzi & Duval-Tsioles, 2013) pour ces hommes.

Finalement, les trois couples appartenant à ce groupe ont indiqué vivre des difficultés importantes face aux relations avec le parent biologique non-résident, que ce soit face à des comportements qu'ils qualifient d'intrusifs de ce parent en lien avec la façon d'éduquer les enfants dans leur maisonnée ou quant à leur fermeture en ce qui a trait au rôle du beau-parent. Ainsi, pour l'ensemble de ces couples, l'autre parent biologique, soit le parent biologique non-résident, est une source de stress importante et peut générer des désaccords entre les membres du couple sur la façon de gérer les frontières avec ce dernier. Deux des belles-mères ont manifesté

leur fantasme de voir la mère biologique de leur bel-enfant disparaître de leur vie, bien qu’elles comprennent bien l’obligation d’apprendre à transiger avec ces dernières pour le bien-être des enfants. Encore une fois, les belles-mères issues de ce groupe ont rapporté beaucoup d’émotions négatives face à la mère biologique, potentiellement puisque cette dernière interférait avec leur capacité de jouer pleinement le rôle de « mère » auprès de leur bel-enfant, et agissaient comme obstacle à la rencontre des attentes internalisées envers leur féminité. Finalement, les couples issus de ce groupe ont rapporté un niveau d’ajustement dyadique au-dessus du point de césure des couples heureux. Cette tendance n’est généralement pas celle répertoriée dans la littérature, où les couples formés par un père biologique et une belle-mère sont dépeint comme ayant un plus faible niveau de satisfaction conjugale que les couples avec mère biologique et beau-père, et ayant davantage de désaccords face à l’éducation de l’enfant (Hadfield & Nixon, 2012).

Groupe 3 : Partenaires traditionnels. Ce groupe était composé de trois couples dans lesquels l’homme et la femme endossaient un rôle de genre conforme à leur sexe biologique. Un couple était composé d’une belle-mère sans enfant biologique et de son partenaire, un autre composé d’un beau-père sans enfant biologique et sa partenaire, ainsi que d’un couple dont les deux membres avaient des enfants biologiques issus d’une union précédente. Au sein de ce groupe, les couples ont rapporté une division des tâches stéréotypée face à l’éducation des enfants, et ce sans égard au lien de filiation biologique envers ce dernier. De façon générale, au sein de ce groupe, la femme détenait les compétences pour prendre soin des besoins émotionnels de l’enfant, tandis que l’homme avait plutôt un rôle en périphérie et était gardien des règles de la maison.

Cette division stéréotypée des rôles familiaux découlant de l’endossement d’attentes traditionnelles amènerait les parents biologiques à transmettre les responsabilités parentales qui

ne sont pas conformes à leur genre à leur partenaire. Par exemple, un père biologique a reconnu s'être rapidement reposé sur sa conjointe afin que cette dernière devienne la principale responsable des soins émotionnels de son enfant, tandis que ce dernier avait plutôt un rôle de pourvoyeur afin de s'assurer de la rencontre des besoins instrumentaux de l'enfant. De façon similaire, le couple formé par une mère biologique et un beau-père a rapporté que ce dernier était le principal responsable de la discipline auprès de ses beaux-enfants. Cette vision stéréotypée se reflète également en ce qui a trait à la perception des compétences parentales de ces hommes traditionnels, puisque ceux-ci ont endossé moins de confiance en leurs compétences parentales que leurs conjointes. De façon intéressante, les femmes de cet échantillon ont rapporté un bon niveau de confiance en leurs compétences parentales, probablement en raison du fait que les demandes de leur rôle sont conformes aux attentes stéréotypées de la féminité. Il semble également que de suivre les normes prescrites par la société dans la façon de « performer » son rôle de femme et d'homme rendrait plus explicites les attentes de chacun, et diminuerait le stress psychologique ressenti. En effet, les membres de ce groupe ont rapporté un faible niveau de stress psychologique. De plus, les membres de ce couple ont rapporté en moyenne un haut niveau de satisfaction conjugale, fort probablement en raison du fait qu'ils partagent des attentes similaires face à leurs rôles familiaux et qu'ils ont donc un plus haut niveau de consensus.

Il semble que l'adaptation des membres à la reconstitution familiale fût le défi le plus saillant pour les membres de ce groupe. Par exemple, une belle-mère indique avoir eu de la difficulté à trouver des repères pour construire son rôle de belle-mère, et indique avoir par moment fait l'expérience de ressentiment face à l'imposition des tâches parentales par son conjoint. Pour un beau-père, il a d'abord été difficile d'accepter que sa conjointe avait des enfants et devait donc diviser son temps et son attention entre ses derniers, l'amenant à

manifester son désir de ne pas être perçu comme étant secondaire pour celle-ci. Ce même beau-père a rapporté avoir vécu le défi de l'acceptation du beau-parent par les beaux-enfants, ce que le beau-père a indiqué être le fruit de la divergence entre sa personnalité et celles de ses beaux-enfants, qu'il décrit comme étant non-acceptable à ses yeux. De plus, les trois couples ont indiqué vivre des frustrations importantes face aux parents non-résidents et indiquent avoir développé du ressentiment face à ces derniers en raison de leur style parental divergent ou leurs valeurs différentes.

Le témoignage de ce beau-père n'est pas sans rappeler le concept de la masculinité dominante, plus connu sous le terme de « masculinité toxique » au sein de la culture populaire. Celle-ci se définit par l'adhérence rigides aux idéaux de la masculinité, telles les caractéristiques de dominance et de compétitivité (Levant & Wong, 2017). À titre informatif, ce participant a endosser très fortement (soit le score maximal pouvant être choisi) les caractéristiques suivantes appartenant au domaine traditionnel de la masculinité: avoir confiance en soi, défendre ses propres croyances, être indépendant, avoir une forte personnalité, posséder des caractéristiques de leader, être dominant et être masculin. On dit de cette adhérence extrême aux normes de la masculinité qu'elle peut être toxique lorsqu'elle en résulte à la restriction du vécu émotionnel et l'expression inadaptées des besoins émotionnels (p. ex., avec l'utilisation de la colère ou de la violence psychologique) (Levant & Wong, 2017). À titre d'exemple, une recherche récente a permis de mettre en relief que les hommes qui adhèrent de façon rigide aux normes de la masculinité traditionnelle ont davantage tendance à utiliser des techniques coercitives afin de résoudre des conflits dans le contexte de leur relation amoureuse (Rogers, Ha, Byon, & Thomas, 2020). Cela peut s'avérer particulièrement problématique dans le contexte de la recomposition familiale, puisque le beau-père doit partager ses responsabilités parentales avec un autre homme

et pour ainsi dire, partager le domaine paternel avec cette personne. Ainsi, il semble que le beau-père issu de notre échantillon se sent particulièrement en compétition avec le père biologique de ses beaux-enfants, et qu'il utilise des stratégies d'aliénation parentale afin de miner ses compétences parentales afin de demeurer en position de dominance au sein de sa famille. Il appert que cela est au détriment de la construction d'un lien émotionnel entre ses beaux-enfants, et que cela crée de la détresse pour sa conjointe qui doit constamment « éteindre les feux », selon ses dires.

Limites méthodologiques de la composante mixte

Pour ce qui est des limites en lien avec notre étude mixte, la procédure retenue afin de distiller les thématiques émanant du discours des participants ne permet pas de vérifier si notre analyse a atteint le point de saturation théorique. Il est peu probable que notre étude ait permis d'identifier exhaustivement l'ensemble des rôles parentaux et des défis découlant de la recomposition familiale chez les parents et beaux-parents. De plus, la justesse des résultats n'a pas été validée auprès des participants eux-mêmes, ce qui aurait pu améliorer la crédibilité de nos interprétations en s'assurant que ces dernières reflètent le plus étroitement possible leurs expériences. Une autre limite de cette étude réside dans le profil hétérogène des participants interrogés. En effet, certains couples avaient de jeunes enfants, tandis que d'autres avaient des enfants adolescents à charge, pouvant ainsi teinter l'expérience de leurs rôles parentaux et des défis rencontrés par les participants. Il appert que le fait d'avoir fait l'expérience d'une séparation ou d'un divorce peut influencer les attentes individuelles face à la masculinité et la féminité, puisqu'ils semblent que cela pousse les individus à adopter une vision moins traditionnelle des rôles familiaux (Walzer, 2008). Ainsi, les analyses n'ont pas pris en compte plusieurs données sociodémographiques afin de les utiliser comme marqueurs de comparaison au

sein du vécu des couples participants. Il serait donc intéressant de comparer le niveau d'endossement de rôles et croyances stéréotypées chez les individus qui n'ont pas d'enfants biologiques ou de ceux qui ont vécu une séparation parentale dans le passé.

Tableau 7

Caractéristiques sociodémographiques des participants

Caractéristiques sociodémographiques	Femmes	Hommes
Âge (années)		
Moyenne	41,3 (E. T. 7,96)	44,9 (E. T. 9,57)
Minimum	28	29
Maximum	54	57
Origine ethnique		
Race blanche	10 (100%)	10 (100%)
Africaine	0 (0%)	0 (0%)
Asiatique	0 (0%)	0 (0%)
Arabe	0 (0%)	0 (0%)
Latine	0 (0%)	0 (0%)
Autochtone	0 (0%)	0 (0%)
Autre	0 (0%)	0 (0%)
Niveau d'éducation		
Secondaire	2 (20%)	3 (30%)
Collégiale et DEP	4 (40%)	6 (60%)
Universitaire	4 (40%)	1 (10%)
Salaire annuel		
0 à 14 999\$	0 (0%)	0 (0%)
15 000 à 29 999\$	2 (20%)	0 (0%)
30 000 à 44 999\$	1 (10%)	1 (10%)
45 000 à 59 999\$	5 (50%)	2 (20%)
60 000 à 74 999\$	2 (20%)	4 (40%)
75 000 à 89 999\$	0 (0%)	0 (0%)
90 000\$ et plus	0 (0%)	1 (10%)

Tableau 8

Statuts conjugaux et parentaux des participants

	Statut civil	Nombre enfant biologique (âge)	Mode de garde (journée par mois)
Couple 1			
Femme	Séparée/divorcée et remariée	2 (17, 22*)	Garde partagée (15 jours)
Homme	Séparé/divorcé et remarié	3 (11, 14, 16)	Garde partagée (15 jours)
Couple 2			
Femme	Séparée/divorcée et remariée	2 (16,25*)	Temps plein (30 jours)
Homme	Séparé/divorcé et remarié	2 (22*,24*)	Temps plein (30 jours)
Couple 3			
Femme	Veuve et union de fait	2 (18,20*)	Temps plein (30 jours)
Homme	Séparé/divorcé et union de fait	2 (13,23*)	Garde partagée (15 jours)
Couple 4			
Femme	Séparée/divorcée et union de fait	1 (12)	Garde partagée (15 jours)
Homme	Séparé/divorcé et union de fait	3 (16,20,22)	Garde partagée (15 jours)
Couple 5			
Femme	Union de fait	0	
Homme	Séparé/divorcé et union de fait	1 (5)	Garde partagée (15 jours)
Couple 6			
Femme	Union de fait	0	
Homme	Séparé/divorcé et union de fait	3 (10,10,13)	Garde partagée (15 jours)
Couple 7			
Femme	Séparée/divorcée et union de fait	2 (9,11)	Garde partagée (15 jours)
Homme	Union de fait	0	
Couple 8			
Femme	Mariée	0	
Homme	Séparé/divorcé et remarié	1 (30*)	Garde partagée (15 jours)
Couple 9			
Femme	Séparée/divorcée et union de fait	1 (19)	Temps plein (30 jours)
Homme	Séparé/divorcé et union de fait	1 (23)	Garde partagée (6 jours)
Couple 10			
Femme	Séparée/divorcée et union de fait	2 (11,16)	Temps plein (30 jours)
Homme	Séparé/divorcé et union de fait	2 (15,15)	Garde partagée (2 jours)

Note. * Enfants ayant quitté le domicile familial

Tableau 9

Scores totaux aux tests standardisés pour les participants issus des trois groupes

Groupe 1 : partenaire androgyne et partenaire traditionnel								
	Couple 1		Couple 3		Couple 4		Couple 9	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Rôle de genre	Féminin	Androgyne	Féminin	Androgyne	Androgyne	Masculin	Féminin	Androgyne
Satisfaction conjugale	140	144	135	122	116	127	127	128
Stress psychologique	61	138	61	140	235	95	110	106
Perception compétences parentales	86	95	112	97	70	95	111	109
Adaptation recomposition familiale	1,95	1,58	1,16	1,50	1,82	1,88	1,80	1,50
Groupe 2 : partenaires féminins								
	Couple 2		Couple 5		Couple 6			
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme		
Rôle de genre	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin		
Satisfaction conjugale	109	112	116	121	120	120		
Stress psychologique	185	146	233	108	134	153		
Perception compétences parentales	78	88	100	108	73	84		
Adaptation recomposition familiale	2,06	1,53	2,05	1,45	1,91	1,67		
Groupe 3 : partenaires traditionnels								
	Couple 7		Couple 8		Couple 10			
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme		
Rôle de genre	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin		
Satisfaction conjugale	132	115	114	126	129	106		
Stress psychologique	240	107	102	100	101	122		
Perception compétences parentales	90	61	79	98	97	68		
Adaptation recomposition familiale	2,21	2,12	1,78	1,50	1,93	2,15		

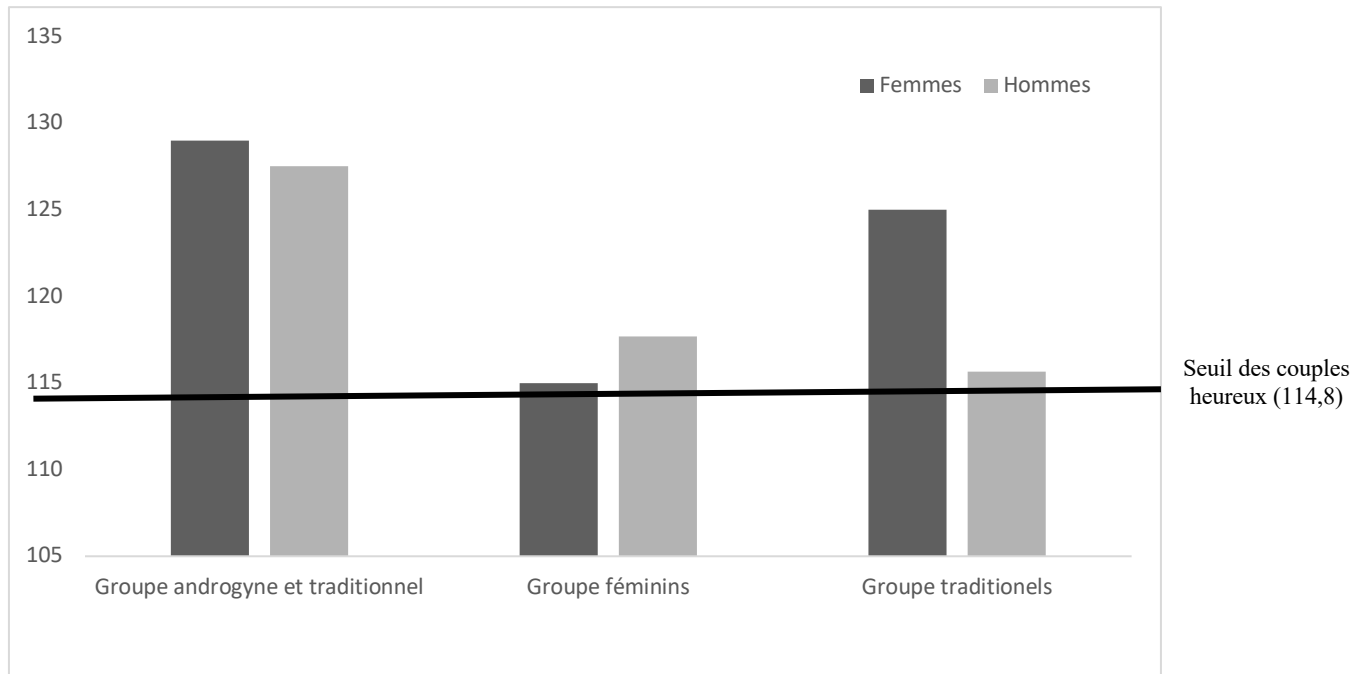


Figure 4. Scores moyens des hommes et des femmes à Échelle d'ajustement dyadique (EAS) en fonction des trois groupes d'appariement des rôles de genre.

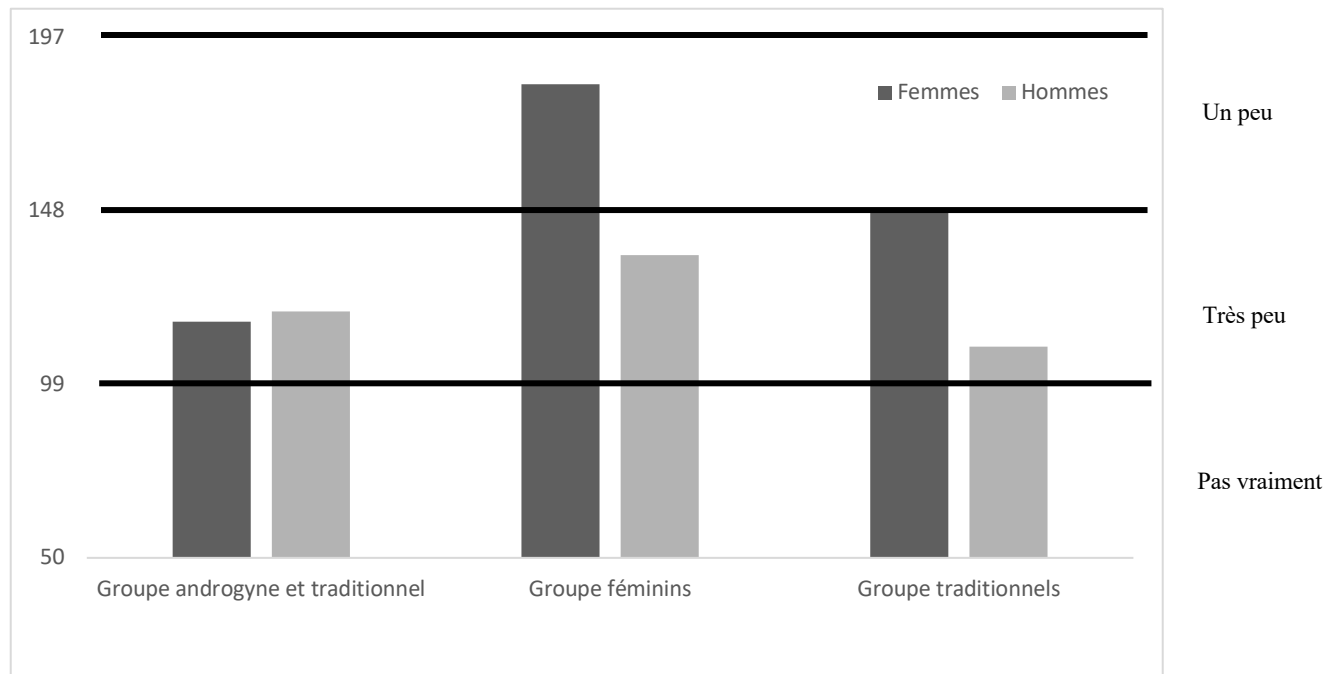


Figure 5. Scores des hommes et des femmes à la mesure de stress psychologique (MSP) en fonction de leur groupe d'appariement des rôles de genre.

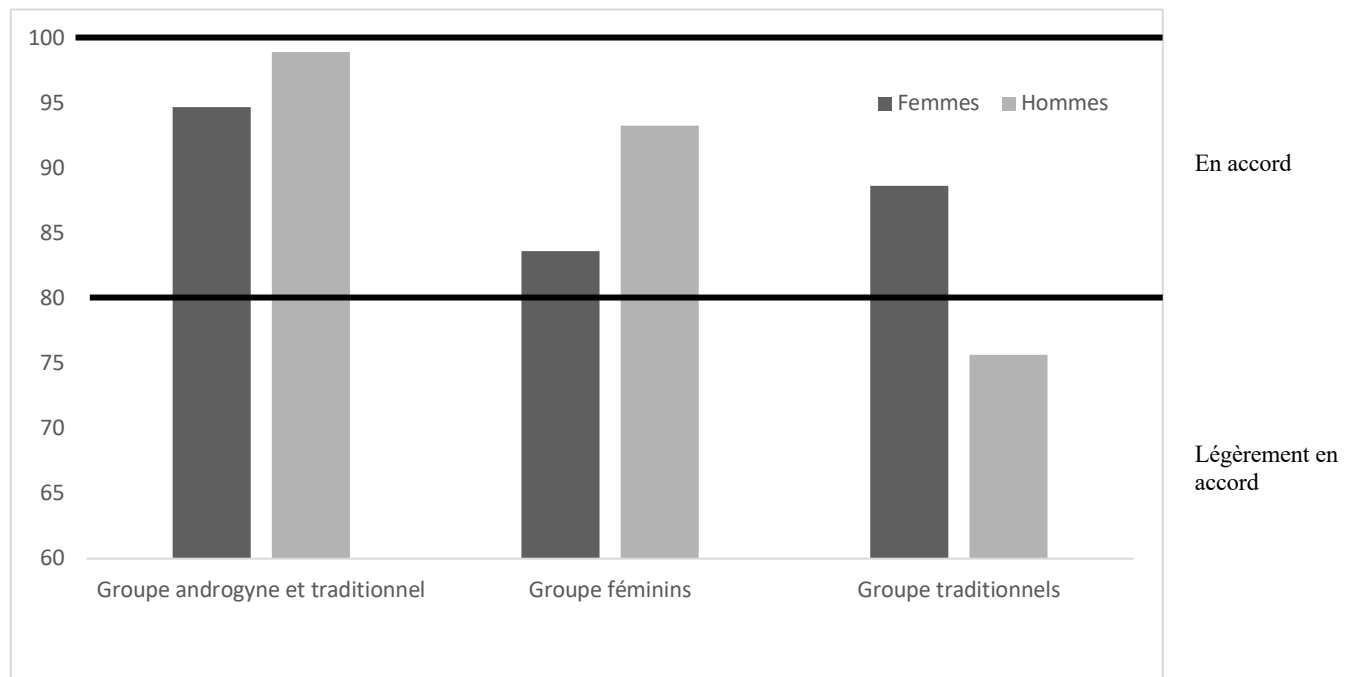


Figure 6. Scores des hommes et des femmes à l'Échelle de perception des compétences parentales (PSCS) en fonction de leur groupe d'appariement des rôles de genre.

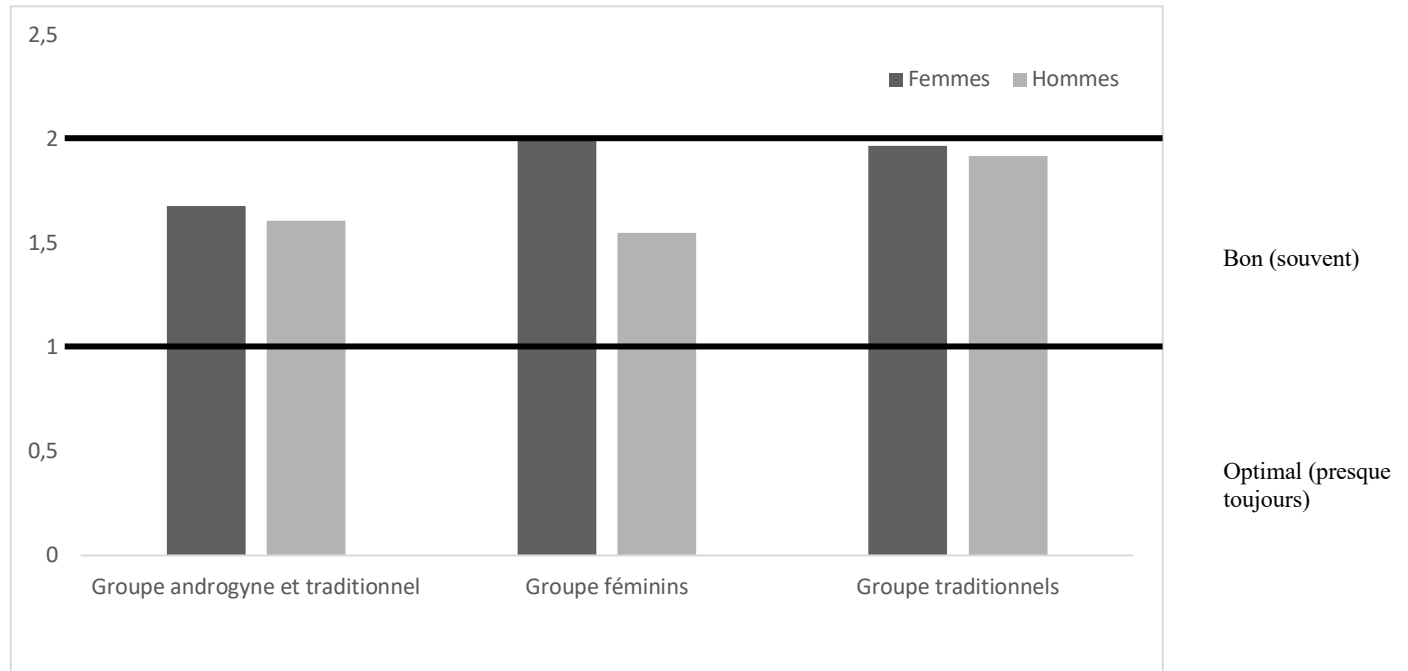


Figure 7. Scores des hommes et des femmes à l'Échelle d'adaptation à la recomposition (SAS) en fonction de leur groupe d'appariement des rôles de genre.

Chapitre 4- Discussion générale

Discussion générale

Sommaire des objectifs, résultats clés et forces de la thèse

Le visage des familles canadiennes est en constant changement, au gré de la naissance et de la séparation des unions conjugales qui s’y trouvent au cœur. Les transitions familiales qui découlent de la séparation conjugale amènent chez ceux qui les subissent à devoir redéfinir leurs rôles et à gérer de nouveaux défis, particulièrement dans le contexte de la recomposition familiale. Bien que la diversité des constellations familiales recomposées fasse maintenant partie de notre réalité sociale, il n’en demeure pas moins intéressant de constater que plusieurs nouveaux rôles familiaux au sein de la famille recomposée, comme celui d’être beau-parent, ne bénéficient pas d’un consensus en ce qui a trait à leurs rôles et responsabilités. Ainsi, le portrait des familles évolue, mais la façon dont nous réfléchissons et concevons le rôle de ces acteurs demeure encore majoritairement influencée par les façons de voir traditionnelles rattachées à la famille. À l’aide de la théorie des schémas de genre de Bem (1981), cette thèse avait pour objectif principal d’apporter un éclairage sur (1) les vécus intrapersonnel, interpersonnel et familial des parents et beaux-parents issus de famille recomposée et (2) sur le partage du territoire en termes de rôle et de responsabilités parentales, de même que les défis qui en découlent, en s’intéressant d’abord à l’individu et ensuite au couple comme unité d’analyse. Plus précisément, l’étude quantitative et l’étude mixte de cette thèse avaient pour cible l’examen de l’association entre l’endossement de caractéristiques liées à la féminité, la masculinité ou la combinaison de celles-ci (androgénie) sur le stress psychologique, la perception des compétences parentales, l’ajustement dyadique et l’adaptation à la recomposition familiale d’individus appelés à jouer un rôle beau-/parental dans un contexte de recomposition familiale.

À titre de rappel, l'objectif de l'étude quantitative était de proposer et d'évaluer un modèle conceptuel explorant les liens entre l'endossement de caractéristiques appartenant aux registres de la féminité et/ou de la masculinité sur ces variables intrapersonnelles, interpersonnelles et familiales séparément chez les parents et les beaux-parents, en contrôlant pour le fait de jouer simultanément le double rôle parental (être à la fois parent biologique et beau-parent). Les résultats de cette première étude ont mis en relief des différences intéressantes entre l'expérience des parents biologiques et des beaux-parents, et ont permis de constater comment l'endossement de caractéristiques féminines, masculines ou l'amalgame de ces deux dimensions peuvent parfois être positivement ou négativement liés au fonctionnement intrapersonnel et interpersonnel des participants. En effet, chez les parents biologiques, il appert que le fait d'avoir un répertoire de caractéristiques à la fois masculines et féminines permettrait un meilleur ajustement conjugal, tandis que le fait de s'identifier plus fortement à des caractéristiques féminines ou masculines le diminuerait. Chez les beaux-parents, l'identification simultanée à des caractéristiques féminines et masculines augmenterait le niveau de stress dont ils font l'expérience et augmenterait la perception de leurs compétences parentales, tandis que le fait de s'identifier plus fortement à la féminité ou la masculinité agirait comme un facteur de protection face au stress, mais diminuerait la perception de leurs compétences parentales. De façon intéressante, il semble que le fait d'occuper un double rôle parental chez les beaux-parents s'avèrerait également un facteur de protection, puisque ces derniers feraient l'expérience de moins de stress psychologique et auraient une meilleure perception de leur compétence parentale que les individus occupant seulement le rôle de beau-parent.

En complément, la seconde étude, adoptant un devis de recherche mixte, avait pour objectif de brosser un portrait exhaustif de la façon dont les participants négocient leurs

responsabilités parentales et les défis découlant de leur type d'union, et d'explorer comment l'appariement de leur rôle de genre respectif informe leur façon de négocier cela (en tenant compte cette fois-ci du sexe biologique des participants). De plus, les mêmes variables d'intérêt étudiées au sein de la première étude ont été examinées afin de fournir un éclairage sur le niveau de fonctionnement global de chacun des appariements de couple. La phase de *description* des thématiques ressorties a permis de faire le constat des manières originales dont le parent biologique et le beau-parent peuvent se diviser les responsabilités parentales, soit un continuum où l'ensemble des responsabilités incombe majoritairement au parent biologique, à une séparation quasi égalitaire de l'ensemble des responsabilités entre le parent biologique et le beau-parent. De plus, cette phase d'analyse a également permis de mettre en relief certains défis pouvant être vécus entre les membres du couple recomposé. Les phases d'*analyses descriptives*, ainsi que la phase d'*interprétation* des résultats ont fait ressortir la présence de trois types d'appariement de genre chez les couples recomposés interrogés, soit (1) un groupe dont un des partenaires adopte un genre androgyne et l'autre un genre traditionnel (*Androgyne-Traditionnel*), (2) un groupe dont les deux partenaires endossent un rôle de genre féminin (*Féminin-Féminin*), et (3) un groupe dont les deux partenaires endossent un rôle de genre traditionnel (*Traditionnel-Traditionnel*). Des différences intéressantes en termes de responsabilités parentales, défis et fonctionnement global ont pu être observées en fonction du profil d'appariement des participants. Il demeure important de noter que l'ensemble des couples sont généralement bien adaptés, tel qu'en témoignent la durée moyenne de leur union (8 ans et deux mois, la plus récente étant de 1 an et 6 mois) et un ajustement intra, inter et familial relativement élevé tel qu'évalués par les questionnaires.

Les couples issus du groupe *Androgyne-Traditionnel* définissent leurs responsabilités parentales en fonction de leur affiliation biologique, c'est-à-dire que le parent biologique demeure le pourvoyeur principal de l'ensemble des besoins de son enfant, tandis que le beau-parent a plutôt un rôle de soutien. Ils ont également rapporté un bon fonctionnement global en fonction des seuils cliniques (faible stress, ajustement conjugal très élevé, bonne perception de leur compétence parentale et bon ajustement à la recomposition familiale) et ont généralement rencontré peu de défis découlant de leur recomposition.

Le deuxième groupe, soit les partenaires *Féminin-Féminin*, ont rapporté adopter des rôles parentaux interchangeable et faire peu de distinction quant à la hiérarchie de leurs responsabilités. De façon intéressante, les femmes de ce groupe ont rapporté un plus faible niveau de perception de compétences parentales et d'ajustement conjugal malgré leur haut niveau d'investissement familial et chacun des partenaires a aussi rapporté un plus haut niveau de stress au niveau de leurs scores cliniques. En ce qui trait aux défis, les belles-mères issues de ce groupe ont également rapporté une plus grande difficulté à accepter et à négocier la relation avec le parent biologique non-résident et ont indiqué ressentir davantage de détresse face aux difficultés d'acceptation de l'enfant, ce qui a pour effet que les pères biologiques ont rapporté ressentir le poids de devoir médier la relation entre leur conjointe et leur enfant.

Finalement, les couples *Traditionnel-Traditionnel* de notre troisième groupe ont rapporté une division des tâches parentales découlant des rôles traditionnellement rattachés à la maternité et la paternité, soit la femme étant pourvoyeuse des soins émotionnels et l'homme des besoins instrumentaux, et ce sans égard au lien biologique les unissant à l'enfant. Les hommes issus de ce groupe ont rapporté un plus faible niveau de perception de compétences parentales, ainsi qu'un plus faible niveau de stress psychologique selon les seuils cliniques. Les beaux-parents ont

également fait part de frustration importante quant à l'adaptation des membres de la famille à la recomposition familiale et à la gestion des frontières relationnelles avec le parent non-résident.

Une principale force de la thèse réside dans la combinaison complémentaire des devis quantitatifs et mixtes. En utilisant plus d'une méthode afin d'étudier les variables d'intérêt, cela a permis de fortifier et d'enrichir les conclusions pouvant être tirées des deux études, et d'obtenir une compréhension plus riche et holistique du vécu des parents et beaux-parents participants (Hesse-Biber, 2010; Onwuegbuzie & Leech, 2004). La composante qualitative de la thèse a permis de mieux comprendre l'hétérogénéité des expériences intrapersonnelles, interpersonnelles et familiales des participants, s'étant révélé plus difficile à quantifier au sein de la première étude. Les dernières forces, mais non les moindres, ont trait à la cible des analyses qui est passée de l'individu au couple, de la première étude à la seconde étude, de même qu'à l'intérêt porté tant à l'expérience des parents biologiques qu'à celle des beaux-parents, qu'ils soient hommes ou femmes.

Sommaire des interprétations issues des deux études combinées

À travers la lunette de la théorie des schémas de genre de Bem (1981), ces études séquentielles permettent d'éclairer comment le rôle de genre, à soi et en appariement à celui du partenaire, est lié au fonctionnement multidimensionnel et au partage des rôles et responsabilités parentales des individus et des couples. Il demeure toutefois intéressant de constater la variabilité importante dans les expériences des participants. Cette variabilité a été, par le passé, expliquée par des facteurs externes aux individus, soit les frontières diffuses et perméables de la famille recomposée qui facilite l'influence parfois négative des acteurs qui évoluent en périphérie à celles-ci (Blais & Tessier, 1988; Gosselin, 2010; Stewart, 2004; Sweeney, 2010, Weaver & Coleman, 2010). À titre d'exemple, le rôle d'un beau-parent est généralement défini par les

attentes de son conjoint, l'acceptation de son bel-enfant, ainsi que l'ouverture du parent biologique non-résident à partager son territoire parental (Erera-Weatherly, 1996; Gosselin, & David, 2007; Levin, 1997; Nielsen, 1999; Whiting, Smith, Barnett, & Grafsky, 2007). Rappelons également que des mythes (Hays, 2016) et des stéréotypes (Claxton-Oldfield; 2000; 2008; Ganong & Coleman, 1997; Valiquette-Tessier, Gosselin, Thomassin, & Young, 2018; Valiquette-Tessier, Vandette, & Gosselin, 2015) subsistent dans la société en ce qui a trait à la maternité et à la paternité, pouvant ainsi influencer les attentes qu'ont les individus face à la façon dont ils doivent jouer leur rôle parental. À notre connaissance, un nombre minimal de recherches ont tenté de comprendre quels sont les facteurs internes pouvant offrir un éclairage sur pourquoi les individus sujets aux mêmes facteurs externes peuvent définir leur rôle et négocier les défis qui en découlent de façons différentes comme le fait la présente thèse.

Plusieurs interprétations intéressantes peuvent être tirées des résultats des études. Lorsqu'ils sont mis en contraste, les résultats de l'étude mixte permettent d'apporter une nuance intéressante aux résultats obtenus à l'étude quantitative quant à l'expérience subjective du stress psychologique chez les beaux-parents. En effet, l'étude quantitative a révélé que plus les beaux-parents s'identifient simultanément à des caractéristiques féminines et masculines, plus ils font l'expérience de stress psychologique lorsque seul l'individu est considéré comme unité d'analyse. Au sein de l'étude mixte, il appert toutefois que les dyades conjugales issues du groupe d'appariement *Androgyne-Traditionnel* ont rapporté vivre peu de stress psychologique, tant chez l'individu androgyne que chez son partenaire traditionnel. Les résultats de l'étude mixte suggèrent donc que l'appariement entre l'androgynie et un rôle de genre traditionnel pourrait potentiellement moduler le niveau de stress expérimenté par l'individu androgyne.

Rappelons que l'exercice d'un rôle beau-parental est associé à un niveau accru de stress en raison de l'ambiguïté des frontières entourant ce rôle (p. ex., Shapiro & Stewart, 2011) et que le rôle de genre androgyne a été associé à la capacité de déployer des stratégies en réponse au contexte particulier de la situation plutôt que de se référer automatiquement à leurs schémas de genre (Cheng, 2005). Bien qu'habile à s'adapter aux situations stressantes, il se pourrait que la plus grande flexibilité comportementale et cognitive des individus androgynes (Bem, 1981) apporte une surcharge cognitive importante puisque ces derniers ne se réfèrent pas automatiquement aux schèmes traditionnels de la féminité et de la masculinité afin de les guider dans l'accomplissement de ce rôle aux frontières ambiguës (Stewart, 2005). Ainsi, il est probable que le fait de pouvoir partager les responsabilités parentales découlant de la recomposition familiale avec un individu adoptant un rôle traditionnel pourrait potentiellement dégager l'individu androgyne d'une portion de cette surcharge cognitive, particulièrement lorsque la gestion optimale du dit facteur de stress repose sur des compétences rattachées au domaine traditionnellement associé au sexe biologique de son conjoint (orientation communautaire versus orientation instrumentale) où ce dernier devrait théoriquement bien performer. Il importe toutefois de mentionner que cette hypothèse ne reflète pas l'expérience des couples appariés de manière *androgyne-traditionnel* issus de la seconde étude, puisqu'il semble que chacun des parents tendent à gérer principalement les responsabilités parentales, sans se fier sur l'aide de leur conjoint. Il importe donc de poursuivre des recherches auprès d'un plus grand échantillon de participants afin de mieux comprendre l'impact de l'appariement entre un rôle de genre androgyne et traditionnel sur la capacité individuelle et dyadique dans la gestion du stress.

Une seconde interprétation combinée des études a trait à l'ajustement dyadique des individus s'étant identifiés comme parents biologiques. L'étude quantitative a révélé que plus les

parents biologiques endossent simultanément des caractéristiques féminines et masculines, plus ceux-ci rapportent un haut niveau d'ajustement dyadique, tandis que plus ils endossent des caractéristiques féminines ou masculines, moins ils sont ajustés au sein de leur couple. Les résultats de l'étude mixte abondent dans ce sens, puisque les individus androgynes ont également rapporté d'excellents niveaux d'ajustement dyadique, tout comme leur partenaire amoureux endossant un rôle de genre traditionnel. D'abord, il importe de mentionner que les couples à l'étude ont été recrutés au sein d'un salon organisé pour les couples de l'Outaouais, ce qui peut représenter un biais d'échantillonnage important. De par leur désir d'acquérir des outils pour améliorer et maintenir la qualité de leur relation amoureuse, il semble que les participants étaient à la base bien investis émotionnellement dans leur relation de couple, ne permettant donc pas une grande étendue de variance dans l'expérience conjugale de des participants entre chacun des groupes d'appariement de genre. Il appert toutefois que le fait d'endosser des caractéristiques à la fois masculines et féminines soit un facteur de protection chez les parents biologique en ce qui a trait à leur adaptation conjugale dans le contexte de la recomposition familiale.

Ces résultats font échos à ceux recensés dans la revue de la littérature qui décrivent les individus androgynes comme ayant un meilleur ajustement interpersonnel en comparaison aux individus féminins et masculins, encore une fois en raison de la fluidité cognitive et comportementale qui les caractérise (Campbell, Steffen, & Langmeyer, 1981; Hirokawa, Dohi, Yamada, & Miyata, 2000; Kelly, O'Brien & Hosford, 1981; Wiggins & Holzmuller, 1981). Rappelons que les couples évoluant en famille recomposée rapportent généralement un plus faible niveau d'ajustement dyadique que les couples avec enfants issus d'une première union (DeLongis, 2005), et ce en raison des nombreux défis qui découlent de la structure particulière de leur type de famille (voir Chapitre 1 de la présente thèse pour une description détaillée de ces

défis). Il appert que la gestion des rôles parentaux et la qualité de la relation entre le beau-parent et le bel-enfant sont les facteurs ayant le plus d'impacts négatifs sur la qualité de la relation conjugale (Beaudry et al., 2005; Coleman, Ganong, & Weaver, 2001; Schramm, 2007; Stanley, Markman, & Whitton, 2002). Des études ont démontré que les individus qui endossent fortement des caractéristiques féminines ET masculines (identité de genre androgyne) tendent à avoir une vision moins stéréotypée de la division des responsabilités parentales, favorisant la navigation plus optimale des défis familiaux (Ogolsky & Dennison, 2014). Il se pourrait donc que le fait d'avoir au moins un partenaire androgyne au sein de la dyade puisse permettre aux membres du couple d'avoir une plus grande flexibilité cognitive et comportementale lorsqu'ils sont appelés à réfléchir et à performer leurs rôles familiaux. Une récente étude a d'ailleurs mis en évidence que les individus adoptant une vision non traditionnelle des rôles familiaux en famille recomposée ont un plus grand niveau d'ajustement dyadique (Shapiro, 2014). Une troisième contribution d'importance se situe par rapport à la perception des compétences parentales des beaux-parents s'identifiant fortement à des attributs traditionnellement liés à la féminité et à la masculinité. Les résultats de l'étude quantitative démontrent que lorsque les beaux-parents endossent des qualités féminines OU masculines exclusivement, ces derniers rapportent une plus faible perception de leurs compétences parentales. Tandis que lorsqu'ils endossent de façon simultanée des qualités féminines ET masculines, ils rapportent une meilleure perception de leurs compétences parentales. Ces résultats font échos aux recherches démontrant que les beaux-parents endossant une vision plus traditionnelle de la maternité et de la paternité tendent à avoir des attentes plus rigides et irréalistes envers leur rôle parental, ce qui peut en retour affecter leur sentiment de compétence au sein de ces fonctions (Doodson & Morley, 2006; Shapiro, 2014; Weaver & Coleman, 2005). L'exemple des belles-mères féminines issues de l'appariement *Féminin-*

Féminin au sein de l'étude mixte appuie bien l'argument voulant que les individus traditionnels peuvent internalisés les attentes traditionnelles face aux rôles parentaux. Notons que bien que les femmes soient presque aussi présentes sur le marché du travail que les hommes et que les hommes soient de plus en plus actifs dans la prise en charge de l'éducation des enfants (Auster & Ohm, 2000), les attentes stéréotypées face aux rôles familiaux continuent à façonner la performance des rôles parentaux. En effet, les normes traditionnelles de la famille véhiculent toujours subtilement une division des responsabilités familiales en fonction du sexe biologique, se basant ultimement sur une perception dite « genrée » des aptitudes des hommes et des femmes à prendre soin des membres de leur famille. À ce jour, les femmes sont encore celles qui sont le plus susceptibles d'être responsables de l'éducation des enfants et des tâches domestiques (Lachance-Grzela & Bouchard, 2010).

De façon générale, ces belles-mères endossant un rôle de genre féminin ont rapporté un moins bon niveau de fonctionnement intrapersonnel (soit au niveau de la perception de leur compétence parentale et de leur expérience de stress psychologique) en fonction des seuils cliniques de chacun des instruments de mesure. Cette vision plus négative de leurs compétences parentales, ainsi que leur expérience plus importante de stress psychologique pourraient potentiellement être expliquée par le fait que leurs conjoints *féminins* possèdent les caractéristiques nécessaires pour répondre aux besoins émotionnels de l'enfant. Ainsi, la belle-mère *féminine* pourrait se percevoir comme échouant au sein des responsabilités parentales traditionnellement associées à la féminité, et aurait donc de la difficulté à bien cerner son rôle parental malgré son haut niveau d'investissement familial, générant ainsi une moins bonne perception de ses compétences parentales. Ainsi, le fait d'adopter une vision traditionnelle quant au rôle de la femme dans la famille peut générer des attentes spécifiques qui sont difficiles à

rencontrer dans le contexte de la performance d'un rôle non-traditionnel, comme celui de beau-parent (Shapiro, 2014). Il semble que le fait de devoir partager le territoire parental traditionnellement réservé à la maternité avec leur conjoint *féminin* et la mère biologique de l'enfant, peut être au détriment d'une image de soi positive et d'un sentiment d'adéquation en tant que femme. Ces femmes vivent donc des conflits entre leurs différents rôles, c'est-à-dire que leurs attentes liées à leur sexe biologique entrent en conflit avec les attentes associées à leur rôle de belle-mère.

Tel que ressorti au sein de l'étude quantitative, le fait d'être parent biologique agirait comme facteur de protection important pour les beaux-parents, puisque ces derniers ont rapporté vivre moins de stress psychologique et une meilleure perception de leur compétence parentale que les individus jouant inclusivement un rôle de beau-parent. Ces résultats font écho à ceux de recherches passées, particulièrement en ce qui a trait à l'expérience des femmes appelées à jouer un rôle parental au sein d'une famille recomposée. En effet, il semble que les belles-mères jouant exclusivement ce rôle vivent plus de stress que l'ensemble des autres acteurs de la famille recomposée, notamment en raison de l'ambiguïté de leur rôle parental et la tension de rôle caractérisée par le conflit entre leur féminité et le rôle de belle-mère (Doodson & Morley, 2006; Shapiro, 2014; Weaver & Coleman, 2005). Ainsi, le fait d'être mère biologique permettrait de redonner du pouvoir à la femme dans une sphère qui lui est traditionnellement associée et augmenterait son sentiment d'adéquation en tant que femme (Shapiro, 2014), puisqu'elle serait considérée comme une figure maternelle à part entière (Weaver & Coleman, 2005).

De plus, il se pourrait que le fait d'être parent soi-même donnerait un sens plus personnel à cette expérience et façonnerait des attentes plus réalistes envers le rôle de beau-parent et les attentes rattachées à la performance des rôles parentaux au sein des familles recomposées. Ainsi,

ces individus se tourneraient vers un script ancré dans leur réalité de parent afin de les guider dans la performance de leur rôle de beau-parent, plutôt que de tenter de performer un script basé seulement sur des attentes stéréotypées en lien avec les rôles de genre. Plusieurs recherches démontrent d'ailleurs que les nouveaux parents tendent à jouer des rôles parentaux plus stéréotypés à la naissance de leur enfant, pour ensuite s'affranchir de ceux-ci au fur et à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience et de la confiance dans leur habiletés parentales (Lucier-Greer & Adler-Baeder, 2011).

Afin de conclure cette section sur l'apport combiné des deux études, il appert que chacun des rôles de genre pouvant être adopté par un membre du couple peut parfois agir comme un facteur de protection, et d'autres fois comme un facteur de vulnérabilité en ce qui a trait à son fonctionnement multidimensionnel. La présente thèse met en évidence l'importance d'étudier le déploiement du rôle de genre d'un individu dans le contexte de la dyade conjugale. Comme l'examen des résultats combinés permet de le constater, les individus adoptant un même rôle de genre peuvent avoir des expériences très différentes de la famille recomposée, notamment en raison de l'interaction de leur genre avec celui de leur conjoint. Par exemple, les individus semblent avoir un bon niveau de fonctionnement lorsqu'ils sont en appariement avec des individus androgynes, mais leur fonctionnement intrapersonnel se voit diminué lorsqu'ils sont en couple avec des individus adoptant le même rôle de genre. Il apparaît essentiel de poursuivre des études s'intéressant à l'interdépendance des rôles de genre endossés par les acteurs de la dyade conjugale afin de mieux comprendre le fonctionnement unique de chacun des appariements de genre (p. ex., en préconisant l'utilisation d'un modèle d'interdépendance acteur-partenaire (APIM)) quant à la gestion individuelle et dyadique du fonctionnement multidimensionnel des beaux-parents et des parents biologiques dans un contexte de recomposition familiale.

Sommaire des limites des deux études et pistes de recherches futures

Tel que soulevé dans les composantes quantitatives et mixtes, des limites particulières doivent être prises en considération afin de contextualiser les résultats découlant des études et elles devront être adressées au sein de recherches futures. D'abord, il importe d'apporter un regard critique face à l'utilisation de l'Inventaire des rôles sexuels de Bem (1974) comme seule mesure standardisée utilisée afin d'étudier le rôle sexuel endossé par nos participants. Une méta-analyse incluant 23 études ayant pour objectif de valider la structure factorielle de cet inventaire a permis de mettre en relief que l'instrument permettrait de capturer qu'une facette du construit de la masculinité (orientation instrumentale) et de la féminité (orientation communautaire/expressivité) (Choi & Fuqua, 2003). De plus, une récente méta-analyse ayant pour objectif cette fois-ci d'examiner l'évolution du niveau d'endossement des items de la féminité et de la masculinité chez les hommes et les femmes depuis la conception de cette inventaire en 1974, permet d'observer que le niveau d'endossement de caractéristiques féminines a significativement diminué chez les femmes, tandis que les scores de masculinité chez les femmes et de masculinité et de féminité chez les hommes sont demeurés relativement stables à travers le temps (Donnelly & Twenge, 2017). Cela fait donc la démonstration de l'évolution des concepts de genre dans les dernières décennies, particulièrement chez les femmes qui s'affranchissent aujourd'hui davantage des traits traditionnellement associés à la féminité (Diekman & Eagly, 2000; Spence & Buckner, 2000; Wilde & Diekman, 2005).

Malgré les limites associées à l'Inventaire des rôles sexuels de Bem (1976), il demeure l'instrument de mesure du rôle de genre le plus largement utilisé au sein de la communauté scientifique (Choi & Fugua, 2003). Il appert que bien que ce dernier ne mesure pas à proprement dit les concepts de masculinité et de féminité dans toutes leurs facettes, il permettrait de

discriminer les individus adoptant un rôle de genre stéréotypé (rôle traditionnel féminin ou masculin), des individus adoptant un rôle de genre non-stéréotypé (rôle androgyne) (Larsen & Seidman, 1986). Une étude conclue également que cet inventaire serait encore à ce jour un instrument valide afin de catégoriser les hommes et les femmes en fonction de leur rôle sexuel (Oswald, 2004).

Au sein de recherches futures, il serait important d'utiliser un amalgame de mesures dites directes (soit des mesures auto-rapportées où le participant évalue son niveau d'endossement quant à certains items associés au construit de la féminité et de la masculinité) et des mesures indirectes (soit par l'observation des comportements d'un individu dans une situation donnée, qu'elle soit stéréotypée ou non) afin de bien évaluer l'identité de genre dans ses multiples dimensions (Well, Kolk, & Oei, 2007). Par exemple, des chercheurs ont décrit les multiples facettes des rôles de genre comme étant : (a) le sexe biologique à la naissance, (b) l'auto-identification à un rôle de genre, (c) l'endossement d'attentes stéréotypées, (d) la performance de rôle sociaux stéréotypés ou non, et (e) l'évaluation positive ou négative en rapport à soi et les autres dans le contexte de la performance des rôles sociaux (Egan & Perry, 2001). D'autant plus, il serait intéressant d'utiliser des méthodes multiples afin de mesurer de façon plus juste et fiable l'endossement du rôle de genre, comme l'utilisation d'entrevues semi-structurées (p. ex., MMPI-2), la création de différents scénarios en laboratoire permettant d'observer le déploiement ou non de stratégies stéréotypées en fonction du sexe d'appartenance du participant ou l'observation in vivo de la performance des rôles parentaux et beaux-parentaux des individus dans leur quotidien.

De façon générale, les méthodes de recrutement utilisées au sein de chacune des études peuvent biaiser les résultats et limiter notre capacité à généraliser ces derniers à l'ensemble des familles recomposées canadiennes. En effet, les deux échantillons étaient homogènes, puisque

constitués majoritairement de participants d'origine caucasienne, francophone, hétérosexuels, vivant dans la région de l'Outaouais et issus de la classe sociale moyenne. De plus, les participants présentaient un haut niveau de fonctionnement, ainsi que peu de détresse découlant de leur situation familiale. Ceux-ci ont majoritairement été recrutés à travers des agences qui offrent des services aux familles et couples recomposés intéressés à recevoir des services auprès de la communauté, démontrant ainsi leur haut niveau d'engagement et de détermination afin d'assurer le bon fonctionnement de leur famille. Malgré ses limites, il a été possible d'étudier une variété d'appariements de couple en fonction de leur rôle de genre dans l'étude mixte.

Au sein de recherches futures, il serait important de répliquer les études auprès d'un échantillon qui est plus représentatif de la diversité de la population élargie (p. ex., en termes de diversité culturelle, ethnique, sexuelle et identitaire). Par exemple, il serait intéressant d'étudier comment les rôles de genre influencent les individus en relations de même sexe dans la gestion de leur rôle parental, tant chez les femmes que chez les hommes. De plus, il serait également intéressant de reproduire les études auprès de couples issus d'autres provinces canadiennes et d'autres origines ethniques (p. ex., auprès d'une population où les valeurs sociétales sont davantage influencées par certaines valeurs plus traditionnelles ou par valeurs découlant de la pratique d'une religion).

Concernant la méthodologie, il semble que l'utilisation de questionnaires auto-rapportés au sein des deux études peut constituer une menace à la validité des résultats en raison du biais de la désirabilité sociale. Ce biais se définit par la tendance du participant à vouloir se présenter sous une lumière favorable. Par exemple, il pourrait être possible que les participants de sexe féminin et masculin aient endossé ou non des caractéristiques féminines ou masculines au sein de l'Inventaire des rôles sexuels de Bem (Bem, 1974) afin de répondre aux attentes sociétales liées à

leur genre d'appartenance, ou tout au contraire, qu'ils aient voulu s'affranchir de celles-ci en ne les endossant que faiblement. Bien que l'Inventaire des rôles sexuels de Bem (1976) comporte une sous-échelle ayant pour but de mesurer la présence ou non de désirabilité sociale chez un participant, plusieurs recherches ont démontré le manque de validité de cette sous-échelle (Lara-Cantu & Suzan-Reed, 1988; Pedhazur & Tetenbaum, 1979; Taylor, 1981), rendant ainsi invalide son utilisation. Les items qui composent la sous-échelle de désirabilité sociale se sont malheureusement avérés associés aux construits de la masculinité et de la féminité et n'était donc pas neutres (Pedhazur & Tetenbaum, 1979) comme l'aurait souhaité initialement Bem (1976). L'utilisation d'un questionnaire mesurant le construit de la désirabilité sociale pourrait potentiellement pallier cette limite au sein de recherches futures, telle que la version abrégée du Questionnaire de désirabilité sociale de Paulhus (Frenette, Valois, Lussier, Sabourin, & Villeneuve, 2000).

Une autre limite de cette étude réside dans le fait que nous n'avons pas pris en compte la structure familiale afin de catégoriser nos participants. En effet, certains couples avaient de jeunes enfants, tandis que d'autres avaient des enfants adolescents à charge, pouvant ainsi teinter l'expérience de leurs rôles parentaux et des défis rencontrés par les participants. De plus, les expériences conjugales antérieures des participants n'ont pas été prises en compte lors de nos analyses. Il appert que le fait d'avoir fait l'expérience d'une séparation ou d'un divorce peut influencer les attentes individuelles face à la masculinité et à la féminité, puisqu'il semble que cela pousse les individus à adopter une vision moins traditionnelle des rôles familiaux (Walzer, 2008). En effet, les parents vivant une séparation se voient souvent vivre une période de célibat où ils doivent répondre aux besoins émotionnels et instrumentaux de leur enfant de façon autonome et indépendante, ce qui les amènent à devoir composer à la fois avec les rôles traditionnellement

associés à la féminité et à la masculinité (Lucier-Greer & Adler-Baeder, 2011). Il serait donc intéressant de comparer le degré d'endossement de rôles et de croyances stéréotypés chez les individus qui n'ont pas d'enfant biologique, à ceux qui sont parents biologiques et de bien contrôler pour l'effet confondant de la structure familiale sur le développement d'une identité de genre androgyne. Par exemple, l'ensemble des participants ayant endossé un rôle de genre androgyne au sein de l'étude mixte avait des enfants biologiques à charge, tandis que les belles-mères et le beau-père endossant fortement une identité de genre traditionnel n'en n'avait pas.

Finalement, l'examen d'un seul individu faisant parti d'un couple recomposé plutôt que les deux membres de la dyade au sein des deux modèles conceptuels de l'étude quantitative, limite la capacité à prendre en compte la mesure de l'interdépendance au sein des modèles, et ne permet pas de tirer des conclusions en ce qui a trait à l'influence des rôles sexuels endossés par chacun des membres de la dyade sur le fonctionnement de l'autre partenaire. Dans le futur, des analyses APIM par voie de modélisation d'analyses structurelles pourraient servir comme analyses principales afin d'adresser cette limite (Kenny & Ledermann, 2010).

Implications cliniques

Considérant la prévalence plus élevée des dissolutions conjugales des couples avec enfants issus d'une deuxième ou d'une troisième union (Institut Vanier de la famille, 2010), il est important de conscientiser davantage les couples en famille recomposée des particularités uniques de leur famille pouvant fragiliser la qualité de leur union conjugale, et par le fait même avoir un impact sur sa stabilité. Il en va de même pour les intervenants qui doivent être à l'affût de ces spécificités communes, tout en étant conscients de comment plusieurs facteurs (p. ex., être un homme ou une femme, être un parent biologique, un beau-parent ou occuper les deux rôles, leur schéma de genre et l'appariement avec celui de leur partenaire) peuvent générer une grande

variabilité dans l'expérience des familles recomposées qu'ils soutiennent. Les résultats de la présente thèse mettent en évidence l'importance de l'utilisation d'une approche d'intervention qui met les deux partenaires au cœur du cheminement préventif/éducatif/thérapeutique et qui adopte une approche systémique afin d'avoir une compréhension riche des différents facteurs (p. ex., les diverses pressions sociétales, conjugales, familiales et personnelles) pouvant façonner les attentes des individus face à la performance de leurs rôles parentaux et beaux-parents.

Les approches psychologiques permettant aux couples de prendre conscience des visions de soi, du partenaire et de couple découlant des apprentissages ayant été façonnées par leurs schémas de genre, telles la thérapie comportementale intégrative de couple (TCIC) (Allard, 2011; Baucom & Epstein, 1990; Jacobson & Christensen, 1996; Wheeler et Christensen, 2002) et la thérapie de couple axée sur l'émotion (TCE) (Johnson, 2004), apparaissent ici indiquées. Ces approches permettront de soutenir ces individus en couple recomposé, non pas à modifier leur rôle de genre, mais bien à les aider à prendre conscience de comment ce rôle de genre et l'appariement avec celui de leur partenaire, colorent leur dynamique de couple qui est source de détresse.

La thérapie comportementale intégrative de couple (TCIC) (Allard, 2011; Baucom & Epstein, 1990; Jacobson & Christensen, 1996; Wheeler et Christensen, 2002) permettrait d'aider les membres du couple recomposé à examiner la façon dont ils interprètent et évaluent certains éléments découlant de leur expérience en famille recomposée à travers leur schéma de genre, et à prendre conscience de l'impact de ces perceptions sur leurs expériences individuelles et de couples. Plus spécifiquement, elle permettrait la prise de conscience par chacun des partenaires des croyances découlant de leur schéma de genre qui teintent leurs interactions quotidiennes, et peut être à la source d'une mauvaise interprétation des comportements de l'autre. Ainsi, le fait de

revisiter les croyances internalisées découlant de leur vision respective de la féminité et de la masculinité permettrait de développer une nouvelle perspective des difficultés rencontrées au sein de leur famille recomposée, et permettrait la création de nouvelles interactions empreintes de davantage d'acceptation, ainsi que d'une vision plus positive de soi et de l'autre.

Les interventions thérapeutiques mises de l'avant dans la TCE (Johnson, 2004) ont quant à elles pour but de favoriser et de recréer des liens sécuritaires empreints de soutien au sein du couple (Lafontaine, Lonergan, Best, Greenman, & Johnson, 2019). Avec cette approche, chaque membre du couple recomposé est invité à explorer de manière détaillée son vécu émotif et l'impact de ce dernier sur la dyade, afin de favoriser une saine co-régulation émotionnelle en période caractérisée par des défis intenses, une surcharge de responsabilités et de la détresse. De par sa capacité à créer une alliance empreinte de sécurité, l'intervenant soutiendra chez les partenaires une meilleure co-régulation des émotions qui elle permettrait de générer des interactions empreintes de soutien réciproque et favoriserait la redéfinition de leurs visions de soi, du partenaire et de la relation qui peuvent être teintées par les attentes internalisées en lien avec la féminité et la masculinité. Ces nouvelles interactions positives entre les partenaires servent d'effet de levier à la création d'un lien d'attachement sécurisant qui permettra au couple de trouver de nouvelles solutions aux nouvelles responsabilités et défis associés au fait d'être un couple qui évolue au sein d'une famille recomposée, et ainsi permettra la réduction de la détresse individuelle et conjugale.

Conclusion générale

La recomposition familiale naît du désir de reconstruire une famille après avoir vécu un échec conjugal. Elle est porteuse d'espoir et offre de multiples opportunités de connexion significatives avec des gens qui ne nous sont pas nécessairement affiliés biologiquement.

Toutefois, la famille recomposée est plus complexe dans sa nature que les familles issues d'une première union. Comme soulevé au sein de la présente thèse, elle peut générer de nouveaux rôles et responsabilités parentales et de multiples défis, notamment dans la gestion de la proximité des relations des membres qui la constituent. Malheureusement, la qualité de la relation conjugale entre les membres du couple recomposé, bien qu'étant un facteur important, n'est souvent pas suffisante afin d'en assurer le bon fonctionnement familial. Les frontières perméables de l'unité familiale peuvent fragiliser certaines dyades et rendre difficile de bien discerner les rôles familiaux de chacun. Cette difficulté semble plus élevée chez les beaux-parents, qui ne peuvent malheureusement pas se référer à un consensus sociétal pour les aider dans la performance de leur rôle parental. Puisque le couple représente la fondation de la famille recomposée, il est impératif de poursuivre la recherche afin d'approfondir les connaissances quant aux mécanismes qui facilitent un fonctionnement multidimensionnel optimal du couple en famille recomposée, comme l'a fait la présente thèse.

Références

- Afifi, T. D. (2003). 'Feeling caught' in stepfamilies: Managing boundary turbulence through appropriate communication privacy rules. *Journal of Social and Personal Relationships*, 20(6), 729-755. doi: 10.1177/0265407503206002
- Alain, M. (1987). A french version of the Bem Sex-Role Inventory. *Psychological Reports*, 61(2), 673-674. doi: 10.2466/pr0.1987.61.2.673
- Albritton, T., Angley, M., Grandelski, V., Hansen, N., & Kershaw, T. (2014). Looking for solutions: gender differences in relationship and parenting challenges among low-income, young parents. *Family Process*, 54(4), 686-701. doi: 10.1111/famp.12088
- Allard, F. (2011). La thérapie comportementale intégrative de couple. Dans I. Kotsou & A. Heeren (Éds), *Pleine conscience et acceptation: les thérapies de la troisième vague* (pp. 283-314). De Boeck.
- Arendell, T. (2000). Conceiving and investigating motherhood: The decade's scholarship. *Journal of Marriage and Family*, 62(4), 1192-1207. doi: 10.1111/j.1741-3737.2000.01192.x
- Aubé, J., Norcliffe, H., Craig, J.-A., & Koestner, R. (1995). Gender characteristics and adjustment-related outcomes: questioning the masculinity model, *Personality and Social Psychology Bulletin*, 21, 284-295. doi: 10.1177/0146167295213009
- Auster, C. J., & Ohm, S. C. (2000). Masculinity and femininity in contemporary American society: A reevaluation using the Bem Sex-Role Inventory. *Sex Roles: A Journal of Research*, 43(7-8), 499-528. doi: 10.1023/A:1007119516728
- Baillargeon, J., Dubois, G., & Martineau, R. (1986). Traduction française de l'ajustement dyadique. *Canadian Journal of Behavioral Science*, 18, 25-34. doi: 10.1037/h0079949

- Bakan, D. (1966). *The duality of human existence*. Chicago: Rand McNally.
- Barbier, J.-M., & Galatanu, O. (2000). *Signification, sens, formation*. Paris : PUF.
- Bassoff, E. S., & Glass, G. V. (1982). The relationship between sex roles and mental health: A meta-analysis of twenty-six studies. *The Counseling Psychologist*, 10(4), 105–112. doi: 10.1177/0011000082104019
- Baucom, D.H. et Epstein, N. (1990). *Cognitive – behavioral marital therapy*. Brunner: Mazel.
- Baumeister, R. F., & Leary, M. R. (1995). The need to belong: Desire for interpersonal attachments as a fundamental human motivation. *Psychological Bulletin*, 117(3), 497–529. doi: 10.1037/0033-2909.117.3.497
- Beaudry, M., Boisvert, J.-M., Simard, M., Parent, C., & Tremblay, P. (2005). Les couples dans les familles recomposées : un défi particulier. *Divorce et Séparation*, 2, 29-53.
- Beck, J. S. (1995). *Cognitive therapy: Basics and beyond*. Guilford Press.
- Belleau, H. (2007), L’union de fait et le mariage au Québec : analyse des différences et des similitudes, *INRS-UCS*, 75 p.
- Bem, S. L. (1974). The measurement of psychological androgyny, *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 42, 155-162. doi: 10.1037/h0036215
- Bem, S. L. (1993). *The lenses of gender: Transforming the debate on sexual inequality*. New Haven, CT: Yale University Press.
- Bem, S. L. (1981). Gender schema theory: A cognitive account of sex typing. *Psychological Review*, 88, 354-364. doi: 10.1037/0033-295X.88.4.354
- Bem, S. L., & Lenney, E. (1976). Sex typing and the avoidance of cross-behaviour. *Journal of Personality and Social Psychology*, 33(1), 48-54. doi: 10.1037/h0078640

- Bem, S. L., & Lewis, S. A. (1975). Sex role adaptability: One consequence of psychological androgyny. *Journal of Personality and Social Psychology*, 31(4), 634-643. doi: 10.1037/h0077098
- Bem, S. L., Martyna, W., & Watson, C. (1976). Sex Typing and androgyny: Further explorations of the expressive domain. *Journal of Personality and Social Psychology*, 34(5), 1016-1023. doi: 10.1037//0022-3514.34.5.1016
- Berger, A., & Krahé, B. (2013). Negative attributes are gendered too: Conceptualizing and measuring positive and negative facets of sex-role identity. *European Journal of Social Psychology*, 43(6), p. doi: 10.1002/ejsp.1970
- Blais, M., & Martineau, S. (2007). L'analyse inductive générale: description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches Qualitatives*, 26(2), 1-18.
- Blais, M. C., & Tessier, R. (1988). Alliance et relations dans la famille reconstituée. *Recherche documentaire et analyse systémique*. Sainte-Foy : Université Laval, École de psychologie.
- Bolvardi, A., Damavandian, A., & Talebi, M. (2015). The relation between personality traits and marital satisfaction in couples who refer to Tehran's family judicial complexes. *International Journal of Review in Life Sciences*, 5, 1249-1255.
- Bowen, M. (1971). Family therapy and family group therapy. Dans H. Kaplan & B. Sadock (Éds.), *Comprehensive group psychotherapy* (pp.384-421). Baltimore, MD: Williams & Wilkins.
- Bowen, M. (1972). Family therapy and family group therapy. Dans H. Kaplan & B. Sadock (Éds.), *Group Treatment for mental illness* (pp.145-181). New York: Aronson.
- Bowlby, J. (1979). The Bowlby-Ainsworth attachment theory. *Behavioral and Brain Sciences*, 2(4), 637-638. doi: 10.1017/S0140525X00064955

- Bradbury, T. N., Campbell, S. M., & Fincham, F. D. (1995). Longitudinal and behavioral analysis of masculinity and femininity in marriage. *Journal of Personality and Social Psychology*, 68(2), 328-341. doi: 10.1037/0022-3514.68.2.328
- Bradbury, T. N., Fincham, F. D., & Beach, S. R. H. (2000). Research on the nature and determinants of marital satisfaction: A decade in review. *Journal of Marriage and the Family*, 62(4), 964-980. doi: 10.1111/j.1741-3737.2000.00964.x
- Braithwaite, D. O., Baxter, L. A., & Harper, A. M. (1998). The role of rituals in the management of the dialectical tension of «old» and «new» in blended families. *Communication Studies*, 49(2), 101-120. doi: 10.1080/10510979809368523
- Braverman, L. (1989). Beyond the myth of motherhood. Dans M. McGoldrick, C. M. Anderson, & F. Walsh (Eds), *Women in Families* (pp.227-241). New York: Norton.
- Bray, J. H., & Berger, S. H. (1993). Developmental issues in stepfamilies research project. Family relationships and parent-child interactions. *Journal of Family Psychology*, 7(1), 76-90. doi: 10.1037/0893-3200.7.1.76
- Bray, J. H., & Easling, I. (2005). Remarriage and Stepfamilies. Dans W. Pinsof & J. Lebow (Eds), *Family psychology: The art of the science* (pp. 267-294). New York: Oxford University Press.
- Bulanda, R. E. (2004). Paternal involvement with children: The influence of gender ideologies. *Journal of Marriage and Family*, 66(1), 40-45. doi: 10.1111/j.0022-2455.2004.00003.x
- Burt, M., & Burt, R. (1996). *Stepfamilies: The step by step model of brief therapy*. New York: Brunner/Mazel.
- Campbell, M., Steffen, J. J., & Langmeyer, D. (1981). Psychological androgyny and social competence. *Psychological Reports*, 48, 611-614. doi: 10.2466/pr0.1981.48.2.611

- Canary, D., & Wahba, J. (2006). Do women work harder than men at maintaining relationships? Dans K. Dindia & D. J. Canary (Eds), *Sex differences and similarities in communication* (2^e éd., pp. 359-377). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Cartwright, C. (2008). Resident parent-child relationships in stepfamilies. Dans J. Pryor (Ed.), *The international handbook of stepfamilies: Policy and practice in legal, research, and clinical environments* (pp. 208-230). Hoboken, NJ: Wiley.
- Cartwright, C. (2010). Preparing to repartner and live in a stepfamily: An exploratory investigation. *Journal of Family Studies*, 16(3), 237-250. doi: 10.5172/jfs.16.3.237
- Cassidy, J., & Shaver, P. (2016). *Handbook of Attachment, Third Edition: Theory, Research, and Clinical Applications*. New York: Guildford Press. doi: 10.1002/imhj.21730
- Cassoni, C., & Caldana, R. H. L. (2012). Parenting style and practices in stepfamilies. *Psychology Research and Behavior Management*, 5, 105-111. doi: 10.2147/PRBM.S34966.
- Cheng, C. (2005). Processes underlying gender role flexibility: Do androgynous individuals know more or know how to cope. *Journal of Personality*, 73(3), 645-673. doi: 10.1111/j.1467-6494.2005.00324.x
- Cherlin, A. (1978). Remarriage as an incomplete institution. *American Journal of Sociology*, 84(3), 634-650. doi: 10.1300/J087v26n01_10
- Cherlin, A. J. (2004). The deinstitutionalization of American marriage. *Journal of Marriage and Family*, 66, 848-861. doi: 10.1111/j.0022-2445.2004.00058.x
- Choi, N. (2004). Sex role group differences in specific, academic, and general self-efficacy. *The Journal of Psychology*, 138(2), 149-159. doi: 10.3200/JRLP.138.2.149-159

- Choi, N., & Fuqua, D. R. (2003). The structure of the BEM sex role inventory: A summary report of 23 validation studies. *Educational and Psychological Measurement*, 63(5), 872–887. doi : 10.1177/0013164403258235
- Church, E. (1999). Who are the people in your family? Stepmothers' diverse notions of kinship, *Journal of Divorce & Remarriage*, 31, 83-105. doi: 10.1300/J087v31n01_05
- Claxton-Oldfield, S. (2000). Deconstructing the myth of the wicked stepparent. *Marriage and Family Review*, 30, 51-58. doi: 10.1300/J002v30n01_04
- Claxton-Oldfield, S. (2008). Stereotypes of stepfamilies and stepfamily members. Dans J. Pryor (Éd.), *The international handbook of stepfamilies: Policy and practice in legal, research, and clinical environments* (pp. 30-52). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons Inc.
- Cohen, J. (1988). *Statistical Power Analysis for the Behavioral Sciences* (2nd ed.). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- Coleman, M., & Ganong, L. H. (1985). Love and sex role stereotypes: Do macho men and feminine women make better lovers? *Journal of Personality and Social Psychology*, 49(1), 170-176. doi: 10.1037/0022-3514.49.1.170
- Coleman, M., Ganong, L., & Fine, M. (2000). Reinvestigating remarriage: Another decade of progress. *Journal of Marriage and the Family*, 62(4), 1288-1307. doi: 10.1111/j.1741-3737.2000.01288.x
- Coleman, M., Ganong, L., & Weaver, S. (2001). *Relationship maintenance and enhancement in remarried families*. In J. Harvey & A. Wenzel (Eds.), *Close romantic relationships: Maintenance and enhancement* (p. 255–276). Lawrence Erlbaum Associates Publishers.

- Coleman, M., Fine, M. A., Ganong, L. H., Downs, K. J. M., & Pauk, N. (2001). When you're not the Brady bunch: Identifying perceived conflicts and resolution strategies in stepfamilies. *Personal Relationships* 8(1), 55-73. doi: 10.1111/j.1475-6811.2001.tb00028.x
- Coltrane, S., & Ishii-Kuntz, M. (1992). Men's housework: A life course perspective. *Journal of Marriage and Family*, 54, 43-57. doi: 10.2307/353274
- Corbin, J., & Strauss, A. (2008). Basics of qualitative research: Techniques and procedures for developing grounded theory (3rd ed.). Sage Publications, Inc. doi : 10.4135/9781452230153
- Craig, E. A., & Johnson, A. J. (2011). Role strain and online social support for childless stepmothers. *Journal of Social and Personal Relationships*, 28, 868-887. doi: 10.1177/0265407510393055
- Crosbie-Burnett, M. (1989). Impact of custody arrangement and family structure on remarriage. *Journal of Divorce*, 13, 1-16. doi: 10.1300/J279v13n01_01
- Dainton, M. (1993). The myths and misconceptions of the stepmother identity: Descriptions and prescriptions for identity management. *Family Relations*, 42, 93-98. doi: 10.2307/584928
- Deaux, K. & Lafrance, M. (1998). Gender. Dans D. T. Gilbert, S. T. Fiske, & G. Lindzey (Éds.), *The handbook of social psychology* (p. 788–827). McGraw-Hill.
- Degarmo, D. S., & Forgatch, M., S. (2002). Identity salience as a moderator of psychological and marital distress in stepfather families. *Social Psychology Quarterly*, 65(3), 266-284. doi: 10.2307/3090123
- DeLongis, A. (2005). Coping in Context: The role of stress, social support, and personality in coping. *Journal of Personality*, 73(6), 1633-1656. doi:10.1111/j.1467-6494.2005.00361.x
- DeLongis, A., & Preece, M. (2003). Emotional and relational consequences of coping in stepfamilies. *Marriage & Family Review*, 34(1-2), 115-138. doi: 10.1300/J002v34n01_06

- DeMaris, A. (2007). The role of relationship inequity in marital disruption. *Journal of Social and Personal Relationships*, 24(2), 177-195. doi: 10.1177/0265407507075409
- Denzin, N.K., Lincoln, Y.S. et al. (2005). *Handbook of qualitative research* (3e ed.). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Diekman, A. B., & Eagly, A. H. (2000). Stereotypes as dynamic constructs: Women and men of the past, present, and future. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 26(10), 1171–1188. doi: 10.1177/0146167200262001
- Dimitrovsky, L., Levy-Shiff, R., & Perl, G. (2000). Effect of gender-role orientation of primiparous mothers on their cognitive appraisals, coping strategies, and mood postpartum. *Sex Roles: A Journal of Research*, 43(9-10), 593-604. doi: 10.1023/A:1007156022935
- Doodson, L. J. (2014). Understanding the factors related to stepmother anxiety: A qualitative approach. *Journal of Divorce & Remarriage*, 55(8), 645-667. doi: 10.1080/10502556.2014.959111
- Doodson, L. J., & Davies, A. P. C. (2014). Different Challenges, Different Well-Being: A Comparison of Psychological Well-Being Across Stepmothers and Biological Mothers and Across Four Categories of Stepmothers. *Journal of Divorce & Remarriage*, 55(1), 49-63. doi: 10.1080/10502556.2013.862094
- Doodson, L., & Morley, D. (2006). Understanding the roles of non-residential stepmothers. *Journal of Divorce and Remarriage*, 45, 109-130. doi : 10.1300/J087v45n03_06
- Dupuis, S. B. (2007). Examining remarriage: A look at issues affecting remarried couples and the implications toward therapeutic techniques. *Journal of Divorce & Remarriage*, 48(1-2), 91-104. doi: 10.1300/J087v48n01_05
- Eeden-Moorefield, B., & Pasley K. (2008). A longitudinal examination of marital processes leading to instability in remarriages and stepfamilies. Dans J. Pryor (Ed.), *The International Handbook of*

Stepfamilies: Policy and practice in legal, research, and clinical environments (pp. 231-249).

Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.

Egan, S. K., & Perry, D. G. (2001). Gender identity: A multidimensional analysis with implications for psychosocial adjustment. *Developmental Psychology*, 37(4), 451–463. doi : 10.1037/0012-1649.37.4.451

Emery, R. E., & Dillon, P. (1994). Conceptualizing the divorce process: Renegotiating boundaries of intimacy and power in the divorced family system. *Family Relations: An Interdisciplinary Journal of Applied Family Studies*, 43(4), 374–379. doi: 10.2307/585367

Erera-Weatherly, P. I. (1996). On becoming a stepparent: Factors associated with the adoption of alternative stepparenting styles. *Journal of Divorce & Remarriage*, 25, 155-174. doi: 10.1300/J087v25n03_10

Falke, S. I., & Larson, J. H. (2007). Premarital predictors of remarital quality: Implications for clinicians. *Contemporary Family Therapy: An International Journal*, 29(1-2), 9-23. doi: 10.1007/s10591-007-9024-4

Fan, C. S., & Lui, H. K. (2004). Extramarital affairs, marital satisfaction, and divorce: Evidence from Hong Kong. *Contemporary Economic Policy*, 22, 442-452. doi: 10.1093/cep/byh033

Favez, N., Widmer, E. D., Doan, M.-T., & Tissot, H. (2015). Coparenting in stepfamilies: Maternal promotion of family cohesiveness with partner and with father. *Journal of Child and Family Studies*, 24(11), 3268–3278. doi: 10.1007/s10826-015-0130-x

Felker, J. A., Fromme, D. K., Arnaut, G. L., & Stoll, B. M. (2002). A qualitative analysis of stepfamilies: The stepparent. *Journal of Divorce & Remarriage*, 38(1-2), 125-142. doi: 10.1300/J087v38n01_07

- Fine, M.A., & Kurdek, L. (1994). A multidimensional cognitive-developmental of stepfamily adjustment. Dans K. Pasley & M. Ihinger-Tallman (Eds.), *Stepparenting: Issues in theory, research and practice* (pp.15-32). Westport, CT: Greenwood.
- Fine, M. A., & Kurdek, L. A. (1995). Relation between marital quality and (step)parent-child relationship quality for parents and stepparents in stepfamilies. *Journal of Family Psychology*, 9(2), 216–223. doi: 10.1037/0893-3200.9.2.216
- Frenette, É., Valois, P., Lussier, Y., Sabourin, S., & Villeneuve, P. (2000). Validité de la version abrégée du questionnaire de désirabilité sociale de Paulhus [Validity of a brief version of Paulhus' social desirability scale]. Unpublished manuscript, Université Laval, Qc, Canada
- Ganong, L., & Coleman, M. (2004). *Stepfamily relationships: Development, dynamics and Interventions*. New York: Kluwer Academic/Plenum.
- Ganong, L., & Coleman, M. (1997). How society views stepfamilies. *Marriage and Family Review*, 26, 85-106. doi: 10.1300/J002v26n01_06
- Ganong, L. H., & Coleman, M. (1995). The content of mother stereotypes. *Sex Roles*, 37(7), 495-512. doi: 10.1007/s11199-013-0265-4.
- Ganong, L. H., Coleman, M., Fine, M., & Martin, P. (1999). Stepparents' Affinity-seeking and affinity-maintaining strategies with stepchildren. *Journal of Family Issues*, 20, 299-327. doi: 10.1177/019251399020003001
- Ganong, L. H., Coleman, M., & Hans, J. (2006). Divorce as prelude to stepfamily living and the consequences of redi-orce. Dans M. A. Fine & J. H. Harvey (Eds.), *Handbook of divorce and relationship dissolution* (pp. 409-434). New York, NY: Routledge.

- Ganong, L. H., Coleman, M., & Jamison, T. (2011). Patterns of stepchild–stepparent relationship development. *Journal of Marriage and Family*, 73(2), 396–413. doi: 10.1111/j.1741-3737.2010.00814.x
- Ganong, L. H., Coleman, M., Jamison, T., & Feistman, R. (2015). Divorced mothers’ coparental boundary maintenance after parents repartner. *Journal of Family Psychology*, 29(2). doi: 10.1037/fam0000064
- Gibaud-Wallston, J. (1977). *Self-Esteem and Situational Stress: Factors Related to Sense of Competence in New Parents*. Document inédit, Département de psychologie clinique, George Peabody College for Teachers, New-York.
- Goetting, A. (1982). The six stations of remarriage: Developmental tasks of remarriage after divorce. *Family Relations*, 31, 213-222. doi: 10.2307/584400
- Golish, T. D. (2003). Stepfamily communication strengths: Understanding the ties that bind. *Humain Communication Research*, 29(1), 41-80. doi: 10.1093/hcr/29.1.41
- Goode, W.J. (1960). A Theory of Role Strain. *American Sociological Review*, 25, 24-27. doi: 10.2307/2092933
- Gosselin, J. (2010). Individual and family factors related to psychosocial adjustment in stepmother families with adolescents. *Journal of Divorce & Remarriage*, 51(2), 108-123. doi: 10.1080/10502550903455174
- Gosselin, J., & David, H. (2007). Risk and resilience factors linked with the psychosocial adjustment of adolescents, stepparents and biological parents. *Journal of Divorce and Remarriage*, 48(1), 29-53. doi: 10.1300/J087v48n01_02
- Gosselin, J., & Jani, E. (2010). La validation en langue française du Stepfamily Adjustment Scale. Document inédit, Département de psychologie, Université d'Ottawa, Ottawa, ON.

- Hadfield, K., & Nixon, E. (2012). Comparison of relationship dynamics within stepmother and stepfather in families in Ireland. *Irish Journal of Psychology*, 33(2), 1-7. doi: 10.1080/03033910.2012.708900
- Hao, L., & Xie, G. (2002). The complexity and endogeneity of family structure in explaining children's misbehavior. *Social Science Research*, 31(1), 1-28. doi : 10.1006/ssre.2001.0715
- Hays, S. (1996). *The cultural contradictions of motherhood*. New Haven, CT: Yale University Press.
- Hayes, A. F. (2017). *Introduction to mediation, moderation, and conditional process analysis. Second Edition. A Regression-based approach*. New York, NY: Guilford Press.
- Helms, H. M., Walls, J. K., Crouter, A. C., & McHale, S. M. (2010). Provider role attitudes, marital satisfaction, role overload, and housework: A dyadic approach. *Journal of Family Psychology*, 24(5), 568-577. doi:10.1037/a0020637
- Henry, P. J. et J. McCue (2009). The Experience of Nonresidential Stepmothers. *Journal of Divorce and Remarriage*, 50 (3), 185-205. doi: 10.1080/10502550902717780
- Hesse-Biber, S. (2010). Qualitative Approaches to Mixed Method Practice. *Qualitative Inquiry*, 16(6), 455-468. doi: 10.1177/1077800410364611
- Hetherington, E. M. (1991). The role of individual differences and family relationships in children's coping with divorce and remarriage. In P.A. Cowan & E. M. Hetherington (Eds.), *Family Transitions. Advances in family research series*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associated.
- Hetherington, E. M. (1999). Should we stay together? Dans Hetherington, E. M. (Éd.), *Coping with Divorce, Single Parenting, and Remarriage* (pp.93-116). Mahwah, NJ: Mahwah, New Jersey.
- Hetherington, E. M. (1993). An overview of the Virginia longitudinal study of divorce and remarriage with a focus on early adolescence. *Journal of Family Psychology*, 7, 39-56. doi: 10.1037/0893-3200.7.1.39

- Higgins, E. T., Bond, R. N., Klein, R., & Strauman, T. (1986). Self-discrepancies and emotional vulnerability: How magnitude, accessibility, and type of discrepancy influence affect. *Journal of Personality and Social Psychology*, 51(1), 5–15. doi: 10.1037/0022-3514.51.1.5
- Hirokawa, K., Dohi, I., Yamada, F., & Miyata, Y. (2000). The effects of sex, self-gender type, and partner's gender type on interpersonal adjustment during a first encounter: androgynous and stereotypically sex-typed couples. *Japanese Psychological Research*, 42(2), 112-111. doi: 10.1111/1468-5884.00135
- Hooper, D., Coughlan, J., & Mullen, M. R. (2008). Structural Equation Modeling: Guidelines for Determining Model Fit. *Electronic Journal on Business Research Methods*, 6(1), 53-60. doi: 10.1007/BF02723327
- Humphrey Block, J. (1973). Conceptions of sex role: Some cross-cultural and longitudinal perspectives, *American Psychologist*, 28, 512-526. doi: 10.1037/h0035094
- Ickes, W. (1993). Empathic accuracy. *Journal of Personality*, 61(4), 587 610. doi: 10.1111/j.1467-6494.1993.tb00783.x
- Institut Vanier de la Famille. (2010). Forming unions – Again. *Fascinating Families*, 30. <http://www.vanierinstitute.ca/modules/news/newsitem.php?ItemId=152#.U00TB2xOVYc>
- Institut Vanier de la Famille (2012). Blended Families: New challenges and opportunities. *Fascinating Families*, 49. Repéré à https://vanierinstitute.ca/wp-content/uploads/2015/11/FFAM_2012-11-05_Blended-families.pdf
- Institut Vanier de la Famille (2018). Divorce, séparation et désunion au Canada. Chiffres et faits. Repéré à : <https://institutvanier.ca/ressources/feuillet-de-renseignements/>
- Jacobson, N.S. et Christensen, A. (1996). *Acceptance and change in couple therapy*. W.W. Norton & Company.

- Jacobson, N. S., Follette, W. C., & Revenstorf, D. (1984). Psychotherapy outcome research: Methods for reporting variability and evaluating clinical significance. *Behavior Therapy*, 15, 336-352. doi: 10.1016/S0005-7894%2884%2980002-7
- Jacobson, N. S., Follette, W. C., Revenstorf, D., Hahlweg, K., Baucom, D. H., & Margolin, G. (1984). Variability in outcome and clinical significance of behavioral marital therapy: A reanalysis of outcome data. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 52, 497-504. doi: 10.1037/1522-3736.3.1.315a
- Jensen, T.M., Lombardi, B. M., & Larson, J. F. (2015). Adult attachment and stepparenting issues: Couples relationship quality as mediating factor. *Journal of Divorce & Remarriage*, 56(1), 80-94. doi: 10.1080/10502556.2014.972201
- Jensen, T. M., Shafer, K., & Larson, J. H. (2014). (Step)parenting attitudes and expectations: Implications for stepfamily functioning and clinical intervention. *Families in Society*, 95(3), 213–220. doi: 10.1606/1044-3894.2014.95.27
- Johnson, S. M. (2004). *The practice of emotionally focused couple therapy: Creating connection*. New York: Brunner-Routledge.
- Kaufman, G., & Uhlenberg, P. (2000). The influence of parenthood on the work efforts of married men and women. *Social Forces*, 78(3), 931–947. doi: 10.2307/30005936
- Kelly, J. A., O'Brien, G. G., & Hosford, R. (1981). Sex roles and social skills considerations for interpersonal adjustment. *Psychology of Women Quarterly*, 5(5), 758-766. doi: 10.1111/j.1471-6402.1981.tb01099.x
- Kenny, D. A., & Ledermann, T. (2010). Detecting, measuring, and testing dyadic patterns in the actor-partner interdependence model. *Journal of Family Psychology*, 24(3), 359-366. doi:10.1037/a0019651

- Kerpelman, J. L., & Schvaneveldt, P. L. (1999). Young adults' anticipated identity importance of career, marital, and parental roles: Comparisons of men and women with different role balance orientations. *Sex Roles: A Journal of Research*, 41(3-4), 189–217. doi: 10.1023/A:1018802228288
- Kim, H. (2010). Exploratory study on the factors affecting marital satisfaction among remarried Korean couples. *Families in Society*, 91, 193-200. doi: 10.1606/1044-3894.3977
- King, V., Amato, P. R., & Lindstrom, R. (2015). Stepfather–adolescent relationship quality during the first year of transitioning to a stepfamily. *Journal of Marriage and Family*, 77(5), 1179–1189. doi: 10.1111/jomf.12214
- Kline, R. B. (Ed.) (2016). *Principles and practice of structural equation modeling* (4th ed.). New York: The Guilford Press.
- Lachance-Grzela, M., & Bouchard, G. (2010). Why do women do the lion's share of housework? A decade of research. *Sex Roles: A Journal of Research*, 63(11-12), 767-780. doi: 10.1007/s11199-010-9797-z
- Lafontaine, M.-F., Lonergan, M., Best, M., Greenman, P., & Johnson, S. M. (2019). Impasses fréquentes et leur résolution au sein de la thérapie axée sur l'émotion. Ordre des psychologues du Québec. Repéré à : https://www.ordrepsy.qc.ca/-/impasses-frequentes-et-leur-resolution-au-sein-de-la-therapie-de-couple-axee-sur-l-emotion?p_r_p_564233524_categoryId=368806
- Lamb, K. A. (2007). “I want to be just like their real dad”: Factors associated with stepfather adoption. *Journal of Family Issues*, 28, 1162-1188. doi: 10.1177/0192513X07300786
- LaRossa, R., & Reitzes, D. C. (1993). Symbolic interactionism and family studies. Dans P. G. Boss, W. J. Doherty, R. LaRossa, W. R. Schumm, & S. K. Steinmetz (Éds.), *Sourcebook of family theories*

and methods: A contextual approach (pp. 135-166). New York, NY: Plenum Press. doi: 0.1007/978-0-387-85764-0_6

Larsen, R. J., & Seidman, E. (1986). Gender schema theory and sex role inventories: Some conceptual and psychometric considerations. *Journal of Personality and Social Psychology*, 50(1), 205–211. doi: 10.1037/0022-3514.50.1.205

Lawrence E, & Bradbury TN. (2007). Trajectories of change in physical aggression and marital satisfaction. *Journal of Family Psychology*, 21, 236–247. doi: 10.1037/0893-3200.21.2.236

Leaper C., & Ayres, M.M. (2007). A meta-analytic review of gender variations in adults' language use: Talkativeness, affiliative speech, and assertive speech. *Personality and Social Science Review*, 11(4), 328-363. doi: 10.1177/1088868307302221

LeBourdais, C, Neill, G., & Marcil-Gratton, N. (2000). L'effet du type d'union sur la stabilité des familles dites « intactes ». *Recherches sociographiques*, XLI (1), 53-74. doi: 10.7202/057325ar

Lee, J. Y., & Lee, S. J. (2018). Caring is masculine: Stay-at-home fathers and masculine identity. *Psychology of Men & Masculinity*, 19(1), 47-58. doi: 10.1037/men0000079

Lee-Baggley, D., Preece, M., & DeLongis, A. (2005). Coping with interpersonal stress: Role of big five traits. *Journal of Personality*, 73(5), 1141-1180. doi: 10.1111/j.1467-6494.2005.00345.x

Lefkowitz, E. S., & Zeldow, P. B. (2006). Masculinity and Femininity predict optimal mental health: A belated test of the androgyny hypothesis. *Journal of Personality Assessment*, 87(1), 95-101. doi: 10.1207/s15327752jpa8701_08

Le Gall, D., & Martin, C. (1996). Mutation de la famille, mutation du lien. Sous la direction de D. Le Gall et C. Martin. *Familles et politiques sociales*. Paris : Éditions l'Harmattan.

Lemyre, L., Tessier, R., & Fillion, L. (1990). *Mesure de Stress Psychologique: Manuel d'utilisation*. Paris: Éditions Eska.

- Levant, R. F., & Wong, Y. J. (2017). *The Psychology of Men and Masculinities*. Washington: American Psychological Association.
- Levin, I. (1997). The stepparent role from a gender perspective. *Marriage and Family Review*, 26, 177-190. doi: 0.1300/J002v26n01_11
- Lin, Y.-H. W., & Rusbult, C. E. (1995). Commitment to dating relationships and cross-sex friendships in America and China. *Journal of Social and Personal Relationships*, 12(1), 7-26. doi: 10.1177/0265407595121002
- Lincoln, Y.S., & Guba, E.G. (1985). Judging the quality of case study reports. *International Journal of Qualitative Studies in Education*, 3, 53-59. doi: 10.1080/0951839900030105
- Lipinska-Grobelny, A. (2011). Effects of gender role on personal resources and coping with stress. *International Journal of Occupational Medicine and Environmental Health*, 24(1), 18-28. doi: 10.2478/s13382-011-0002-6
- Lips, H. M. (1997). *Sex and Gender: An Introduction*. Mayfield.
- Lorber, J. (1994). *Paradoxes of Gender*. Yale University Press.
- Lubinski, D., Tellegen, A., & Butcher, J. N. (1981). The relationship between androgyny and subjective indicators of emotional well-being. *Journal of Personality and Social Psychology*, 40(4), 722-730. doi:10.1037/0022-3514.40.4.722
- Lucier-Greer, M., & Adler-Baeder, F. (2011). An examination of gender role attitude change patterns among continuously married, divorced and remarried individuals. *Journal of Divorce and Remarriage*, 52, 225-243. doi: 10.1080/10502556.2011.556977
- Marcil-Gratton, M. (1998). Grandir avec maman et papa ? : Les trajectoires familiales complexes des enfants canadiens, *Statistiques Canada*, catalogue no 89-566-XIF.

- Marsiglio, W. (2004). When stepfathers claim stepchildren: A conceptual analysis. *Journal of Marriage and Family*, 66(1), 22-39. doi: 10.1111/j.1741-3737.2004.00002.x.
- Martin-Uzzi, M., & Duval-Tsioles, D. (2013). The experience of remarried couples in blended families. *Journal of Divorce & Remarriage*, 54(1), 43–57. doi: 10.1080/10502556.2012.743828
- Mayor, E. (2015). Gender roles and traits in stress and health. *Frontiers in Psychology*, 6, 1-7. doi: 10.3389/fpsyg.2015.00779
- McCarthy, B. W., & Ginsberg, R. L. (2007). Second marriages: Challenges and risks. *The Family Journal*, 15, 120-125. doi: 10.1177/10664807062978467
- Mead, G. H. (1934). Mind, self, and society. Dans C. W. Morris (Éd.). Chicago : University of Chicago Press.
- Ministère des Familles et des Aînées du Québec (2011). *Portrait statistique des familles au Québec*. Repéré à <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/portraitfamillequebecoise/statistique/pages/index.aspx>
- Montgomery, J.E., Chaviano, C. L., Rayburn, A.D., & McWey, L.M. (2016). Parents at-risk and their children: intersections of gender roles attitudes and parenting practices. *Child and Family Social Work*, 22(3), 1151-1160. doi: 10.1111/cfs.12332
- Moreland, J. R., Gulanick, N., Montague, E. K., & Harren, V. A. (1978). Some psychometric properties of the Bem Sex-Role Inventory. *Applied Psychological Measurement*, 2(2), 249–256. doi: 10.1177/014662167800200207
- Morrison, K., & Thompson-Guppy, A. (1985). Cinderella’s stepmother syndrome. *Canadian Journal of Psychiatry*, 30, 521-529. doi: 10.1177/070674378503000710
- Muthén, L. K., & Muthén, B. O. (2011). *Mplus* (Version 6.12). Los Angeles, CA: Muthén & Muthén.

- Newland, L. A., Coyl-Sheperd, D. D., & Paquette, D. (2013). Implication of mothering and fathering for children's development. *Early Child Development and Care*, 183(3-4), 337-342, doi: 10.1080/03004430.2012.711586
- Nielsen, L. (1999). Stepmothers: Why so much stress? A review of the research. *Journal of Divorce & Remarriage*, 30, 115-148. doi: 10.1300/J087v30n01_08
- O'Brien, T. B., DeLongis, A., Pomaki, G., Puterman, E., & Zwicker, A. (2009). Couples coping with stress: The role of empathic responding. *European Psychologist*, 14(1), 18-28. doi: 10.1027/1016-9040.14.1.18
- O'Connor, P. J., & Brown, C. M. (2016). Sex-linked personality traits and stress: Emotional skills protect feminine women from stress but not feminine men. *Personality and Individual Differences*, 99, 28-32. doi: 10.1016/j.paid.2016.04.075
- O'Connor, T. G., Hetherington, E. M., & Clingempeel, W. G. (1997). Systems and bidirectional influences in families. *Journal of Social and Personal Relationships*, 14, 491-504. doi:10.1177/0265407597144005
- Ogolsky, B., Peltz Dennison, R., Monk, J.K. (2014). The role of couple discrepancies in cognitive and behavioral egalitarianism in marital quality. *Sex Roles*, 70(7), 329-342. doi: 10.1007/s11199-014-0365-9
- Olson, D. H. (2000). Circumplex model of marital and family systems. *Journal of Family Therapy*, 22, 144-167. doi:10.1111/1467-6427.00144
- Onwuegbuzie, A. J., & Leech, N. L. (2004). Enhancing the Interpretation of Significant Findings: The Role of Mixed Methods Research. *The Qualitative Report*, 9(4), 770-792. Retrieved from <https://nsuworks.nova.edu/tqr/vol9/iss4/10>

- Oswald, P. A. (2004). An examination of the current usefulness of the Bem sex-role inventory. *Psychological Reports*, 94(3), 1331–1336. doi : 10.2466/PRO.94.3.1331-1336
- Pacey, S. (2005). Step Change: The interplay of sexual and parenting problems when couples form stepfamilies. *Sexual and Relationship Therapy*, 20(3), 359-369. doi: 10.1080/14681990500141899
- Papernow, P. L. (1993). *Becoming a stepfamily: Patterns of development in remarried families*. San Francisco, CA: Jossey-Bass Publishers.
- Papernow, P. L. (2013). *Surviving and thriving in stepfamily relationships: What works and what doesn't*. London: Routledge/Taylor & Francis Group.
- Paquette, D., & Bigras, M. (2010). A procedure for assessing the father-child activation relationship. *Early Child Development and Care*, 180 (1-2), 33-50. doi: 10.1080/030044309
- Parent, C., Beaudry, M., St-Jacques, M-C, Turcotte, D., Robitaille, C., Boutin, M., & Turpide. (2008). Les représentations sociales de l'engagement parental du beau-père en famille recomposée. *Enfances, Familles et Générations*, 8. Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/efg/2008-n8-efg2296/018496ar/> doi :10.7202/018496ar
- Parsons, T., & Bales, R. F. (1955). *Family, socialization, and interaction process*. New York, NY: Free Press of Glencoe.
- Pearlin, L. I. (1983). Role strains and personal stress. In H. B. Kaplan (Ed.), *Psychosocial stress: Trends in theory and research* (pp. 3–32). New York: Academic Press.
- Planitz, J. M., & Feeney, J. A. (2009) Are stepsiblings bad, stepmothers wicked, and stepfathers evil?: An assessment of Australian stepfamily stereotypes. *Journal of Family Studies* 15(1), 82-97. doi: 10.5172/jfs.327.15.1.82

- Reevy, G.M., & Maslach, C. (2001). Use of social support: Gender and personality differences. *Sex Roles*, 44(7), 437-459. doi: 10.1023/A:1011930128829
- Renk, K., Roberts, R., Roddenberry, A., Luick, M., Hillhouse, S., Meehan, C., et al. (2003). Mothers, fathers, gender role, and time parents spend with their children. *Sex Roles*, 48, 305-315. doi: 10.2307/352667
- Rizzo, K., Schifffrin, H. H., & Liss, M. (2012). Insight into the parenthood paradox: Mental health outcomes of intensive mothering. *Journal of Child and Family Studies*, 22, 614-620. doi: 10.1007/510826-012-9615-2
- Rogers, A. A., Ha, T., Byon, J., & Thomas, C. (2020). Masculine gender-role adherence indicates conflict resolution patterns in heterosexual adolescent couples: A dyadic, observational study. *Journal of Adolescence*, 79, 112-121. <https://doi.org/10.1016/j.adolescence.2020.01.004>
- Rotherham, M., & Weiner, N. (1983). Androgyny, stress and satisfaction. *Sex Roles*, 9, 151-158. doi: 10.1007/BF00289619
- Rubin, H.J. and Rubin, I.S. (1995). *Qualitative Interviewing: The Art of Hearing Data*. 2nd Edition, Sage Publications, London.
- Ryan, R. M. (1995). Psychological Needs and the Facilitation of Integrative Processes. *Journal of Personality*, 63(3). doi: 10.1111/j.1467-6494.1995.tb00501.x
- Sanderson, S., & Sanders Thompson, V. L. (2002). Factors associated with perceived paternal involvement in childrearing. *Sex Roles*, 46, 99-111. doi: 10.1023/A:1016569526920
- St-Jacques, M.-C. (2000). *L'ajustement des adolescents et des adolescentes dans les familles recomposées : études des processus familiaux et des représentations des jeunes*. Université Laval : Centre de recherche sur les services communautaires.

- St-Jacques, M.-C., & Parent, C. (2015). *La famille recomposée : Des escales, mais quel voyage!*
Montréal, QC : Édition du CHU Sainte-Justine.
- St-Jacques, M.-C., Robitaille, C., Godbout, E., Parent, C., Drapeau, S., & Gagné, M.-H. (2011). The processes distinguishing stable from unstable stepfamily couples: A qualitative analysis. *Family Relations: An Interdisciplinary Journal of Applied Family Studies*, 60(5), 545-561. doi: 10.1111/j.1741-3729.2011.00668.x
- Schneller, D. P., & Arditti, J. A. (2004). After the breakup: Interpreting divorce and rethinking intimacy. *Journal of Divorce & Remarriage*, 42(1-2), 1-37. doi: 10.1300/J087v42n01_01
- Schramm, D. G. (2007). Economic hardship, stressors, and marital quality among stepcouples: An examination of direct and indirect effects. (Thèse de doctorat inédite). Utah State University.
- Schrodt, P., Soliz, J., & Braithwaite, D. O. (2008). A social relations model of everyday talk and relational satisfaction in stepfamilies. *Communication Monographs*, 75(2), 190-217. doi: 10.1080/03637750802023163
- Schwebel, A. I., Fine, M.A., & Renner, M.A. (1991). A study of perceptions of the stepparent role, *Journal of Family Issues*, 12, 43-57. doi: 10.1177/019251391012001004
- Shapiro, D. (2014). Stepparents and parenting stress: The roles of gender, marital quality, and views about gender. *Family Process*, 53(1), 97-108. doi: 10.1111/famp.12062
- Shapiro, D. N., & Stewart, A. J. (2011). Parenting stress, perceived child acceptance, and depression in stepmothers and biological mothers. *Family Relations*, 60, 533-544.
doi:10.1111/j.17413729.2011.00665.x
- Shifren, K., & Bauserman, R. L. (1996). The relationship between instrumental and expressive traits, health behaviors, and perceived physical health. *Sex Roles: A Journal of Research*, 34(11-12), 841-864. doi:10.1007/BF01544319

- Shrout, P. E., & Bolger, N. (2002). Mediation in experimental and nonexperimental studies: New procedures and recommendations. *Psychological Methods*, 7(4), 422–445. doi: 10.1037/1082-989X.7.4.422
- Smith, C. J., Noll, J. A., & Bryant, J. B. (1999). The effect of social context on gender self-concept. *Sex Roles*, 40(5/6), 499-512. doi: 10.1023/A:1018879811991
- Son, J., Erno, A., Shea, D. G., Fermia, E. E., Zarit, S. H., & Stephens, M. A. P. (2007). The caregiver stress process and health outcomes. *Journal of Aging and Health*, 19(6), 871-887. doi: 10.1177/0898264307308568
- Spanier, G. B. (1976). Measuring dyadic Adjustment: New scales for assessing the quality of marriage and similar dyads. *Journal of Marriage and the Family*, 38, 15-26. doi: 10.2307/350547
- Spence, J. T., & Buckner, C. E. (2000). Instrumental and expressive traits, trait stereotypes, and sexist attitudes. *Psychology of Women Quarterly*, 24(1), 44–62. doi: 10.1111/j.1471-6402.2000.tb01021.x
- Spence, J. T., Helmreich, R., & Stapp, J. (1975). Ratings of self and peers on sex role attributes and their relation to self-esteem and conceptions of masculinity and femininity. *Journal of Personality and Social Psychology*, 32(1), 29–39. doi: 10.1037/h0076857
- Stanley, S. M., Markman, H., & Whitton, S. (2002). Communication, conflict, and commitment: Insights on the foundations of relationship success from a national survey. *Family Process*, 41, 659-675. doi: 10.1111/j.1545-5300.2002.00659.x
- Statistics Canada. (2012). *Portrait of Families Living Arrangements in Canada*. Catalogue No. 98-312-x-2011001. Repéré à <http://bit.ly/Qvfg4w>.

- Statistique Canada. (2016). Recensement de 2016. Adapté par l'institut de la Statistique du Québec. Repéré à https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/tableau_31.htm.
- Steenbarger, B. N., & Greenberg, R. P. (1990). Sex roles, stress, and distress: A study of person by situation contingency. *Sex Roles*, 22, 59-68. doi: 10.1007/BF00288154
- Steiner -Pappalardo, N. L., & Gurung, R. A. R. (2002). The femininity effect: Relationship quality, sex, gender, attachment and significant-other concepts. *Personal relationship*, 9(3), 313-325. doi: 10.1111/1475-6811.00022
- Stewart, S. D. (2005). Boundary ambiguity in stepfamilies. *Journal of family issues*, 26(7), 1002-1029. doi: 10.1177/0192513X04273591
- Stryke, S. (1968). Identity salience and role performance: The relevance of symbolic interaction theory for family research. *Journal of Marriage and the Family*, 30, 558-564. doi: 10.2307/349494
- Sweeney, M. M. (2010). Remarriage and stepfamilies: Strategic sites for family scholarship in the 21st century. *Journal of Marriage and Family*, 72, 667-684. doi: 10.1111/j.1741-3737.2010.00724.x
- Ta, V. P. (2017). A Meta-analytic review of gender-role dimensions and relationship satisfaction. *Journal of Relationships Research*, 8(18). doi: 10.1017/jrr.2017.18
- Taylor, A. C., Robila, M., & Fisackerly, B. (2013). Theory use in stepfamily research. In M. A. Fine & F. D. Fincham (Eds.), *Handbook of family theories: A content-based approach* (p. 280–297). Routledge/Taylor & Francis Group.
- Tessier, R., Charbonneau, C., & Robitaille, L. (1988). *La mesure du sentiment de compétence parentale: étude de validation*. Québec. Rapport de recherche, Département de psychologie, Université Laval.

- Thomas, D. R. (2006). A general inductive approach for analyzing qualitative evaluation data. *American Journal of Evaluation*, 27(2), 237-246. doi: 10.1177/1098214005283748
- Thomas, D.A., & Reznikoff, M. (1984). Sex role orientation, personality structure, and adjustment in women. *Journal of Personality Assessment*, 48, 28-36. doi: 10.1207/515327752jpa4801_6
- Triemstra, K. T., Niec, L. N., Peer, S. O., & Christian-Brandt, A. S. (2017). The influence of conventional masculine gender role norms on parental attitudes toward seeking psychological services for children. *Psychology of Men & Masculinity*, 18(4), 311–320. doi: 10.1037/men0000055
- Valiquette-Tessier, S.-C., Gosselin, J., Thomassin, K., & Young, M. (2018). A literature review of cultural stereotypes associated with motherhood and fatherhood. *Marriage & Family Review*, 55(5), 299-329. doi: 10.1080/01494929.2018.1469567
- Valiquette-Tessier, S.-C., Vandette, M.-P., & Gosselin, J. (2016). Is family structure a cue for stereotyping? A systematic review of stereotypes and parenthood. *Journal of Family Studies*, 22(2), 162-181. doi: 10.1080/13229400.2015.1049955
- Verhofstadt, L., & Weytens, F. (2013). Biological sex and gender role identity as predictors of spousal support provision: A scenario-based study. *Journal of Gender Studies*, 22(2), 166-177. doi: 10.1080/09589236.2012.745683
- Vesely, A. K., Siegling, A. B., & Saklofske, D. (2013). Gender-linked personality and mental health: The role of trait emotional intelligence. *Personality and Individual Differences*, 54(2), 221-225. doi: 10.1016/j.paid.2012.08.038
- Villeneuve, L., Trudel, G., Prévile, M., Dargis, L., Boyer, R., & Bégin, J. (2015). Dyadic Adjustment Scale: a validation study among older French Canadians living in relationships. *Canadian Journal of Aging*, 34(1), 26-35. doi: 10.1017/S0714980814000269

- Visher, E. B., & Visher, J., S. (1988). *Old loyalties, new ties: Therapeutic strategies with stepfamilies*. New York, NY: Brunner/Mazel.
- Visher, E. B., & Visher, J. S. (1996). *Therapy with stepfamilies*. New York: Brunner/Mazel.
- Visher E.B., Visher J.S., & Pasley K. (2003). Remarriage families and stepparenting. Dans Walsh F. (Ed.), *Normal family processes: Growing diversity and complexity* (3rd ed., pp 153-175). New York, NY: Guilford Press.
- Walzer, S. (2008). Redoing gender through divorce. *Journal of Social and Personal Relationships*, 25(1), 5-21. doi: 10.1177/0265407507086803
- Weaver, S. E., & Coleman, M. (2005). A mothering but not a mother role: A grounded theory study of the nonresidential stepmother role. *Journal of Social and Personal Relationships*, 22, 477-497. doi: 10.1177/0265407505054519
- Weaver, S. E., & Coleman, M. (2010). Caught in the middle: Mothers in stepfamilies. *Journal of Social and Personal Relationships*, 27(3), 305-326. doi: 10.1177/0265407510361729
- Well, S. v., Kolk, A. M., & Oei, N. Y. L. (2007). Direct and indirect assessment of gender role identification. *Sex Roles: A Journal of Research*, 56(9-10), 617–628. doi : 10.1007/s11199-007-9203-7
- Wheeler, J. & Christensen, A. (2002). Creating a context for change: Integrative couple therapy. Dans A.L. Vangelisti, H.T. Reis & M.A. Fitzpatrick (Éds.), *Stability and change in relationship* (pp. 285-305). Cambridge, UK: Cambridge University Press
- Whitsett, D., & Land, H. (1992). The development of Role Strain Index for Stepparents. Family in Society: *The Journal of Contemporary Social Services*. doi: 10.1177/104438949207300102

- Whiting, J. B., Smith, D. R., Barnett, T., & Gafsky, E. L. (2007). Overcoming the Cinderella Myth: A Mixed Methods Study of Successful Stepmothers. *Journal of Divorce and Remarriage*, 47, 95-109. doi : 10.1300/J087v47n01_06
- Whitley, B. (1985). Sex-role orientation and psychological well-being: Two meta-analyses. *Sex Roles*, 12, 207-225. doi: 10.1007/BF00288948
- Wiggins, J. S., & Holzmuller, A. (1981). Further evidence on androgyny and interpersonal flexibility. *Journal of Research in Personality*, 15(1), 67-80. doi: 10.1016/0092-6566(81)90008-8
- Wilde, A., & Diekman, A. B. (2005). Cross-cultural similarities and differences in dynamic stereotypes: A comparison between Germany and the United States. *Psychology of Women Quarterly*, 29(2), 188–196. doi: 10.1111/j.1471-6402.2005.00181.x
- Wu, Z. (2000), *Cohabitation. An Alternative Form of Family Living*, Oxford University Press, Ontario, 200 p.
- Yaremko, S. K., & Lawson, K. L. (2007). Gender, internalization of expressive traits and expectations of parenting. *Sex Roles*, 57, 675-687. doi: 10.1007/s11199-007-9301-6
- Young, D. M., Moss-Racusin, C. A., & Sanchez, D. T. (2014). Implicit agency, communality, and perceptual congruence in couples: Implications for relationship health. *Journal of Experimental Social Psychology*, 55, 133-138. doi: 10.1016/j.jesp.2014.06.010
- Zammichieli, M. E., Gilroy, F. D., & Sherman, M. F. (1988). Relation between sex-role orientation and marital satisfaction. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 14(4), 747–754. doi: 10.1177/0146167288144009
- Zeppa, A., & Norem, R. H. (1993). Stressors, manifestations of stress, and first family/stepfamily group membership. *Journal of Divorce and Remarriage*, 19, 3-24. doi: 10.1300/J087v19n03_0

Appendice A

Certificat d'approbation déontologique

Comité d'éthique à la recherche de l'Université d'Ottawa

CERTIFICAT D'APPROBATION DÉONTOLOGIQUE

Numéro de dossier: 11-11-05

Date (mm/jj/aaaa): 01/16/2012



Université d'Ottawa
Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa
Office of Research Ethics and Integrity

Certificat d'approbation déontologique

CÉR Sciences sociales et humanités

Chercheur principal / Superviseur / Co-chercheur(s) / Étudiant(s)

Prénom	Nom de famille	Affiliation	Rôle
Julie	Gosselin	Sciences sociales / Psychologie	Superviseur
Annie	Gagné	Sciences sociales / Psychologie	Étudiant-chercheur

Numéro du dossier: 11-11-05

Type du projet: Thèse de doctorat

Titre: L'impact de la construction de l'identité de genre sur l'expérience de conjoints au sein de familles recomposées

Date d'approbation (mm/jj/aaaa)	Date d'expiration (mm/jj/aaaa)	Approbation
01/16/2012	01/15/2013	Ia

(Ia: Approbation complète, Ib: Autorisation préliminaire de libération de fonds de recherche)

Conditions Spéciales / Commentaires:

N/A

Appendice B

Lettre d'invitation à la participation de l'étude quantitative

Versions recruteur et participant

INVITATION À PARTICIPER À L'ÉTUDE QUANTITATIVE (VERSION RECRUTEUR)

Madame, Monsieur,

Mon nom est Annie Gagné, et je suis étudiante au doctorat en psychologie clinique de l'Université d'Ottawa. Je suis membre du *Laboratoire de Recherche sur la Famille Recomposée* (<http://sciencessociales.uottawa.ca/lrfr-srl/fra/>) et je travaille sous la supervision de la Professeure Julie Gosselin, psychologue clinicienne et chercheuse spécialisée dans le domaine de la recomposition familiale. Je vous écris aujourd'hui dans le but de vous demander votre aide afin de recruter des individus vivant en couple au sein de familles recomposées dans le but de les inviter à participer à mon projet de recherche doctorale.

En tant que chercheuse et future clinicienne, je m'intéresse aux facteurs promouvant l'adaptation des individus au sein de la famille recomposée, et plus particulièrement au niveau de la dyade conjugale. L'objectif de ma recherche doctorale est de déterminer quels facteurs jouent un rôle dans l'expérience des couples, grâce à une série d'indices indiquant le niveau d'ajustement global d'un individu dans un contexte de recomposition familiale (adaptation à la relation de couple, perception des compétences parentales, adaptation à la recomposition familiale, stress psychologique).

La participation à mon étude requiert la complétion d'un questionnaire en ligne d'une durée approximative de 30 à 45 minutes. Afin d'être éligible, le/la participant(e) doit faire partie d'un couple évoluant au sein d'une famille recomposée, c'est-à-dire qu'il/elle ou son/sa conjoint(e) doit jouer un rôle de beau-parent pour au moins un enfant. À la fin de la collecte de données, un tirage aura lieu pour un chèque-cadeau d'une valeur de 100 \$ dans un SPA dans la région du gagnant. Les données recueillies dans le cadre de cette étude contribueront à nous aider à mieux comprendre les besoins des couples en familles recomposées, à améliorer la formation des intervenants sur le terrain qui répondent aux besoins de ces familles, ainsi que de développer des outils accessibles à la communauté permettant aux couples contemporains de mieux négocier les défis de la recomposition familiale.

Vous trouverez, joint à ce courriel, une invitation à participer à cette étude. Votre aide, afin de la partager aux membres de familles recomposées fréquentant votre organisme, serait grandement appréciée. Afin de vous témoigner notre appréciation de votre aide, il nous fera plaisir de vous envoyer un court rapport résumant les conclusions que nous aurons tirées de notre recherche et que vous pourrez partager, si vous le souhaitez, auprès de la clientèle que vous desservez. Merci de prendre en considération ma demande, et n'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions.

Sincèrement,

Annie Gagné, Étudiante au doctorat en Psychologie Clinique
[Laboratoire de Recherche sur la Famille Recomposée](http://sciencessociales.uottawa.ca/lrfr-srl/fra/)
École de Psychologie, Université d'Ottawa.
613-562-5800 ext. 4218

INVITATION À PARTICIPER À L'ÉTUDE QUANTITATIVE (VERSION PARTICIPANT)

Vous faites parti(e) d'un couple au sein d'une famille recomposée? Vous souhaitez partager votre expérience avec des chercheurs pour aider à mieux comprendre les enjeux liés à ce contexte familial?

Le **laboratoire de recherche sur la famille recomposée** de l'Université d'Ottawa vous invite à participer à une étude portant sur l'expérience des couples vivant en famille recomposée. L'objectif de cette étude est de nous aider à mieux saisir les défis liés à l'expérience conjugale au sein des familles recomposées. Votre participation nous aidera à déterminer quels facteurs jouent un rôle dans l'expérience des couples, grâce à une série d'indices indiquant le niveau d'ajustement global d'un individu dans un contexte de recomposition familiale (adaptation à la relation de couple, perception des compétences parentales, adaptation à la recomposition familiale, stress psychologique).

Afin d'être éligible à notre étude, vous devez faire parti(e) d'un couple évoluant au sein d'une famille recomposée, c'est-à-dire que vous ou votre conjoint devez jouer un rôle de beau-parent pour au moins un enfant et vous devez jouer un rôle actif dans la vie de cet (ces) enfant(s) (c.-à-d. garde partagée ou complète).

Votre participation contribuera à nous aider à mieux comprendre les besoins des couples en familles recomposées, à améliorer la formation des intervenants sur le terrain qui répondent aux besoins de ces familles, ainsi que de développer des outils accessibles à la communauté permettant aux couples contemporains de mieux négocier les défis de la recomposition familiale.

Votre participation vous donnera également la chance de gagner un certificat-cadeau d'une valeur de 100\$ dans un SPA de votre choix. Pour participer, rendez-vous à l'adresse suivante afin de compléter nos questionnaires en ligne : <http://fluidsurveys.com/s/couple-recompose/>. La complétion de ce sondage nécessitera environ 30 à 45 minutes.

Nous vous remercions pour votre précieux temps!

Laboratoire de recherche sur la Famille Recomposée

Pour obtenir davantage d'informations, contacter Annie Gagné, étudiante au doctorat en psychologie clinique par courriel ou par téléphone 613-562-5800 ext. 4218. Cette recherche a été approuvée par le Bureau d'Éthique et d'Intégrité à la recherche de l'Université d'Ottawa, et elle est accomplie sous la supervision du Dr. Julie Gosselin, C. Psych., Professeure Adjointe, École de Psychologie, Université d'Ottawa.

Appendice C

Affiche de recrutement

AFFICHE DE RECRUITEMENT



uOttawa
L'Université canadienne
Canada's university

ÊTES-VOUS EN COUPLE ?

**VIVEZ-VOUS EN FAMILLE
RECOMPOSÉE ?**

Pour être éligible à notre étude, vous ou votre conjoint devez jouer un rôle de ~~beau-parent~~ pour au moins 1 enfant et vous devez jouer un rôle actif dans la vie de cet (ces) enfant(s) (~~c.-à-d.~~ garde partagée ou complète).

**Vous pourriez courir la chance de gagner
un certificat-cadeau dans un spa d'une
valeur de 100\$ en offrant 45 min de
votre temps pour participer à une étude
portant sur les couples vivant en famille
recomposée!**

**Pour participer, rendez vous à l'adresse |
web suivante afin de compléter notre
questionnaire :**

<http://fluidsurveys.com/s/couple-recompose/>



Laboratoire de Recherche sur la Famille Recomposée
<http://sciences sociales.uOttawa.ca/lnfrad/>

Annie Gagné, b.a. École de psychologie Faculté des sciences sociales Université d'Ottawa 613-562-5800 #4218	Julie Gosselin, Ph.D. École de psychologie Faculté des sciences sociales Université d'Ottawa 613-562-5800 #2108
---	---

Appendice D

Formulaire de consentement pour l'étude quantitative (Chapitre 2)

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR L'ÉTUDE QUANTITATIVE

Je suis invité(e) à participer à la recherche « L'impact de la construction d'un rôle de genre sur l'expérience de conjoint au sein de familles recomposées » qui est menée par Dr. Julie Gosselin, en collaboration avec Annie Gagné, étudiante au Ph.D. en psychologie clinique et membre du laboratoire de recherche sur la famille recomposée.

But de l'étude:

Le but de l'étude est de développer davantage notre compréhension des enjeux reliés à l'endossement des rôles de genre dans un contexte identitaire peu défini socialement. Cela se fera en déterminant la nature de la relation entre l'identification à une identité de genre particulier et une série d'indices indiquant le niveau d'ajustement global d'un individu dans un contexte de recomposition familiale (adaptation à la relation de couple, perception des compétences parentales, adaptation à la recomposition familiale, stress psychologique).

Participation:

Ma participation consistera essentiellement à compléter huit questionnaires en ligne de façon individuelle. Cela devrait prendre entre 35 et 45 minutes.

Risques:

Je comprends que puisque ma participation à cette recherche implique que je réponde à des questions concernant mon expérience personnelle, il est possible qu'elle crée un inconfort psychologique et/ou émotionnel minimal. J'ai reçu l'assurance des chercheuses que tout se fait en vue de minimiser ces risques. Si j'en ressens le besoin, je suis invité à consulter une liste de ressources pour la famille recomposée disponibles dans ma communauté en accédant à l'adresse électronique suivante: <http://sciencessociales.uottawa.ca/lrfr-srl/fra/ressources.asp>.

Bienfaits:

Ma participation à cette recherche me donnera l'occasion de faire partie d'un processus de recherche et de poser des questions à des chercheurs sur leur étude et sur la recherche en général par courriel ou par téléphone. De plus, elle me donnera la possibilité de participer concrètement à l'élaboration d'un modèle conceptuel de l'ajustement dyadique au sein des couples modernes, et de la définition et la redéfinition des rôles sexuels au sein des différentes constellations familiales.

Confidentialité et anonymat:

J'ai l'assurance des chercheuses qu'elles feront tout ce qui est possible pour que l'information que je partagerai par l'entremise de mes réponses aux questionnaires demeure confidentielle. J'ai l'assurance des chercheuses que l'information recueillies à travers le questionnaire sociodémographique sera conservée de façon strictement confidentielle, puisque celle-ci ne sera pas partagée avec autrui. L'anonymat est garanti de la façon suivante : mes informations ne seront jamais mentionnées à autrui et mes données seront protégées par des mécanismes de serrure et de codes de sécurité.

Conservation des données:

Les données recueillies (réponses aux questionnaires) seront conservées de façon sécuritaire, c'est-à-dire que mes données seront conservées sous clé dans le laboratoire du Dr. Gosselin pour une période de 5 ans suivant la fin de la collecte des données. Seules Dr. Gosselin et Annie Gagné auront accès à mes données.

Compensation:

Pour vous remercier de votre contribution au projet de recherche, nous vous offrons la possibilité de faire partie d'un tirage pour avoir la chance de gagner deux laissez-passer à des bains nordiques du spa « Le Nordique » en Outaouais d'une valeur de 102.54\$ (ou un prix équivalent selon la région que vous habitez). Tous les participants sont invités à tenter leur chance dans ce tirage même s'ils décident de cesser la continuité de leur participation au projet de recherche.

Un nom parmi ceux qui ont fourni l'information nécessaire pour participer au tirage sera choisi au hasard lorsque l'étude sera terminée, et le gagnant sera informé par courriel et/ou par téléphone selon les informations qu'il aura choisi de nous transmettre. Pour remporter le prix, ce participant (cette participante) devra répondre à une question

qui testera ses habilités (et connaissances). Si nous ne sommes pas en mesure d'entrer en contact avec le premier participant pigé dans les 14 jours suivants le tirage, un second nom sera pigé et le détenteur de la seconde place aura à son tour la chance de remporter le prix, ainsi de suite jusqu'à ce que le prix trouvera preneur. La probabilité de remporter le prix dépendra du nombre d'applications reçues. Ce prix ne peut pas être échangé contre un équivalent monétaire. Le prix doit être accepté tel, sinon, vous y renoncerez.

Le nom, ainsi que les informations personnelles (numéro de téléphone et/ou courriel) que vous inscrivez au tirage nous servent de référent pour vous contacter dans la mesure où vous êtes le gagnant du tirage. Les coordonnées dont vous nous faites part seront maintenues confidentielles et détruites une fois que le prix sera attribué.

Nous nous réservons le droit en tout temps d'annuler ce tirage ou l'attribution du prix si nous jugeons qu'il y a eu manque en matière de confidentialité et d'intégrité. Ce tirage est effectué dans le respect des lois applicables du Canada.

Participation volontaire:

Ma participation à la recherche est volontaire et je suis libre de me retirer en tout temps sans subir de conséquences négatives. Si je choisis de me retirer de l'étude, les données recueillies jusqu'à ce moment seront détruites de façon à protéger la confidentialité et l'anonymat.

Acceptation:

J'accepte de participer à cette recherche menée par Dr. Gosselin et Annie Gagné de l'École de psychologie de l'Université d'Ottawa. Nous vous invitons à imprimer ce formulaire de consentement électronique afin de le conserver à vos dossiers. Pour tout renseignement additionnel concernant cette étude, je peux communiquer avec les chercheuses.

Questions:

Pour toutes les questions concernant ce projet de recherche, je peux contacter les chercheurs dont les coordonnées se trouvent au début de cette page.

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Responsable de l'éthique en recherche, Université d'Ottawa, Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, salle 154, Ottawa, ON K1N 6N5 Tél.: 613-562-5387 Courriel : ethics@uottawa.ca.

En cliquant sur SUIVANT, j'affirme bien comprendre les informations mentionnées ci-haut et je donne mon consentement éclairé pour participer à cette étude.

Appendice E

Formulaire sociodémographique pour les études quantitative et mixte

FORMULAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

1. (a) Indiquez votre âge : _____ ans
(b) Indiquez votre sexe : __ femme __ homme
(c) Indiquez votre origine ethnique (encerclez la lettre)
 - (a) race blanche
 - (b) africaine
 - (c) asiatique
 - (d) arabe
 - (e) latine
 - autochtone
 - autre (veuillez préciser : _____)
 -
2. Quel est votre statut civil (encerclez la lettre)
 - (a) Marié¹
 - (b) Union de fait
 - (c) Célibataire
 - (d) Séparé ou divorcé
 - (e) Séparé ou divorcé et remarié
 - (f) Séparé ou divorcé et union de fait
 - (g) Veuf
 - (h) Veuf et remarié
 - (i) Veuf et union de fait
3. Depuis combien de temps connaissez-vous votre conjoint actuel?
Nombre d'année(s) _____ et de mois _____
4. (a) Avez-vous un (des) enfant(s) biologique(s)? (Encerclez)
OUI NON
5. (a) Avez-vous un (des) enfant(s) beau(x)-enfant(s)? (Encerclez)
OUI NON
6. Si oui, depuis combien de temps connaissez-vous votre(vos) beau(x)-enfant(s)?
Nombre d'année(s) _____ et de mois _____
7. Si oui, combien de jours côtoyez-vous avec votre (vos) bel-enfant (beaux-enfants) durant un mois typique? _____ jours
8. Veuillez remplir ce Tableau en nous indiquant les renseignements suivants concernant votre (vos) enfant(s) biologique(s) :

¹ La forme masculine prévaut afin d'alléger le présent texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Initial de l'enfant biologique (en commençant par l'aîné)	Sexe de l'enfant		Âge	Indiquez QUI est l'autre parent biologique de votre enfant		Si cet(ces) enfant(s) sont issu(s) d'une relation conjugale antérieure à votre relation conjugale actuelle, quel est le mode de garde?			
	Fille	Garçon		Conjoint actuel	Ancien conjoint	J'ai la garde à temps plein	Mon ex-conjoint a la garde à temps plein	Nous avons la garde partagée	N/A
1.									
2.									
3.									
4.									
5.									

9. Habitez-vous avec votre conjoint? (Encerchez)

OUI NON

(a) Si oui, depuis combien de temps?

Nombre d'année(s) _____ et de mois _____

(b) Quel est votre revenu annuel approximatif ?

- 0\$ à 14999\$
- 15000\$ à 29999\$
- 30000\$ à 44999\$
- 45000\$ à 59999\$
- 60000\$ à 74999\$
- 75000\$ à 89999\$
- 90000\$ et plus

10. Quelle est votre dernière année d'études complétée (ou dernier diplôme académique) :

11. (a) Quelle est votre occupation habituelle? _____

(b) Travaillez-vous actuellement? _____

(c) Combien d'heures par semaines travaillez-vous? _____

(d) Si vous êtes aux études, précisez le niveau? _____

Appendice F

Inventaire des rôles sexuels de Bem

INVENTAIRE DES RÔLES SEXUELS DE BEM (IRSB)

Une série de caractéristiques de personnalité vous est proposée. Vous devez, pour chacun de ces traits, attribuer une note de 1 à 7 en fonction du degré avec lequel cette caractéristique s'applique à vous. Encerchez le numéro correspondant.

	Tout à fait à désaccord	En désaccord	Légèrement en désaccord	Légèrement en accord	En accord	Tout à fait en accord	
	1	2	3	4	5	6	
1.				1	2	3	4
2.				1	2	3	4
3.				1	2	3	4
4.				1	2	3	4
5.				1	2	3	4
6.				1	2	3	4
7.				1	2	3	4
8.				1	2	3	4
9.				1	2	3	4
10.				1	2	3	4
11.				1	2	3	4
12.				1	2	3	4
13.				1	2	3	4
14.				1	2	3	4
15.				1	2	3	4
16.				1	2	3	4
17.				1	2	3	4
18.				1	2	3	4
19.				1	2	3	4
20.				1	2	3	4
21.				1	2	3	4
22.				1	2	3	4
23.				1	2	3	4
24.				1	2	3	4
25.				1	2	3	4
26.				1	2	3	4
27.				1	2	3	4
28.				1	2	3	4
29.				1	2	3	4
30.				1	2	3	4
31.				1	2	3	4
32.				1	2	3	4
33.				1	2	3	4

34.	Indépendant.	1	2	3	4	5	6	7
35.	Désireux de calmer les blessures, la peine d'autrui.	1	2	3	4	5	6	7
36.	Suffisant, vaniteux.	1	2	3	4	5	6	7
37.	Dominant.	1	2	3	4	5	6	7
38.	Parle avec douceur.	1	2	3	4	5	6	7
39.	Aimable.	1	2	3	4	5	6	7
40.	Masculin.	1	2	3	4	5	6	7
41.	Chaleureux.	1	2	3	4	5	6	7
42.	Grave, Sérieux.	1	2	3	4	5	6	7
43.	Volonté de s'imposer, de se faire une place.	1	2	3	4	5	6	7
44.	Tendre.	1	2	3	4	5	6	7
45.	Amical.	1	2	3	4	5	6	7
46.	Agressif.	1	2	3	4	5	6	7
47.	Crédule.	1	2	3	4	5	6	7
48.	Incapable, incompetent.	1	2	3	4	5	6	7
49.	Se comporte en leader, en chef.	1	2	3	4	5	6	7
50.	Infantile, naïf.	1	2	3	4	5	6	7
51.	Capable de s'adapter.	1	2	3	4	5	6	7
52.	Individualiste.	1	2	3	4	5	6	7
53.	N'utilise pas un langage rude, dure.	1	2	3	4	5	6	7
54.	N'est pas systématique.	1	2	3	4	5	6	7
55.	Compétitif.	1	2	3	4	5	6	7
56.	Aime les enfants.	1	2	3	4	5	6	7
57.	Possède du tact.	1	2	3	4	5	6	7
58.	Ambitieux.	1	2	3	4	5	6	7
59.	Doux.	1	2	3	4	5	6	7
60.	Conventionnel.	1	2	3	4	5	6	7

Appendice G

Échelle d'ajustement dyadique

ÉCHELLE D'AJUSTEMENT DYADIQUE

La plupart des gens ont des désaccords dans leurs relations. Pour chacun des items suivants, veuillez indiquer l'étendue d'accord ou de désaccord entre votre conjoint et vous pour chacun des items de la présente liste. Encerchez le numéro correspondant à votre réponse.

		Toujours d'accord 5	Presque toujours en accord 4	Parfois en désaccord 3	Fréquem- ment en désaccord 2	Presque toujours en désaccord 1	Toujours en désaccord 0
1.	L'administration de votre budget	5	4	3	2	1	0
2.	Le genre de loisirs	5	4	3	2	1	0
3.	Les questions religieuses	5	4	3	2	1	0
4.	La manifestation d'affection	5	4	3	2	1	0
5.	Le choix d'amis	5	4	3	2	1	0
6.	Les relations sexuelles	5	4	3	2	1	0
7.	Les conventions sociales (comportement correct et acceptable)	5	4	3	2	1	0
8.	La philosophie de la vie	5	4	3	2	1	0
9.	La façon d'agir avec vos parents et ceux de votre conjoint	5	4	3	2	1	0
10.	Les buts, les aspirations et les choses qui vous tiennent à coeur	5	4	3	2	1	0
11.	Les temps passé ensemble	5	4	3	2	1	0
12.	La prise des décisions	5	4	3	2	1	0
13.	Les tâches	5	4	3	2	1	0

domestiques							
14.	Les intérêts et activités de temps libre	5	4	3	2	1	0
15.	Les décisions de choix de carrière	5	4	3	2	1	0

Tout le temps	La plupart du temps	Plus souvent qu'autrement	De temps à autre	Rarement	Jamais
0	1	2	3	4	5

16.	Personnellement, vous arrive-t-il de discuter ou d'envisager la séparation ou la fin de votre relation?	0	1	2	3	4	5
17.	Arrive-t-il à votre conjoint ou à vous de quitter la maison après une querelle?	0	1	2	3	4	5
18.	De façon générale, croyez-vous que les choses vont bien entre votre conjoint et vous?	0	1	2	3	4	5
19.	Vous confiez-vous à votre conjoint?	0	1	2	3	4	5
20.	Vous arrive-t-il de regretter de vous être marié (ou de vivre ensemble)?	0	1	2	3	4	5
21.	Vous arrive-t-il de vous quereller?	0	1	2	3	4	5
22.	Vous arrive-t-il de vous taper mutuellement sur les nerfs?	0	1	2	3	4	5

	Chaque jour	Presque chaque jour	Parfois	Rarement	Jamais
	4	3	2	1	0

23.	Embrassez-vous votre conjoint?	4	3	2	1	0
-----	--------------------------------	---	---	---	---	---

	Tous	Presque tous	Quelques-uns	Très peu	Aucun
	4	3	2	1	0

24.	Partagez-vous ensemble des intérêt à l'extérieur du foyer?	4	3	2	1	0
-----	--	---	---	---	---	---

Combien de fois diriez-vous que les événements suivants ont lieu entre votre conjoint et vous?

		Jamais	Moins d'une fois par mois	Une ou deux fois par mois	Une ou deux fois par semaine	Une fois par jour	Plus souvent
		0	1	2	3	4	5
25.	Avoir un échange d'idées qui soit enrichissante	0	1	2	3	4	5
26.	Rire ensemble	0	1	2	3	4	5
27.	Discuter calmement de quelque chose	0	1	2	3	4	5
28.	Travailler ensemble à quelque chose	0	1	2	3	4	5

Il y a certaines choses au sujet desquelles les couples sont parfois en accord, parfois en désaccord. Indiquez si l'un ou l'autre des items suivants ont été causes de divergences d'opinions ou ont été sources de problèmes dans votre relation au cours des dernières semaines :

		Oui 0	Non 1
29.	Être trop fatigué pour les relations sexuelles.	0	1
30.	Ne démontrer aucun signe d'amour.	0	1

31. Il y a différents degrés de bonheur dans une relation. L'énoncé du milieu « heureux », représente le degré de bonheur chez la plupart des couples. En considérant tous les aspects de votre relation, veuillez encrer l'énoncé qui décrit le mieux votre degré de bonheur.

Extrême- ment malheureux	Passable- ment malheureux	Un peu malheureux	Heureux	Très heureux	Extrême- ment heureux	Parfaitement heureux
0	1	2	3	4	5	6

32. Quel énoncé décrit le mieux la manière dont vous entrevoyez l'avenir de votre relation?

- | | |
|---|---|
| 5 | Plus que tout autre chose, je désire que ma relation réussisse et je ferais Presque n'importe quoi pour en assurer le succès. |
| 4 | Je désire beaucoup que ma relation réussisse et je ferais tout ce que je peux pour en assurer le succès. |
| 3 | Je désire beaucoup que ma relation réussisse et je ferais ma juste part pour en assurer le succès. |
| 2 | Il serait agréable que ma relation réussisse, mais je ne peux pas faire beaucoup plus que j'en fais présentement pour en assurer le succès. |
| 1 | Il serait agréable que ça réussisse, mais je refuse de faire plus que j'en fais présentement pour en assurer la continuité. |
| 0 | Ma relation ne pourra jamais réussir et il n'y a plus rien que je puisse y faire pour qu'elle continue. |
-

Appendice H

Mesure de stress psychologique

MESURE DU STRESS PSYCHOLOGIQUE

Après chaque item, encerclez le chiffre de 1 à 8 en indiquant jusqu'à quel degré l'item vous décrit bien *dernièrement*, c'est-à-dire depuis les 4 ou 5 derniers jours.

Les chiffres de 1 à 8 signifient :

Pas du tout	Pas vraiment	Très peu	Un peu	Plutôt oui	Passablement	Beaucoup	Énormément					
1	2	3	4	5	6	7	8					
1. Je suis tendu-e ou crispé-e.					1	2	3	4	5	6	7	8
2. Je me sens la gorge serrée ou j'ai la bouche sèche.					1	2	3	4	5	6	7	8
3. Je me sens pressé-e par le temps, coincé-e par le temps, je manque de temps.					1	2	3	4	5	6	7	8
4. J'ai tendance à sauter des repas ou à oublier de manger.					1	2	3	4	5	6	7	8
5. Je ressasse les mêmes idées, rumine, jongle, j'ai les mêmes pensées à répétition, la tête pleine.					1	2	3	4	5	6	7	8
6. Je me sens seul-e, isolé-e, incompris-e.					1	2	3	4	5	6	7	8
7. Je me sens débordé-e, dépassé-e, surchargé-e.					1	2	3	4	5	6	7	8
8. Je suis préoccupé-e par ce qui va arriver le lendemain.					1	2	3	4	5	6	7	8
9. J'ai le visage (front, sourcils ou lèvres) crispé, froncé, tendu.					1	2	3	4	5	6	7	8
10. Je cherche l'heure constamment, je regarde souvent ma montre ou demande l'heure.					1	2	3	4	5	6	7	8
11. Je suis irritable, j'ai les nerfs à fleur de peau, je m'impatiente contre les gens et les choses.					1	2	3	4	5	6	7	8
12. J'ai de la difficulté à digérer, j'ai mal à l'estomac, je me sens comme un nœud à l'estomac.					1	2	3	4	5	6	7	8
13. Je suis découragé-e, déprimé-e, dépressif-ive.					1	2	3	4	5	6	7	8
14. J'ai des douleurs physiques : mal au dos, mal à la tête, mal dans la nuque, mal au ventre.					1	2	3	4	5	6	7	8
15. Je suis préoccupé-e, tourmenté-e ou tracassé-e.					1	2	3	4	5	6	7	8
16. J'ai des variations de température corporelle subites (très froid ou très chaud).					1	2	3	4	5	6	7	8
17. Je me ronge les ongles ou me mange la peau autour des doigts ou me mord les lèvres et l'intérieur des joues.					1	2	3	4	5	6	7	8
18. J'oublie des rendez-vous, des objets ou des affaires à faire.					1	2	3	4	5	6	7	8
19. Je pleure.					1	2	3	4	5	6	7	8
20. Je suis fatigué-e.					1	2	3	4	5	6	7	8
21. J'ai les mâchoires serrées.					1	2	3	4	5	6	7	8
22. Je suis calme.					1	2	3	4	5	6	7	8

23. J'ai les mains moites ou je transpire beaucoup, (sue des aisselles, des pieds, etc).	1	2	3	4	5	6	7	8
24. Je vois la vie comme étant simple et facile.	1	2	3	4	5	6	7	8
25. J'ai le cœur qui débat, qui bat vite ou qui bat irrégulièrement.	1	2	3	4	5	6	7	8
26. Je marche vite.	1	2	3	4	5	6	7	8
27. Je pousse de longs soupirs ou je reprends tout à coup ma respiration.	1	2	3	4	5	6	7	8
28. J'ai la diarrhée ou des crampes intestinales ou constipé-e.	1	2	3	4	5	6	7	8
29. Je suis anxieux-se, inquièt-e ou angoissé-e.	1	2	3	4	5	6	7	8
30. Je sursaute (fait des sauts).	1	2	3	4	5	6	7	8
31. Je prends plus d'une demi-heure à m'endormir.	1	2	3	4	5	6	7	8
32. Je suis brusque dans mes comportements, je bouge rapidement et sèchement.	1	2	3	4	5	6	7	8
33. Je suis inefficace, inadéquat-e.	1	2	3	4	5	6	7	8
34. J'ai les muscles tendus ou qui tremblent, ou je ressens des raideurs musculaires.	1	2	3	4	5	6	7	8
35. J'ai l'impression de perdre le contrôle.	1	2	3	4	5	6	7	8
36. Je suis agressif-ive.	1	2	3	4	5	6	7	8
37. Je suis confus-e, je n'ai pas les idées claires, je manque d'attention et de concentration.	1	2	3	4	5	6	7	8
38. J'ai les traits tirés ou les yeux cernés.	1	2	3	4	5	6	7	8
39. J'évite les contacts sociaux ou je ne fais plus de hobby, de sorties, d'activités socio-culturelles, je m'isole, je me retire.	1	2	3	4	5	6	7	8
40. J'ai la respiration courte, saccadée, limitée, rapide.	1	2	3	4	5	6	7	8
41. Je sens « beaucoup de pression sur les épaules ».	1	2	3	4	5	6	7	8
42. J'ai l'impression que chaque chose me demande un effort considérable.	1	2	3	4	5	6	7	8
43. Je me sens plein-e d'énergie, en forme.	1	2	3	4	5	6	7	8
44. Je suis fébrile, j'ai toujours le goût de bouger, je ne tiens pas en place, je suis énervé-e.	1	2	3	4	5	6	7	8
45. Je mange vite, j'avale mon repas en moins de 15 minutes.	1	2	3	4	5	6	7	8
46. Je contrôle mal mes réactions, mes humeurs, mes gestes.	1	2	3	4	5	6	7	8
47. Je suis stressé-e.	1	2	3	4	5	6	7	8
48. Je suis malhabile, je fais des gaffes, je m'enfarge, j'échappe des choses, j'ai des incidents divers.	1	2	3	4	5	6	7	8
49. Je suis détendu-e.	1	2	3	4	5	6	7	8

Appendice I

Échelle de perception des compétences parentales

ÉCHELLE DE PERCEPTION DES COMPÉTENCES PARENTALES

Ce questionnaire n'est pas un test : il n'y a donc pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Vous trouverez ci-dessous une série d'énoncés. Veuillez indiquer pour chacun d'eux si vous êtes en accord ou non en encerclant l'un des nombres suivants :

Tout à fait à désaccord	En désaccord	Légèrement en désaccord	Légèrement en accord	En accord	Tout à fait en accord		
1	2	3	4	5	6		
1.	Je crois sincèrement avoir toutes les habiletés nécessaires pour être un bon parent.	1	2	3	4	5	6
2.	Les problèmes reliés aux soins de mon enfant sont faciles à résoudre.	1	2	3	4	5	6
3.	Je sais que mes actions influencent mon enfant.	1	2	3	4	5	6
4.	Être parent peut être valorisant, mais actuellement je me sens frustré et j'ai hâte que mon enfant soit plus vieux.	1	2	3	4	5	6
5.	Lorsque je me couche le soir, j'ai l'impression de ne pas avoir accompli grand-chose.	1	2	3	4	5	6
6.	Je serais un bon exemple pour un nouveau parent qui voudrait apprendre à être un bon parent.	1	2	3	4	5	6
7.	Je ne trouve pas cela compliqué d'être parent.	1	2	3	4	5	6
8.	C'est difficile pour moi de savoir si j'agis correctement ou non avec mon enfant.	1	2	3	4	5	6
9.	Les soins que je donne à mon enfant correspondent à mes critères d'excellence (ce que je crois qui est le mieux pour lui).	1	2	3	4	5	6
10.	Quelquefois, j'ai l'impression que je n'arrive pas à terminer quoi que ce soit.	1	2	3	4	5	6
11.	Je suis la personne la mieux placée pour comprendre ce que mon enfant ressent.	1	2	3	4	5	6
12.	Compte tenu de la durée de mon expérience, le rôle de parent m'apparaît tout à fait familier.	1	2	3	4	5	6
13.	Être parent est une source de tension et d'anxiété pour moi.	1	2	3	4	5	6
14.	Avoir le sentiment d'être un bon parent est valorisant.	1	2	3	4	5	6
15.	Je trouve difficile de m'adapter aux changements qu'exige le développement de mon enfant (sevrage, apprentissage de la propreté, etc.)	1	2	3	4	5	6
16.	Je me sens motivé à devenir un meilleur parent.	1	2	3	4	5	6
17.	Si mon enfant était moins difficile, je serais plus à l'aise dans mon rôle de parent.	1	2	3	4	5	6
18.	Je me sens parfois dépassé, même lorsque je devrais avoir la maîtrise de la situation.	1	2	3	4	5	6

- | | | | | | | | |
|-----|---|---|---|---|---|---|---|
| 19. | Mon entourage contribue à me donner confiance dans ma façon d'éduquer mon enfant. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 20. | Je me sens compétent comme parent. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |

Appendice J

Échelle d'ajustement à la recomposition familiale

(Version parent biologique)

ÉCHELLE D'AJUSTEMENT À LA RECOMPOSITION FAMILIALE (VERSION PARENT BIOLOGIQUE)

Il n'y a pas de BONNE ou de MAUVAISE réponse aux questions suivantes. Veuillez encercler la réponse QUI VOUS REPRÉSENTE LE MIEUX selon votre situation ACTUELLE.

Vocabulaire:

“ex-conjointe” inclut la mère biologique de vos enfants, que vous étiez mariés ou non. Si vos enfants ne sont pas tous nés de la même mère, pensez à la mère qui est la plus importante dans votre vie lorsque vous répondrez aux questions qui traitent de votre “ex-conjointe”. Le mot “conjointe” fait référence à votre partenaire actuelle, que vous soyez mariés ou non.

MON EXPÉRIENCE DE VIE EN FAMILLE RECOMPOSÉE

À qui pensez-vous lorsque vous pensez à VOTRE FAMILLE?
(Prénoms et relations seulement; par ex: Jeanne-conjointe)

- | | | | | |
|---|------|--------------|--------------|------|
| 1. Je parle à mon/mes enfant(s) des problèmes avec mon/ma conjoint(e). | Vrai | Souvent vrai | Parfois vrai | Faux |
| 2. Mon/ma conjoint(e) ne fait pas encore RÉELLEMENT parti(e) de ma famille. | Vrai | Souvent vrai | Parfois vrai | Faux |
| 3. Je sais comment obtenir ce que je veux de la famille. | Vrai | Souvent vrai | Parfois vrai | Faux |
| 4. Je crois que mon/ma conjoint(e) devrait contribuer davantage au soutien financier de mes enfants. | Vrai | Souvent vrai | Parfois vrai | Faux |
| 5. Je préférerais que mes enfants oublient leur autre parent biologique et laissent mon/ma conjoint(e) être leur seul autre parent. | Vrai | Souvent vrai | Parfois vrai | Faux |

6. Je tends à protéger mes enfants lorsque mon/ma conjoint(e) les discipline ou est en désaccord avec eux.	Vrai	Souvent vrai	Parfois vrai	Faux
7. Je me sens coincé (e) entre un ou plusieurs de mes enfants et mon/ma conjoint(e).	Vrai	Souvent vrai	Parfois vrai	Faux
8. Je n'aime pas que mon/ma conjoint(e) interfère entre mes enfants et moi.	Vrai	Souvent vrai	Parfois vrai	Faux
9. J'ai mon mot à dire en ce qui concerne le type de relation qu'a mon/ma conjoint(e) avec mes enfants.	Vrai	Souvent vrai	Parfois vrai	Faux
10. J'ai l'impression que je ne peux pas changer ce qui me dérange dans ma famille.	Vrai	Souvent vrai	Parfois vrai	Faux
11. Je me confie à mon/ma conjoint(e) à propos des décisions que je dois prendre qui concernent mes enfants et/ou ma famille	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais
12. Je suis à l'aise avec l'idée que mon/ma conjoint(e) discipline mes enfants.	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais
13. Mon/ma conjoint(e) et moi finissons par nous disputer lorsqu'il/elle discipline mes enfants ou est en désaccord avec eux.	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais
14. Mon/ma conjoint(e) et moi sommes	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais

d'accord en ce qui concerne les règles et la discipline qui s'appliquent à mes enfants.				
15. Des pensées à propos de mon ex-conjoint(e) (qui n'ont rien à voir avec mes enfants) me viennent en tête...	Une fois par jour ou plus	Une fois par semaine	Une fois par mois	Presque jamais
16. Lorsque je parle de mes hauts et de mes bas de mon quotidien, c'est avec :	Mon enfant	D'habitude de mon enfant	D'habitude de mon/ma conjoint(e)	mon/ma conjoint(e)
17. Lorsque j'ai besoin de quelqu'un pour m'aider à faire quelque chose dans la famille, je demande habituellement à :	Mon enfant	D'habitude de mon enfant	D'habitude de mon/ma conjoint(e)	mon/ma conjoint(e)
18. Idéalement, à quel point mon/ma conjoint(e) DEVRAIT-il/elle discipliner mes enfants?	Pas du tout, ce n'est pas son rôle	Un peu	Dans une certaine mesure	Autant que si il/elle est le parent biologique
19. Idéalement, à quel point mon/ma conjoint(e) DEVRAIT-il/elle témoigner de l'affection à mes enfants?	Pas du tout, ce n'est pas son rôle	Un peu	Dans une certaine mesure	Autant que si il/elle est le parent biologique
20. Lorsque je pense à mon ex-conjoint(e), cela...	Réveille des sentiments puissants	Réveille quelques sentiments	Réveille peu de sentiments	Ne me dérange plus
21. Lorsque je réfléchis aux choses qu'un beau-parent devrait faire, je...	Je ne sais vraiment pas ce qu'il/elle devrait	Je ne suis pas certain	Je pense savoir ce qu'il/elle devrait	Je sais exactement ce qu'il/elle devrait

	faire dans la famille		faire dans la famille	faire dans la famille
22. Lorsqu'il est question de règles et de discipline, mon/ma conjoint(e) est:	Juste	Souvent Juste	Rarement juste	Injuste
23. Lorsqu'il est question de la discipline, il/elle en fait:	Beaucoup trop	Un peu trop	Juste assez	Pas assez
24. Est-ce que j'aimerais que mon/ma conjoint(e) m'aide à apprendre les bonnes manières à mes enfants (p. ex. les bonnes manières à table) ou est-ce que je préfère le faire seul? Je préfère...	Le faire seul	Qu'il/elle m'aide un peu	Qu'il/elle m'aide assez	Qu'il/elle m'aide beaucoup
25. À quel point est-ce que j'ai confiance dans la capacité de mon/ma conjoint(e) à gérer les problèmes qui pourraient survenir dans la famille?	Très peu de confiance	Un peu de confiance	Assez de confiance	Beaucoup de confiance
26. En tant que parent monoparental ou séparé, j'avais toute l'autorité dans ma maison. Partager cette autorité avec mon/ma conjoint(e), c'est...	Très difficile à faire	Difficile à faire	Facile à faire	Très facile à faire
27. Quand mon/ma conjoint(e) est en désaccord avec un de mes enfants ou le(s) discipline, d'habitude je FINIS par...	Prendre le parti de mon/ma conjoint (e)	Ne pas m'en mêler	Cela dépend	Prendre le parti de mon enfant
28. Dans quelle mesure est-ce que mon opinion compte dans	Personne ne me le demande	Un peu	Beaucoup	J'ai le dernier mot

la prise de décisions familiales? (P. ex., à quel restaurant nous irons, quelle émission de télé nous allons regarder, etc.)	ou ne m'écoute				
29. Combien ai-je d'amis ou de collègues à qui je peux parler quand j'ai des problèmes avec ma famille?	0	1	2	3 ou plus	

MON EXPÉRIENCE AVEC MON ENFANT BIOLOGIQUE

PRÉNOM de l'enfant pour lequel je réponds au questionnaire _____
 âge _____

1. Cet enfant essaie de contrôler cette famille un peu trop souvent à mon goût.	Vrai	Souvent vrai	Parfois vrai	Faux
2. Mon/ma conjoint(e) a le genre de relation que j'espérais qu'elle ait avec mon enfant.	Vrai	Souvent vrai	Parfois vrai	Faux
3. Ma conjointe et cet enfant se sentent à l'aise ensemble.	Vrai	Souvent vrai	Parfois vrai	Faux
4. Je me sens à l'aise avec mon enfant.	Vrai	Souvent vrai	Parfois vrai	Faux
5. Mon/ma conjoint(e) interfère entre mon enfant et moi.	Vrai	Souvent vrai	Parfois vrai	Faux
6. Mon enfant appuie mon/ma conjoint(e) quand il/elle fait une suggestion.	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais
7. Lorsque mon/ma conjoint(e) passe un	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais

moment agréable avec moi ou avec un de mes enfants, est-ce que cet enfant interfère?				
8. Lorsque mon/ma conjoint(e) et moi nous disputons, est-ce que cet enfant interfère?	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais
9. La relation entre mon/ma conjoint(e) et cet enfant est...	Mauvaise	Passable	Bonne	Excellente
10. Ma relation avec cet enfant est...	Mauvaise	Passable	Bonne	Excellente
11. Lorsque mon/ma conjoint(e) veut que mon enfant sache quelque chose d'important, il/elle lui dit DIRECTEMENT (au lieu de demander à quelqu'un d'autre de lui dire).	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais
12. Lorsque cet enfant est à la maison, je:	N'aime pas recevoir des amis à la maison	Me sent confortable	Me sent indifférent	Aime recevoir des amis à la maison
13. Pour cet enfant, j'aimerais être...	Moins un parent qu'il/elle ne l'est actuellement	Comme il/elle est actuellement	Plus un parent qu'il/elle ne l'est actuellement	

Appendice K

Échelle d'ajustement à la recomposition familiale

(Version beau-parent)

ÉCHELLE D'AJUSTEMENT À LA RECOMPOSITION FAMILIALE (VERSION BEAU-PARENT)

Il n'y a pas de BONNE ou de MAUVAISE réponse aux questions suivantes. Veuillez encercler la réponse QUI VOUS REPRÉSENTE LE MIEUX selon votre situation ACTUELLE. Essayez de remplir le questionnaire le plus rapidement possible une fois que vous avez lu ATTENTIVEMENT les questions. Vous pouvez ajouter des commentaires à propos de n'importe quelle question.

MON EXPÉRIENCE DE VIE EN FAMILLE RECOMPOSÉE

À qui pensez-vous lorsque vous pensez à VOTRE FAMILLE?
(Prénoms et relations seulement; par ex: Jeanne-conjointe)

- | | | | | |
|--|------|--------------|--------------|------|
| 1. Je pense que mon/ma conjoint(e) entretient un lien émotionnel trop étroit avec ses enfants. | Vrai | Souvent vrai | Parfois vrai | Faux |
| 2. Mon/ma conjoint(e) est plus proche émotionnellement de ses enfants que de moi. | Vrai | Souvent vrai | Parfois vrai | Faux |
| 3. Je mériterais de recevoir davantage de la famille, étant donné le soutien financier que je donne aux enfants de mon/ma conjoint(e). | Vrai | Souvent vrai | Parfois vrai | Faux |
| 4. Je sais comment obtenir ce que je veux dans la famille. | Vrai | Souvent vrai | Parfois vrai | Faux |
| 5. Cela m'irrite d'avoir à m'occuper des enfants de mon/ma conjoint(e) alors que c'est avec lui/elle que j'ai choisi d'être en relation. | Vrai | Souvent vrai | Parfois vrai | Faux |

6. Cela m'irrite d'avoir à soutenir financièrement (en partie ou en totalité) les enfants d'une autre personne- c'est-à-dire les enfants de mon/ma conjoint(e) et de son ex-conjoint(e).	Vrai	Souvent vrai	Parfois vrai	Faux
7. Je suis apprécié(e) à ma juste valeur.	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais
8. Dans cette maison, je suis traité(e) comme un(e) étranger(ère).	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais
9. Même lorsque mes beaux-enfants sont avec nous, mon/ma conjoint(e) me fait passer en premier.	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais
10. Mon/ma conjoint(e) et moi sommes d'accord en ce qui concerne les règles et la discipline qui s'appliquent à ses enfants.	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais
11. Lorsque j'ai un désaccord avec un des enfants de mon/ma conjoint(e), je peux compter sur lui/elle pour me soutenir devant l'enfant.	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais
12. Lorsqu'il y a des désaccords à propos des enfants de mon/ma conjoint(e), d'habitude...	Mon point de vue l'emporte	Nous arrivons à un compromis	Nous défendons chacun notre point de vue	Le point de vue de mon conjoint l'emporte
13. Lorsqu'il y a des désaccords à propos de notre relation, d'habitude...	Mon point de vue l'emporte	Nous arrivons à un compromis	Nous défendons chacun notre point de vue	Le point de vue de mon conjoint l'emporte

14. Idéalement, à quel point devrais-je DISCIPLINER les enfants de mon/ma conjoint(e)?	Pas du tout, ce n'est pas mon rôle	Un peu	Dans une certaine mesure	Autant que leur parent biologique
15. Idéalement, à quel point DEVRAIS-je prendre soin des enfants de mon/ma conjoint(e)?	Pas du tout, ce n'est pas mon rôle	Un peu	Dans une certaine mesure	Autant que leur parent biologique
16. En tant que beau-parent...	Je ne sais vraiment pas ce que je devrais faire dans cette famille	Je ne suis pas certain	Je pense que j'ai une idée	Je sais exactement ce que je devrais faire dans cette famille
17. Lorsqu'il y a des désaccords à propos des enfants de mon/ma conjoint(e) ou de la discipline, mon/ma conjoint(e) FINIT d'habitude par...	Prendre mon parti	Ne pas s'en mêler	Ça dépend	Prendre le parti des enfants
18. Dans quelle mesure mon opinion compte-t-elle dans la prise de décisions concernant la famille?	Personne ne me le demande ou ne m'écoute	Un peu	Beaucoup	J'ai le dernier mot

MON EXPÉRIENCE AVEC L'ENFANT DE MON/MA CONJOINT/E

PRÉNOM de l'enfant ciblé par le questionnaire _____ âge _____

1. La loyauté que l'enfant de mon/ma conjoint(e) démontre envers son parent biologique m'irrite, alors que je prends	Vrai	Souvent vrai	Parfois vrai	Faux
--	------	--------------	--------------	------

soin de lui (d'elle) au quotidien.				
2. Cet enfant essaie de contrôler la famille un peu trop souvent à mon goût.	Vrai	Souvent vrai	Parfois vrai	Faux
3. Je me sens libre d'avoir le genre de relation que je désire (ou pas de relation du tout) avec cet enfant.	Vrai	Souvent vrai	Parfois vrai	Faux
4. Je me sens à l'aise avec l'enfant de mon/ma conjoint(e).	Vrai	Souvent vrai	Parfois vrai	Faux
5. Cet enfant appuie mes suggestions.	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais
6. Cet enfant est intéressé à écouter les hauts et les bas de mon quotidien.	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais
7. Dans quelle mesure est-ce que cet enfant accepte mon autorité?	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais
8. Lorsque je passe un moment agréable avec mon/ma conjoint(e) ou l'un de ses enfants, est-ce que cet enfant interfère?	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais
9. Lorsque mon/ma conjoint(e) et	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais

moi nous disputons, est-ce que cet enfant interfère?				
10. Lorsqu'on cohabite ensemble, cet enfant fait quelque chose de gentil pour moi sans que je ne lui demande (p.ex. me faire un compliment, m'offrir de faire quelque chose pour moi, m'inviter quelque part, etc.).	Une fois par jour ou plus	Une fois par semaine	Une fois par mois	Presque jamais
11. Lorsqu'on cohabite ensemble, à quelle fréquence est-ce que je m'amuse avec cet enfant?	Une fois par jour ou plus	Une fois par semaine	Une fois par mois	Presque jamais
12. La relation que CET ENFANT DÉSIRE avoir avec moi est...	Distante	Froide	Chaleureuse	Proche
13. La relation que JE DÉSIRE avoir avec cet enfant est...	Distante	Froide	Chaleureuse	Proche
14. La relation que NOUS AVONS MAINTENANT est...	Distante	Froide	Chaleureuse	Proche
15. En général, le message que je reçois de cet enfant est...	Je suis contente que tu sois avec nous	Je t'accepte	Je préfèrerais que tu ne sois pas avec nous	Je souhaite que tu t'en ailles

16. Pour moi, cet enfant c'est surtout:	Juste une autre personne	Comme un ami ou un neveu	Un enfant de plus	Un enfant qui prend la place d'un enfant biologique
17. Pour moi, m'entendre avec cet enfant (n') est:	Pas important	Quelque peu important	Important	Très important
18. Lorsque je veux que cet enfant sache quelque chose d'important, je lui dis directement (plutôt que de le dire à quelqu'un qui lui dira)	Presque toujours	Souvent	Rarement	Presque jamais
19. Je sais quel genre de relation cet enfant veut avoir avec moi, parce qu'il/elle:	Me l'a dit verbalement	Me l'a fait comprendre par son comportement	Je le sais tout simplement	Je ne sais pas ce qu'il/elle veut
20. Ma relation avec cet enfant est...	Mauvaise	Acceptable	Bonne	Excellente
21. Pour cet enfant, j'aimerais être...	Moins un parent que je le suis actuellement	Comme je suis actuellement	Plus un parent que je le suis actuellement	

Appendice L

Formulaire de consentement pour l'étude mixte (chapitre 3)

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉTUDE MIXTE

Julie Gosselin, Ph.D.
École de psychologie
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa
613-562-5800 #2208

Annie Gagné, b.a.
École de psychologie
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa
613-562-5800 #4218

Invitation à participer: Je suis invité(e) à participer à la phase 2 de la recherche nommée ci haut qui est menée par Dr. Julie Gosselin, en collaboration avec Annie Gagné, étudiante au Ph.D. en psychologie clinique et membre du laboratoire de recherche sur la famille recomposée.

But de l'étude: Le but de l'étude est de développer davantage notre compréhension des enjeux reliés à l'endossement des rôles de genre dans un contexte identitaire peu défini socialement. Cela se réalisera en explorant les particularités propres (défis, conflits, attentes, répartition des tâches, etc.) aux couples en famille recomposée sous l'angle de l'identité sexuelle de chacun des partenaires.

Participation: Ma participation consistera à participer à une entrevue structurée avec mon conjoint/ma conjointe (durée approximative d'une heure) qui sera filmée. J'ai été informé(e) que l'enregistrement de mon entrevue ne sera utilisé que pour des fins d'analyse seulement et que seules Dr. Gosselin et Annie Gagné pourront le visionner.

Risques: Je comprends que puisque ma participation à cette recherche implique que je réponde à des questions concernant mon expérience personnelle, il est possible qu'elle crée un inconfort psychologique et/ou émotionnel minimal ou qu'elle puisse engendrer des conflits ou des discussions avec mon/ma partenaire. J'ai reçu l'assurance des chercheuses que tout se fait en vue de minimiser ces risques. En effet, j'ai été informée que les entrevues seront conduites par une étudiante au doctorat en psychologie clinique avec de l'expérience en relation d'aide et en intervention communautaire. De plus, J'ai été informée de la disponibilité des services de counselling offert à travers le Centre des services psychologiques et de la recherche (CPSR) de l'École de psychologie de l'Université d'Ottawa, le Centre des services psychologiques de l'Université du Québec en Outaouais (CSPUQO) et du service de counselling individuel et familial offert par l'Université Saint-Paul. De plus, je suis au courant que je peux avoir accès aux services de soutien offerts par l'Association des Familles Monoparentales et Recomposées de l'Outaouais.

Bienfaits: Ma participation à cette recherche me donnera l'occasion de faire partie d'un processus de recherche et de poser des questions à des chercheuses sur leur étude et sur la recherche en général. De plus, elle me donnera la possibilité de participer concrètement à l'élaboration d'un modèle conceptuel de l'ajustement dyadique au sein des couples modernes, et de la définition et la redéfinition des rôles sexuels au sein des différentes constellations familiales.

Confidentialité et anonymat: J'ai l'assurance des chercheuses qu'elles feront tout ce qui est possible pour que l'information que je partagerai par l'entremise de mes réponses lors de l'entrevue structurée demeure confidentielle. J'ai été informé(e) que l'enregistrement de mon entrevue ne sera utilisé que pour des fins d'analyse seulement. Je m'attends à ce que le contenu soit utilisé selon le respect de la confidentialité, c'est-à-dire que seules les chercheuses auront accès à mes questionnaires, ainsi qu'à mes enregistrements vidéo qui comportent des informations permettant de m'identifier. J'ai l'assurance des chercheuses que l'information recueillies à travers le questionnaire sociodémographique sera conservée de façon strictement confidentielle, puisque celle-ci ne sera pas partagée avec autrui. L'**anonymat** est garanti de la façon suivante : mon nom ne sera jamais mentionné à autrui et mes données seront protégées par des mécanismes de serrure et de codes de sécurité.

Conservation des données: Les données recueillies (réponses au questionnaire et vidéos d'entrevues) seront conservées de façon sécuritaire, c'est-à-dire que mes données seront conservées sous clé dans le laboratoire du Dr. Gosselin pour une période de 5 ans suivant la fin de la collecte des données. Seuls Dr. Gosselin et Annie Gagné auront accès à mes données.

Compensation: Ma participation me donne le droit d'obtenir un livre destiné aux membres de la famille recomposée, soit : La famille recomposée: Une famille composée sur un air différent, écrit par Marie-Christine St-Jacques et Claudine Parent. Ce livre très bien vulgarisé aborde les différents défis qui peuvent être vécus au sein d'une famille recomposée, ainsi que des pistes de solution pouvant permettre de les vivre de façon plus harmonieuse.

Participation volontaire: Ma participation à la recherche est volontaire et je suis libre de me retirer en tout temps, et/ou refuser de répondre à certaines questions, sans subir de conséquences négatives. Si je choisis de me retirer de l'étude, les données recueillies jusqu'à ce moment seront détruites de façon à protéger la confidentialité et l'anonymat.

Acceptation: En signant ce formulaire, j'accepte de participer à cette recherche menée par Dr. Julie Gosselin de l'École de psychologie de l'Université d'Ottawa.

Pour tout renseignement additionnel concernant cette étude, je peux communiquer avec les chercheuses.

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Responsable de l'éthique en recherche, Université d'Ottawa, Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, salle 154, Ottawa, ON K1N 6N5
Tél.: 613-562-5387
Courriel : ethics@uottawa.ca

Je dois conserver cette copie du formulaire de consentement pour toute consultation éventuelle.

Nom du conjoint en lettres moulées

Signature du conjoint

Nom de la conjointe en lettres moulées

Signature de la conjointe

Signature de la chercheure

Date

Appendice M

Guide d'entrevue pour l'étude mixte

GUIDE D'ENTREVUE SEMI-STRUCTURÉE

Date : _____

Nom du conjoint : _____ Nom de la conjointe : _____

Question 1 : Selon vous, quel est le plus grand défi vécu par un couple en recomposition familiale?

Question 1-a : Pourriez-vous me faire part d'autres défis que vous vivez quotidiennement dans votre vie familiale.

Question 2 : Comment est-ce que vous arrivez à gérer ces défis?

Question 2-a : Quels sont vos trucs et vos solutions de couple et individuel?

Question 2-b : Compte tenu de votre expérience, quels sont les éléments qui contribuent à votre capacité individuelle à faire face aux défis engendrés par la recomposition familiale?

Question 2-c : Compte tenu de votre expérience, quels sont les éléments qui contribuent à votre capacité de couple à faire face aux défis engendrés par la recomposition familiale?

Question 3 : Pourriez-vous me décrire les forces de votre partenaire pour faire face aux défis au sein de votre famille recomposée?

Question 4 : Selon vous, quelles sont vos forces et vos faiblesses lorsque vous tentez de répondre à vos défis au sein de votre couple et de votre famille?

Question 5 : Comment est-ce que vous vous voyez comme homme/femme?

Question 5-a : Qu'est-ce que ça veut dire pour vous être un homme/une femme?

Question 5-b : Donnez-moi des descriptions/ des qualificatifs?

Question 6 : Comment est-ce que vous vous voyez comme conjoint/conjointe?

Question 6-a : Qu'est-ce que ça veut dire pour vous?

Question 6-b : Donnez-moi une des descriptions/ des qualificatifs?

Question 7 : Quelles sont les caractéristiques que vous recherchez le plus chez un partenaire?

Question 7-a : Est-ce que cela a changé avec le temps?

Question 8 : Comment est-ce que vous voyez comme parent/beau-parent?

Question 8-a : Qu'est-ce que ça veut dire pour vous?

Question 8-b : Donnez-moi des descriptions/ des qualificatifs?

Question 9 : Selon votre perception, quel est le rôle de votre partenaire au sein de votre famille recomposée?

Question 9-a : Quelles sont ses responsabilités?

Question 9-b : Quels sont les défis propres à son rôle au sein de la famille?

Question 10 : Selon votre perception, quel est votre rôle au sein de votre famille recomposée?

Question 10-a : Quelles sont vos responsabilités?

Question 10-b : Quels sont les défis propres à votre rôle au sein de la famille?

Question 11 : Selon vous, comment la présence de l'autre parent biologique peut affecter la façon dont vous jouer votre rôle au sein de votre famille recomposée ?

Question 12: Pourriez-vous me décrire comment vous répartissez vos tâches domestiques quotidiennes?

Question 12-a : Êtes-vous satisfait des tâches que vous faites au sein de votre famille?

Question 13: Selon vous, quelles sont les plus importantes barrières à la réussite d'un couple en famille recomposée?

Question 14 : De quel aspect êtes-vous le plus satisfait au sein de votre couple?

Question 15: Selon vous, qu'est-ce qu'un bon beau-parent (p. ex., caractéristiques, responsabilités, etc.)?

Question 15-a : Croyez-vous que vos enfants seraient d'accord avec cette définition du rôle de beau-parent?

Question 16 : Selon vous, qu'est-ce qu'un bon parent dans une famille recomposée (p. ex., caractéristiques, responsabilités, etc.)?

Question 16-a : Croyez-vous que vos enfants seraient d'accord avec cette définition du rôle de parent?

Appendice N*Codebook*

CODEBOOK

Thème parapluie : Les défis de la recomposition familiale

Codes	Définition
ADAPTATION de l'ensemble des membres de la famille à leur nouvelle réalité familiale	Il est difficile pour l'ensemble des membres de la famille recomposée de s'adapter à la nouvelle réalité familiale. Ce thème fait référence à l'adaptation, ce que l'on fait pour pouvoir s'adapter aux nouvelles réalités de la vie en famille recomposée. Exemples : C : L'adaptation puis pour les élever là... P : Les principes Annie : La discipline... C : La discipline! Discipline, parce qu'ils ont toutes ces pauvres enfants-là, ils ont tous un autre background là. N : Refaire une famille, je pense. Redéfinir une famille. C'est d'enlever un enfant d'une famille pour essayer de lui faire comprendre que ce qu'on fait aussi c'est une famille. Je pense que ça c'est un des défis.
Trouver un terrain d'entente commun pour la discipline ou les soins des enfants	Difficultés pour les partenaires de s'entendre sur comment répartir les tâches liées à la discipline de l'enfant. Apprendre à faire confiance à l'autre partenaire pour prendre soin de ses enfants. Exemples : A : c'était-tu difficile d'accepter ces limites-là? R : des fois! Il y a des fois que j'aurais fait les choses différemment, mais ce n'était pas à moi de le faire. P : parent/beau-parent, c'est sûr que tu as un certain rôle. Moi je suis parent, être beau-parent, ça doit être dur d'élever et jusqu'à quel point tu fais de la discipline et jusqu'à quel point tu as ton mot à dire puis c'est sûr que ça doit engendrer des chicanes.
Styles parentaux différents entre le couple recomposé	Difficulté à arrimer deux styles parentaux différents (e.g., autoritaire vs autocratique). Exemples : E. : C'est sûr qu'on n'a pas le même style. C'est sûr. Lui, il a un style beaucoup plus autoritaire, beaucoup plus, tu sais (bougne sa main ouverte de haut en bas)...moi je suis plus mollo, moi je suis plus (fait des signes de vagues avec ses mains)...mais j'ai mon mot à dire. (M. se lève et part et murmure quelque chose) E.: Il a sa façon de faire avec ses enfants. Moi, j'ai la façon de faire avec mes enfants et je n'interviens pas.

Plaire à l'ensemble des membres de la famille	Difficultés à plaire à tous, particulièrement les enfants (ex : faire une épicerie qui convient à tout le monde, faire des activités que tous apprécient, etc.). Exemples : E. : L'épicerie. (Rires) Annie : Les goûts de chacun à accorder.
Gestion de la relation avec l'ex-partenaire : Conflits de valeurs/Conflits de style parentaux avec l'ex (l'autre parent bio.)	Les relations avec le ou les ex partenaires peuvent être tendu et difficile à gérer. Il peut y avoir des mésententes sur la façon d'élever les enfants, la continuité de la discipline dans chacune des maisonnées, les valeurs familiales à transmettre aux enfants. L'ex-conjoint peut se sentir menacé par le nouveau partenaire (craindre qu'il prenne sa place auprès de l'enfant, etc.) Perception que ex-partenaire peut utiliser/manipuler les enfants afin de faire du mal au parent biologique (ex : discuter en mal du parent ou du beau-parent devant l'enfant). Création de conflit de loyauté pour l'enfant. Exemples : R : il y avait aussi tout au long là, son ex qui nous imposait sa loi pis ça c'était difficile. Pour moi en tout cas. R : oui des ententes au niveau financier, les activités de Joël, ses sports qu'on allait un weekend sur deux au patin artistique avec J., c'est nous autres qui y allait. On allait à la natation un weekend sur deux. C'est parce que madame ne voulait pas y aller. R : il y a des choses qui ont changé même si je n'étais pas toujours contente de la façon dont ça se faisait. Je pense entre autre, dans l'enfant est très jeune et qu'il n'a pas de pudeur et qu'on n'a pas de pudeur, on prenait notre douche ensemble les 3. Il était assez jeune, ce n'était pas un ado là, bin elle lui avait dit à lui : "ah, il ne faut pas que tu fasses ça". Feck on a arrêté de prendre notre douche ensemble. Mais ce n'était pas de ses affaires, pis là ça fait que Joël est boutonné jusque-là (en dessous du cou). Et il est toujours habillé comme un prêtre. Il y a eu un moment où ça pudeur a été mise à l'épreuve qui aurait pas dû, qui aurait pas dû être espacé. Pis si j'avais eu mon mot à dire, moralement j'aurais dit : "eille, ça ne te regarde pas". Mais au contraire, on a laissé faire.
Acceptation du beau-parent par les enfants et avoir le respect de leur part	Être accepté par le bel-enfant représente un grand défi pour le beau-parent. Il ne sait pas toujours comment se comporter auprès de l'enfant afin d'acquiescer son respect et sa confiance. Il peut être également difficile pour le parent biologique d'aider le beau-parent dans sa quête de créer une relation significative avec son enfant.

	Pour les jeunes enfants, il peut être difficile de comprendre le rôle du beau-parent et de comprendre la nouvelle famille recomposée (redéfinir une famille). Exemples : P. : Se faire accepter par les enfants.
Bâtir une relation de couple en étant simultanément un parent / beau-parent	Difficulté pour le nouveau couple d'apprendre à se connaître, à bâtir une relation de couple solide, puisqu'un ou les deux partenaires doivent simultanément être parent. Le couple est en quelque sorte en période d'adaptation constante et doit gérer des défis propres à la recomposition. Le beau-parent a maintenant des responsabilités parentales et cela peut être difficile à gérer. Impression d'avoir une vie de couple seulement une semaine sur deux. (ou selon le mode de garde des enfants) Exemples : C : Pi après ça là essayé de rentrer les enfants là-dedans, donc nous, Paul, on s'est fréquenté quasiment un an, un an sans impliquer les enfants. On avait chacun nos condos...
Trouver sa place et son rôle au sein de sa famille	Pour le beau-parent et le parent biologique, il est difficile de définir quelles sont les rôles respectifs de chacun et qu'est-ce qui est attendu de leur part au sein de leur famille recomposée. Cela représente un apprentissage, une adaptation pour chacun. Exemples : R : Pour moi c'était, je pense que l'adaptation à Joël qui est un enfant hyperactif. Pis aussi, le fait de ne pas savoir. Tser je me suis retrouvée du jour au lendemain mère, comme tu vois. Pas savoir si j'avais le droit de discipliner ou pas. A : pas savoir c'est quoi ton rôle ou c'est quoi tes limites. R : C'est quoi mes limites, c'est quoi mon rôle.
Absence de modèles des rôles en famille recomposée	Il n'existe pas de modèle de parent ou de beau-parent au sein de la société. On ne peut donc pas se baser sur un modèle pour guider nos actions et nos comportements. Les rôles parentaux sont souvent associés à des adjectifs négatifs au sein de la société (ex : méchante belle-mère). Exemples : P : l'expérience c'est cas par cas, il n'y a pas... A : il n'y a pas un modèle, P : ce n'est pas un modèle, le livre ne dit pas tu t'en vas là, c'est la ligne droite, non. Pour une personne ça peut être plus vers la gauche

	et une autre personne s'est plus vers la gauche. C'est de s'adapter avec les moments de où tu es rendu dans ta vie. A : feck ça change un beau-parent avec les moments de la vie
Manque de reconnaissance du rôle de beau-parent	Pour le beau-parent qui est très impliqué dans la vie de son bel-enfant, la nature de son rôle peut engendrer un sentiment d'être peu reconnu et validé pour ce qu'il/elle fait par les membres de sa famille. Lorsque le bel-enfant agit difficilement ou refuse les soins du beau-parent, cela peut engendrer de la tristesse ou du découragement chez le beau-parent. Exemples : N : Mon plus gros défi je te dirais que c'est de, je sais pas comment dire ça. De pas trop <i>carer</i>, m'en faire avec ce qui se passe autour de moi. Ça c'est du gros travail que j'ai à faire. C'est difficile, comme des fois si Lucas il n'est pas gentil avec moi, ça me bouleverse. Quand lui part travailler le soir ou des choses comme ça, puis Lucas qui pleure pour une demi-heure puis : " Papa,papa..." Il s'ennuie de son père comme pour mourir, il est inconsolable.
Autres défis	Toutes autres choses qui sont mentionnées par les membres du couple qui représentent un défi, quelque chose sur lequel ils ont dû travailler, etc.

Thème parapluie : Rôles des membres du couple dans la famille recomposée

Codes	Définitions
Parent bio. comme principal responsable (caretaker) de son enfant biologique	- Le parent biologique prend la responsabilité de prendre soin de ses enfants biologiques (ménage, épicerie, devoirs, ect.) et il répond à ses besoins (parent bio paie pour les dépenses liés à son enfant). - Parent biologique prend les principales décisions concernant son éducation, ses choix de vie, la transmission de ses valeurs. R : son développement au niveau de la discipline, au niveau des valeurs dans la maison, mais souvent, et je trouve ça dommage parce que quand il arrivait le temps de l'éducation, ce n'était pas à moi de faire les choix des décisions. Et je n'étais pas le payeur non plus. Ce n'était pas moi qui payait pour l'éducation, donc ce n'était pas à moi de faire les choix et c'est correct parce que ça la bien tourné pareil, mais je n'avais pas un mot à dire là-dedans. E.: Puis ça, je veux dire, ça ne peut pas fonctionner s'il se fiait sur moi, dans le sens que, ses enfants il s'en occupe. Il s'occupe du lavage, il s'occupe de la nourriture, il s'occupe de l'épicerie, il s'occupe de ses enfants et ça c'est primordial pour la réussite je

	pense. Parce que, il ne faudrait pas qu'il se fie sur moi tout le temps, parce que moi je ne serais pas capable. Moi, je me dis les miens ont grandi, les miens sont plus autonomes. Pis, je suis rendue à une étape où j'ai le goût de «houuuu (elle expire)». Peut-être relâcher un peu à ce niveau-là, mais lui il prend pleine responsabilité. Quand que les enfants sont là, il fait le repas, il fait le lavage, l'épicerie, donc ça je peux dire que c'est sa grande force qui fait que ça fonctionne bien. P : Pi ça a toujours été, elle ses dépenses c'est ses dépenses avec sa fille [pointe à Christine], moi mes dépenses... ma fille.
Parent bio. comme principale Figure disciplinaire de son enfant biologique	- Parent bio. est responsable de faire la majorité de la discipline pour son enfant. -Si les deux partenaires ont des enfants, chacun discipline leurs enfants et respecte l'autorité de l'autre. Si un des conjoints n'est pas d'accord avec une intervention, ceux-ci n'interviennent pas devant les enfants afin de ne pas miner leur autorité. - Le beau-parent est un agent secondaire de la discipline. Il peut parfois discipliner le bel-enfant (ex : quand le parent bio est absent ou lorsque l'enfant fait un comportement inacceptable). Exemples : E. : Il a sa façon de faire avec ses enfants. Moi, j'ai la façon de faire avec mes enfants et je n'interviens pas. Annie : Ok parfait, je comprends. E. : Mais, si j'interviens, j'interviens plus bas, des fois je lui dis (murmure), mais je n'irai pas intervenir en face des enfants. S.: ouin je vais intervenir en tant que père des enfants pi moi je vais sévire selon qu'est-ce que je pense être le reste de la situation (?) c'est certain que je veux pas qu'elle leur sacre des volées mais c'est certain qu'en tant que Figure paternel je dois serrer la vis plus que elle parce que reste que... pas légalement.. mais j'ai l'autorité de faire respecter ce que j'entend faire respecter.
Beau-parent comme responsable du soin de son bel-enfant, au même titre que le parent bio. (pas de différences entre les responsabilités)	Parent bio et beau-parent traite les enfants sans faire de distinction entre bel-enfant et enfant biologique. Ils rapportent généralement payer de façon égalitaire pour les dépenses de leur enfants. Le beau-parent est également (parfois plus) impliqué au niveau de l'éducation de son enfant. Il prend soin de lui comme si c'était son propre enfant, sans faire de distinction apparente. Exemples : R : Oui, c'est clair qu'il y a une différence parce que je n'ai pas mis au monde cet enfant-là. Il m'est arrivé par après, mais c'est un peu comme quelqu'un qui adopte un enfant. Joël, j'étais aussi près de

	lui, sinon plus près de lui à certain moment de sa vie que sa mère biologique. Je l'ai élevé. Je n'ai pas eu peur de l'élever, de lui montrer des valeurs. O.: moi la façon dont je fonctionne avec les enfants, je ne contribue pas forcément à donner des directives. Moi je laisse Pierre donner des directives à son garçon. Ça c'est un élément, mais ses directives me conviennent, donc t'anticipe ce qui pourrait me choquer ou me faire de la peine (<i>en parlant de Pierre</i>)
Beau-parent comme responsable de la discipline de son bel-enfant au même titre que le parent bio.	Le beau-parent se voit comme une Figure disciplinaire primaire et le parent biologique lui permet de prendre ce rôle. Ils ont donc un niveau d'autorité similaire face à l'enfant. Exemples de citation : R : C'est quoi mes limites, c'est quoi mon rôle. Jusqu'au jour où il me mord très fort sur une cuisse, pis j'avais toute la jambe bleue, pis là j'ai réalisé que non, il n'y a pas aucun enfant dans notre vie que ce soit ma vie, ou la vie de Paul, qui a le droit de nous marcher dessus. Ils sont dans nos vies et il faut les discipliner.
Beau-parent comme soutien du parent biologique	Le beau-parent n'est pas une Figure de discipline primaire. Toutefois, il peut agir comme consultant pour le parent bio en lui donnant des conseils ou des suggestions. Il peut également jouer le rôle de modérateur entre le parent bio. et ses enfants en présentant une nouvelle perspective au parent bio, tout en respectant son autorité et ses valeurs. Exemples : E. : Mais, si j'interviens, j'interviens plus bas, des fois je lui dis (murmure), mais je n'irai pas intervenir en face des enfants. Annie : C'est toi qui discipline tes enfants, mais c'est comme aussi quelqu'un qui peut te conseiller, une confidente.
Beau-parent comme participant actif dans le développement du bel-enfant	Même si le beau-parent n'est pas un parent, ceux-ci ont un rôle important dans le développement de leur bel-enfant. Il aide à l'élever et a une influence significative sur son développement (ex : transmission de valeur). Le beau-parent peut jouer le rôle de modèle, de confident, de coach, de guide, d'amis ou de Figure masculine ou féminine positive. Il peut arriver que le bel-enfant soit plus à l'aise de son confier à son beau-parent, plutôt qu'à ses parents. Exemples : R : il y a une belle connexion quoi que J., il est un peu difficile à connecter avec, parce que c'est un peu comme un P., un double P. Il est difficile à l'ouverture lui aussi. Oui, il y a des limites parce que la belle-mère, moi le beau-parent, j'ai un rôle important dans son éducation, pas son éducation...

	R : oui, c'est effectivement ça. Tu vois, il y a deux aspects de la vie de J. que je peux prendre. Il y a l'aspect où il s'est responsabilisé, discipliné et les valeurs. Et de l'autre côté, c'était l'amusement, les party et les amusements. Et ce que je trouve dommage aujourd'hui, mon impression, c'est que lorsqu'il y a des party ou amusements, c'est là-bas et pas avec nous autres. Ça, ça me déçoit et ça m'attriste encore aujourd'hui. Et je me dis que ça devrait être notre récompense au bout de la ligne ça, avoir du fun avec lui, maintenant qu'il a 30 ans et qu'il sait où il s'en va dans sa vie et qu'il est bien enligné et je suis bien contente qu'il le soit. Il est fier de lui. Et c'est en grosse partie parce que j'ai été là aussi, pour l'aider à s'enligner. Il a suivi beaucoup de choses que je lui ai dit.
Beau-parent dans un rôle de compréhension	Le beau-parent comprend que pour le parent bio les enfants sont une priorité, et qu'ils prennent une bonne partie de son temps et de son attention. Comprendre et accepter demande de faire des sacrifices : partage du temps de couple, du salaire, etc. Le beau-parent tente de ne pas être un obstacle au sein de la relation entre la parent bio et ses enfants. Exemples : N : Je pense que lui il est père, donc sa vie, c'est son gars. C'est sûr que je ne pourrais jamais tasser ça. Je pense que des fois il peut voir des fois vraiment plus son gars sans penser que peut-être moi ça peut faire quelque chose. Souvent il va me le demande mais des fois je vais dire "ok " ou "Non ça fait pas mon affaire" mais c'est ça qu'il faut faire pareille, c'est son gars faut le faire.
Parent bio comme médiateur	Le parent bio agit comme étant un médiateur entre son enfant et le beau-parent (éteindre des feux, gérer frictions, etc.) Parent biologique comme pivot pour inclure le beau-parent au sein de la famille. Il agit comme intermédiaire. Exemples : P : Bin c'est ça, c'est de parler à un, puis en même temps bin, R. des fois elle entendait la conversation, pis là elle était comme.... D : J'essaye d'accorder, je sais que c'est important la vie familiale, la vie de couple, d'avoir des moments avec le petit aussi. J'essaye dit aller, de faire les 3 sans nécessairement trop séparé. J'ai des moments avec le petit, j'aime ça. Je sais que Nathalie déteste jouer au Wii, le jeu ou au hockey au sous-sol ou au baseball dehors, des activités qu'il faut que je fasse seul avec le petit. On ne peut pas le faire 3 mais il a des moments où je fais des activités avec le petit. C'est d'inclure d'autre jeux, on s'assit les trois puis on joue des jeux de sociétés, on achète plein de jeux différents pour le stimuler

	dans différents types de jeux, différentes notions de jeux, le calcule, le chiffre puis d'avoir des activités seulement ensemble. Puis d'essayer de pousser chaque partie de la vie familiale dans le fond, ensemble, familiale, avec lui, avec elle.
--	---